60 Aujourd'huy vingt quatre Ventose l'an cinq de la Republique française une et indivisible.

Acte de Naissance d'un enfant femelle née aujourd'huy à trois heures du matin en la Maison de Jean Louis hebert, fille naturelle de Marie Victoire hebert dont le pere nous est inconnu, agée de vingt trois ans ... mi étant née en cette commune le cinq Septembre, mil Sept cens Soixante treize, fille de Jacques Guillaume hebert et de Marie Madeleine Mousset, ses pere et mere laquelle est décedée un instant après sa naissance. Sur la déclaration faite à moi Louis Demars Adjoint municipal en l'absence de l'agent, de la commune d'Aubervilliers. Canton de Pantin, Département de la Seine, par marguerite Benard Sage femme, Epouse de Jean Pierre Opperfel tailleur d'habits, et Marie Madeleine Moussé, mere de l'accouchée, toutes les deux demeurantes en cette commune, Marguerite Benard a signé avec moi, marie Madeleine Moussé a déclaré ne savoir signer après lecture faite. — Demars adjoint

Marguerite Benard

61 Aujourd'huy vingt six Ventose l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Nicolas Christophe né aujourd'huy à Sept heures du matin fils de christophe Degrave Journalier et de Jeanne Françoise hervé sa légitime Epouse, demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt trois Janvier mil Sept cens quatre-vingt douze. Premier témoin Marie Genevieve Poisson Veuve d'Alexandre Poisson. Second témoin Marie Caterine tempier femme de Michel Marchal, tous les deux majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune. un troisiéme témoin Jean Antoine Nicolas David charetier, fils de défunt Nicolas David et de Marie Antoinette Poisson. un quatriéme témoin marie Marguerite Marchal fille de Michel ci dessus, demeurant aussi cette

Cette commune sur la déclaration faite à moi Louis Demars Adjoint mununicipal en l'absence de l'agent de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Christophe Degrave pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, tous les témoins ont signé avec moi après lecture faite —

Jean Antoine Nicolas David

Marguerite marechalle

Demars adjoint

catherine Tempier

marie genevieve poisson

62 Aujourd'huy dix Germinal l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Christophe né aujourd'huy à cinq heures du matin, fils de Claude Poisson Cultivateur et de Marie Madeleine hemet sa légitime Epouse demeurants en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt huit fevrier mil Sept cens quatre vingt six. Premier témoin Paul heautot. Second témoin Marie Caterine Audois, femme de Paul meziere, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurant en cette commune, sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Claude Poisson pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que le second témoin, le premier témoin a signé avec moi après lecture faite. —

Paul hautéau Hemet

Aujourd'huy dix neuf Germinal l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Jean Joseph né d'hier matin fils —

63 Fils de Gerard Doux Cultivateur et de marie Cecile henaut sa légitime Epouse demeurant en cette commune lesquels y ont été mariés le cinq floréal de l'an Second Republicain. Premier témoin Jean henaut frere de l'accou=chée. Second témoin marie Jeanne feuriet grande mere de l'enfant, femme de Gerard Doux, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune. Anne Justine Simone Doux fille de Gerard Doux et de marie Jeanne feuriet a également attesté la naissance. Sur la declaration faite à moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Gerard Doux pere de l'enfant qui a signé avec moi, les témoins ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — gerard doux

Hemez agent

64 Aujourd'huy vingt deux germinal l'an cinq de la Republique Française une et indivisible. —

Acte de Naissance de marie Caterine Antoinette d'hier fille d'Antoine Fleury Cultivateur et de marie Caterine Bordier sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le dix Sept Octobre, mil Sept cens quatre-vingt onze. Premier témoin Antoine Demars, Second témoin marie Caterine Coquerel femme de nicolas Bordier, tous les deux majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune. Nicolas Antoine Demars fils d'Antoine ci dessus, et marie Claude Bordier fille de nicolas Bordier ci dessus, ont également été présent au Acte: Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin Département de la Seine par le citoyen Antoine Fleury pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le second temoin, et marie Claude Bordier après lecture faite autre ont déclaré ne savoir signer. marie glaude B

Antoine fleury Marie Claude [illegible]

Hemez agent

65 Aujourd'huy vingt neuf Germinal l'an cinq de la Republique française une et indivisible

Acte de Naissance de Marie Augustine née d'hier, fille de Jean-Baptiste Joseph Boubert, gendarme, et de madelene charlotte Leroi, Couturiere sa légitime Epouse, demeurants en cette commune lesquels y ont été mariés le douze Brumaire de l'an quatre. Premier témoin Augustin Boubert chef des mouvemens des charrois militaires au Dépos du Roules, Oncle de l'acouchée. Second témoin. marie marguerite meziere Veuve charles Grigault, Couturiere, mere de l'accouchée, tous les deux majeurs, cette derniere demeurant en cette commune. Sur la déclara=tion faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jean-Baptiste-Joseph Boubert pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que les deux témoins apres lecture faite. —

J.B. Boubert Boubert Hemez agent

m. marguerite meziers

66 Aujourd'huy trente Germinal l'an cinq de la Repu=blique Francaise une et indivisible. —

Acte de naissance de Marie Madelene née d'hier, fille de Claude Bordier Cultivateur et de marie madelene Delaitre sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le neuf messidor de l'an trois. Premier témoin hilaire Delaitre, grand pere de l'enfant, maréchal. Second témoin marie marguerite Bordier, majeure, femme de Paul Bordier Cultivateur, sa belle soeur de l'acou=chée, tous les deux demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Claude Bordier, pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le premier témoin. le Second témoin a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

hillaire delaitre

Hemez agent C. Bordier

67 Aujourd'huy trois floréal l'an cinq de la Republique Française une et indivisible. —

Acte de naissance de Marie Augustine née d'hier fille de christophe Boudier Cultivateur et de Marie Jeanne Bordier sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le deux Ventose de l'an second. Premier témoin Jean Baptiste Boudier. — Second témoin Marie Augustine Doris femme de Jacques Bordier, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Christophe Boudier pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, les deux témoins ont signé avec moi après lecture faite. —

Jean Baptiste Boudier

Ma. Doris Hemez agent

68 Aujourd'huy huit Floréal l'an cinq de la Republique Française une et indivisible. —

Acte de naissance de thomas Juste, né aujourd'huy à cinq heures après midi, en la maison de Jean Pierre Opperfeld tailleur d'habits demeurant en cette commune, fils de Marie Jeanne Potrieux Couturiere, laquelle est native de Montreuil près de Vincennes, agée de vingt six ans, fille de Jean Potrieux Cordonnier et de Marie Louise Benard son Epouse demeurant au dit montreuil. Premier temoin thomas Juste Poullard ministre du Culte Catholique. Second témoin Jean Pierre Opperfeld. ci dessus, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune, Sur la declaration faite à moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin Département de la Seine, par Marguerite Benard Sage femme, Epouse de Jean Pierre Opperfeld, laquelle a signé

Ainsi que les deux témoins après lecture faite. — + a signé — le renvoi approuvé —

Opperfeld Poullard Pre. Haidon

Marguerite Benard Hemez agent

69 Aujourd'huy onze Floréal l'an cinq de la republique française une et indivisible. —

Acte de naissance de Benjamin Laurent né aujourd'huy fils de Philibert Grignon Journalier et de Marie Agnés Rayer sa légitime Epouse demeurant en cette commune. lesquels y ont été mariés le vingt huit fevrier mil sept cens quatre-vingt onze. Premier témoin Gilles François Rayer frere de l'acouchée. Second témoin Marie Laurence Demars femme de Nicolas Porchet, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurant en cette commune, Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers. Canton de Pantin, Département de la Seine, par Philibert Grignon pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, les deux témoins ont signé avec moi après lecture faite. —

Jean Louis Rayer Marie Lauraince Demars

Hemez agent

70 Aujourd'huy quatorze Floréal l'an cinq de la republique Française un et indivisible. —

Acte de naissance de Jean Simon né aujourd'huy fils de Louis Claude Porchet Cultivateur et de Marie Cecile Degrave sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le quatorze Octobre mil sept cens quatre-vingt treize de l'an second. Premier témoin Jean Simon Meziere. Second témoin Marie Laurence Demars, femme de Nicolas Porchet, tous les deux

Deux majeurs, Cultivateurs et demeurans en cette commune
Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent mu=
=cipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin,
Département de la Seine par Louis Claude Pouchet, pere de
l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que le premier
témoin, le second témoin a signé avec moi après lecture faite
marie lauvaince de mars

Hemet agent

71 Aujourd'huy vingt floréal l'an cinq de la Repub=
=que française une et indivisible. —

Acte de naissance de Marie Michelle
née aujourd'huy fille de Nicolas Paul Bonneau Cultivateur et
de Anne Elizabeth Bordier sa légitime Epouse demeurant en
cette commune, lesquels y ont été mariés le premier Octobre
mil sept cens quatre-vingt douze. Premier témoin Annet
michel meurede frois, Boulanger. Second témoin michelle
~~Bordier fem~~ Demars femme de Louis Pierre Bordier Cultiva=
tous les deux majeurs et demeurans en cette commune, Sur
la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent munici=
de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Dépar=
=tement de la Seine, par Nicolas Paul Bonneau pere de l'en=
qui a signé avec moi, ainsi que les deux témoins après lec=
faite. — deux mots rayés nul. — Meurede frois

Mi. Sebel Demars

Hemet agent. P. Bonneau

72 Aujourd'huy vingt un floréal l'an cinq de la
Republique française une et indivisible. —

Acte de naissance de François Prudent
né d'hier fils d'Etienne huot marchand Boucher et
marie françoise Colin sa légitime Epouse demeurant
en cette commune, lesquels ont été mariés à la comm=
de la Courneuve, Canton de Pierre fitte, de ce Dépar=

—

En l'année mil sept cens quatre-vingt cinq. 132
Premier témoin Claude François mazier marchand
Boucher. Second témoin, Marie Genevieve messager
femme de Denis Bonnard Cultivateur, tous les deux
majeurs et demeurants en cette commune. Sur la déclara=
=tion faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de
cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Dépar=
=tement de la Seine, par Etienne huot pere de l'enfant
qui a signé avec moi, ainsi que le premier témoin, le second
témoin a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

François Mazier Etienne huot

Hemet agent

73 Aujourd'huy vingt cinq floréal l'an cinq de la
Republique française une et indivisible. —

Acte de naissance de Marie Caterine
née le vingt trois fille de Jean Laurent Bordier, maçon et de
marie Elizabeth Cornu sa légitime Epouse demeurant en cette
commune, lesquels ont été mariés à la Villette près Paris le
deux Janvier mil sept cens quatrevingt huit, Premier témoin
marie Caterine Dudret femme de Jean françois Bordier cultiva=
=teur demeurant en cette commune. Second témoin, Jean marie
Cornu, Cultivateur demeurant à la Villette près Paris. Sur la
declaration faite à moi Jean Louis hemet Agent Municipal
de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin Département
de la Seine, par Jean Laurent Bordier pere de l'enfant qui
a signé avec moi, ainsi que le second témoin le premier
témoin a déclaré ne savoir signer après lecture faite

Cornu Hemet agent bordier

} }

74

Aujourd'huij vingt huit floréal l'an cinq de la
Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Adelaide
née d'hier, fille de Pierre Christophe Maurij Cultivateur
et de marie Michelle Berciere sa légitime Epouse, demeu=
=rant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le quatre
Décembre mil Sept cens quatre-vingt douze. Premier tém
Jean michel Paquet, majeur, maçon demeurant en cette
commune. Second témoin, Reine Marguerite trouillet,
femme de françois Compoint Cultivateur demeurant à
Saint Ouen, de ce Département, Sur la déclaration faite à
moi Jean Louis hemet agent Municipal de la commune
d'Aubervilliers, Canton de Pantin Département de la Seine
par Pierre Christophe Maurij père de l'enfant qui a déclaré
ne Savoir Signer ainsi que le Second témoin, le premier tém
a Signé avec moi après Lecture faite. —

IMPROUVÉ hemet agent

75

Aujourd'huij dix Prairial l'an cinq de la republique
française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Reine Rose
née d'hier fille de Pierre Coquerel Cultivateur et de marie Gen=
=vieve Trouet sa légitime Epouse demeurant en cette commune
lesquels ij ont été mariés le vingt neuf Septembre mil Sept cent
quatre vingt huit. Premier témoin françois Robert Darenne
Epicier demeurant à Paris faubourg Laurent numeros cent un
Second témoin, Marie marguerite Didier femme de Claude Trouet
Cultivateur demeurant en cette commune, lesquels sont majeurs
tous les deux. Rose Etiennette Trouet fille de Claude Trouet
dessus a aussi assisté à l'acte de naissance, Sur la déclaration fa
à moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'Au=
=villiers, Canton de Pantin Département de la Seine par Pier
Coquerel père de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que la mère
après lecture faite. —

Darenne
P. Coquerel Marivo selrgu
L. M. Didier hemet agent

76

Aujourd'huij dix Prairial l'an cinq de la
Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Jeromette Adelaide née aujour=
=d'huij fille naturele de marie Adelaide Delaitre fille
majeure de hilaire Delaitre marechal et de défunte marie
madeleine marquian demeurante en cette commune, dont
le pere nous est inconnu. Premier témoin hilaire Delaitre
marechal, frere de l'accouchée. Second témoin marie Anne
Delaitre fille d'hilaire, Soeur de l'accouchée, tous les deux
majeurs et demeurant en cette commune Sur la Déclaration
faite à moi Jean Louis hemet Agent Municipal de cette
commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département
de la Seine, par Marguerite Benard Sage femme. Epouse de
Jean Pierre Opperfeld, tailleur d'habits demeurant en cette
commune, qui a Signé avec moi, ainsi que le premier témoin,
le second a déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

hilaire Délaitre hemet agent
Marguerite Benard

77

Aujourd'huij treize Prairial l'an cinq de la
Republique Française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Elizabeth alexandrine
née aujourd'huij fille naturele de Caterine Elizabeth —
heudes agée de vingt un an écrivain originaire et demeurante
en cette commune, ij étant née le Sept Novembre mil sept cens
soixante quinze, laquelle est fille de défunt Jean Guillaume
heudes Journalier et de Marie Caterine Loiselet Son Epouse.
Premier témoin Claude Didier Journalier. Second témoin —
marie Denise Loiselet fille d'honoré Loiselet Journalier, tous
les deux majeurs et demeurant en cette commune. Sur la
déclaration faite à moi Louis Demars Adjoint municipal
de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Départe=
=ment de la Seine, par Marie Félicité Jourdoisson Sage
femme, épouse de Jean Remij Joseph Delehet, tailleur
d'habits

D'habits demeurant en cette commune, qui a signé avec moi ainsi que les deux témoins, après lecture faite

claudre didier
denise loiselet Demars adjoint
marie felicité fourdoisson

78 Aujourd'huy seize Prairial l'an cinq de la Republique Française une et indivisible.

Acte de Naissance de therese Reine née hier au soir fille de Pierre Descharmes Journalier et de marie therese martin sa légitime épouse demeurants en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt deux mai mil sept cens quatre-vingt. Premier témoin Pierre Sellier. Second témoin marie therese Rayer femme d'Etienne Pingard, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune; sur la déclaration faite Louis Demars Adjoint Municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Pierre Descharmes pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le premier témoin, le second témoin a déclaré ne savoir signer après lecture faite. Antoine christophe Sellier, fils de Pierre Sellier ci dessus a aussi assisté au dit Acte, et a signé — Pierre Sellier

antoine christophe Sellier
pierre descharmes
Demars adjoint

Aujourd'huy dix sept Prairial l'an cinq de la Republique française une et indivisible. — Septième

79 Acte de Naissance de Jean Baptiste — né d'hier fils de Louis Nicolas Poisson, maçon et de marie Nicole Dupuis sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt quatre Janvier mil sept cens quatre-vingt cinq. Premier témoin Jean Baptiste Poisson fils de Jean. Second témoin marie Catherine Fleuy fille de Nicolas, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune, sur la déclaration faite à moi Louis Demars Adjoint municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Louis Nicolas Poisson pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que les deux temoins après lecture faite

Jean Baptiste poisson marie catherie fleuriy
POISSON
Demars adjoint

80 Aujourd'huy vingt un prairial l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Louise — née d'hier au soir fille de Guillaume Lenoir, et de marie Caterine Dupuis sa légitime Epouse, Journalier demeurant en cette commune, lesquels ont été mariés à la commune de la Courneuve, Canton de Pierre fitte de ce Département, dans le courant de Janvier mil sept cens quatre-vingt six. Premier témoin Paul heautot. Second témoin marie Louise Grimprel femme de Gilles Dudret, tous les deux majeurs Cultivateurs et demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Louis Demars Adjoint municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Guillaume Lenoir pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que le second —

témoin

témoin, le premier témoin a signé avec moi après
lecture faite. — Gaulhauteau Demars adjoint

81 Aujourd'huij vingt trois Prairial l'an cinq de
la Republique Francaise une et indivisible. —
Acte de Naissance de honoré Louis Vincent
né d'hier fils de Louis Vincent hardij, Capitaine des
Grenadier du Bataillon de l'aine actuellement à son poste
et de Marie Claude magnan sa légitime Epouse demeurant
en cette commune, lesquels ij ont été mariés le trois Brumaire
de l'an quatre. Premier témoin Pierre honoré Bonneau, beau-
frere de l'accouchée, Armurier. Second témoin marie Laurence
magnan Soeur de l'accouchée, femme de Guillaume Bonneau
Journalier, tous les deux majeurs et demeurant en cette
commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet
Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton
de Pantin, Département de la Seine, par Vincent hardij
Journalier grand-pere de l'enfant demeurant en cette com
attendu l'absence du pere, pour les faits que nous avons ci
-gués plus haut, lequel a déclaré ne savoir signer, ainsi q
le second témoin, le premier témoin a signé avec moi apr
lecture faite. —

Pierre honoré Bonneau Gemos
agent

82 Aujourd'huij vingt Six Prairial l'an cinq de
Republique Francaise une et indivisible. —
Acte de naissance de Jean marie
né aujourd'huij fils de Jean Baptiste Dautier Journ
et de marie Leblois sa légitime Epouse demeurant
cette commune, le dit Dautier s'est absenté de sa mai
depuis environs le dix Nivose dernier, lequel travail
Etat dans Paris. lesquels ont été mariés à Paris Sur
section

Section du nord, faubourg Martin, le vingt haut. 2e
cinq thermidor de l'an quatre. Premier témoin Jean
Valade officier de Santé. Second témoin Marie Marguerite
Bordier, mere de l'accouchée, Veuve de Simon Leblois, tous
les deux majeurs et demeurants en cette commune Sur
la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent
municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de
Pantin, Département de la Seine par Marie Felicité
Fourdoisson Sage femme Epouse de Jean Remij Joseph
Delehel tailleur d'habits demeurant en cette commune, —
attendu l'absence du pere de l'enfant, comme nous l'avons
allégués plus haut. laquelle a signé avec moi, ainsi que
les deux témoins après lecture faite. —

M M bordue Valade
marie felicité fourdoisson
Gemos agent

83 Aujourd'huij quatre messidor l'an cinq de la Republique
française une et indivisible. —
Acte de naissance de marie Caterine Blanche née
aujourd'huij fille de Jacques christophe Poisson, Journalier
et de marie marguerite Gosse sa légitime Epouse demeurant
en cette commune, lesquels ij ont été mariés le sept Novem
-bre Mil Sept cens quatre-vingt cinq. Premier témoin Jean
Victor cheneviere Cultivateur. Second témoin marie Caterine
Gosse, fille de michel Gosse, nourrisseur, tous les deux majeurs
et demeurans en cette commune. Sur la déclaration faite
à moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune
d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la
Seine, par Jacques Christophe Poisson pere de l'enfant
qui a déclaré ne savoir signer ainsi que le second
témoin —

Témoin, le premier témoin a Signé avec moi après
lecture faite. — Jean vitor cheneviere

84

Aujourd'huij Six messidor l'an cinq de la Rep
=blique Francaise une et indivisible. —
Acte de naissance de Marie Louise Caterine
née d'hier fille de Jacques Degrave Cultivateur
et de marie Caterine Auvrij Sa légitime épouse
demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mari
le vingt Six novembre mil Sept cens quatre-vingt dou
Premier témoin Jean-Victor cheneviere. Second témoin
marie Louise Sellier femme de Paul Demars, tous le
deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette
commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis
hemot agent Mununicipal de la commune d'Auber
=liers, Canton de Pantin Departement de la Seine, pa
Jacques Degrave pere de l'enfant qui a Signé avec
moi, ainsi que les deux témoins, après lecture faite
Jean vitor cheneviere
Marie Louise Sellier Gennes agent
jacques Degrave

Voyez le second suplém

Premier

Le présent registre de supplément contenant deux feuillets, celui ci compris, a été coté et paraphé par moi Pierre Marcel Cottereau, président de l'administration Municipale du Canton de Pantin, Département de la Seine, pour servir à inscrire, sans aucuns blancs, les actes de Naissances qui auront lieu dans la Commune d'Aubervilliers, pendant la cinq.e année de la République Française.

Fait en administration ce huit pluviose an cinq.e de la République française, une et indivisible.

Cottereau

§ Aujourd'huij seize Messidor l'an cinq de la Republique une et indivisible.

Acte de Naissance de Jacques.

Est né d'Avant hier le Soir, fils d'Antoine Pingard Cultivateur et de Marie Jeanne Demars Sa legitime Epouse, demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le treize Septembre mil Sept cens quatre-vingt dix. Premier témoin Jacques Demars Second témoin Marie Geneviere Poisson Veuve d'Alexandre Poisson tous les deux majeurs et Ancien Cultivateurs demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis Hemet Agent Municipal de cette commune d'Aubervilliers Canton de Pantin, Département de la Seine, par Antoine Pingard pere de l'enfant qui a Signé avec moi ainsi que les deux témoins après lecture faite.

J de Mars Marie Geneviel Poisso

Antoine Pingard Hemet agent

86 Aujourd'huy vingt sept messidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible.

Acte de naissance de Marie Victoire née d'hier, fille d'Alexis Dudret revendeur de légumes, et de Marie Marguerite Plaisant sa légitime Epouse, demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le onze mai mil sept cens quatre-vingt neuf. Premier témoin Paul Meziere Cultivateur. Second témoin Marie-Victoire Nison femme de Pierre Toussaint Oyon Cabaretier, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Sur la declaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin Département de la Seine, par Alexis Dudret pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer ainsi que le premier témoin, le second a signé avec moi après lecture faite.

Hemet agent M. V. Nizon

87 Aujourd'huy vingt huit messidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible.

Acte de naissance de François Julien né d'hier fils de François Michel Bregevin Cultivateur et de Marie Caterine Lenoir sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le dix neuf Octobre mil sept cens soixante dix huit. Premier témoin Etienne Julien Dupont Cabaretier. Second témoin Marie Claude Didier fille de Claude Didier, travaillant aux légumes, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers Canton de Pantin, Département de la Seine, par François Michel Bregevin pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que le premier témoin, le second témoin a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

François Michel Bregevin Dupont Hemet agent

88 Aujourd'huy vingt huit messidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible.

Acte de naissance de Marie Caterine, née aujourd'huy fille Jumelle de Jean Baptiste Toussaint Degrave Journalier et de Marie Michelle Marteau sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le cinq floréal dernier. Premier témoin Jean Degrave Journalier grand pere de l'enfant. Second témoin Caterine Marteau femme de Jean Louis Meziere Journalier, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jean Baptiste Toussaint Degrave, pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que les deux témoins après lecture faite en foi dequoi j'ai signé. Hemet agent

89 Aujourd'huy vingt huit messidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible.

Acte de naissance de Marie Michelle née aujourd'huy, fille Jumelle de Jean-Baptiste-Toussaint Degrave Journalier et de Marie Michelle Marteau sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le cinq floréal dernier. Premier témoin Christophe Degrave Journalier, beau-frere de l'acouchée. Second témoin Nicolle Marteau Soeur de l'acouchée, travaillant aux légumes. tous les deux majeurs et demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent, municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jean Baptiste Toussaint Degrave pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que les deux témoins après lecture faite, en foi dequoi j'ai signé. Hemet agent

90 Aujourd'huy trente messidor, l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Nassance de Marie Elizabeth née aujourd'huy fille de George Trouet Cultivateur et de Marie Rose Leboue sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le douze Octobre mil sept cens quatre-vingt onze, premier témoin Nicolas Fleury Cultivateur. Second témoin Brgitte David femme de Laurent Leboue Journalier tous les deux majeurs et demeurants en cette commune; Jean fleuy fils de Nicolas ci dessus et Elizabeth Leboue fille de Laurent Leboue, ont aussi été présent au dit Acte. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers. Canton de Pantin Département de la Seine, par George Trouet pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer ainsi que les témoins à l'exception de Jean fleury qui a signé avec moi après lecture faite. — Jean fleury Hemez agent

91 Aujourd'huy quatre thermidor l'an cinq de la Republique Française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Nicolas. — né aujourd'huy fils de Nicolas Demars Cultivateur et de Marie Genevieve Bordier sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le dix Floréal dernier. Premier témoin Nicolas Bordier pere de l'accouchée. Second témoin Marie Michelle Rayer grande-mere de l'enfant, femme de Claude Demars, tous les deux Cultivateurs et demeurants en cette commune, sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Nicolas Demars pere de l'Enfant qui a

Qui a signé avec moi, ainsi que le premier témoin, le second a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Nicolas Bordier Hemez agent
Nicolas Demars

92 Aujourd'huy six thermidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Pierre Philippe — né hier au soir fils de Simon Robert Boudier Cultivateur et de Marie Jeanne Demars sa légitime Epouse demeurant en cette commune. lesquels y ont été mariés le quatre Octobre mil sept cens quatre-vingt dix. Premier témoin Pierre Boudier beau-frere de l'acouchée. Second témoin Louis Claude Porchel, tous les deux majeurs ~~Cultivateurs~~ et demeurants en cette commune, Marie Caterine Porchel fille de Louis Claude Porchel ci dessus, a aussi été presente audit Acte. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers. Canton de Pantin, Département de la Seine, par Simon Robert Boudier, pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer ainsi que les deux témoins, Marie Caterine Porchel a ~~déclaré ne savoir~~ signé avec moi après lecture faite. — trois mots rayé nul, et la surcharge d'un mot approuvée. —

M-C porchelle Hemez agent

93 Aujourd'huy dix thermidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Madeleine née d'hier matin, fille de ~~Jacques Guillaume~~ Jean Victor hebert charetier, et de Marie Marguerite hemet sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le cinq floréal dernier. Premier témoin

témoin Jean hemet pere de l'acouchée. Second témoin Madeleine Mousset + belle-mere de l'acouchée tous les deux Cultivateurs et demeurant en cette commune sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers. Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jean Victor hebert pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer ainsi que les deux témoins, après lecture faite, en foi de quoi j'ai signé. — + femme de Jacques Guillaume hebert. — Deux mots rayés nul et le renvoie approuvé

Hemez agent

N° 94

Loiselet augustin

Aujourd'huy dix thermidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Augustin — né d'hier au soir fils de honoré Gilles Loiselet Journalier et de Marie Elizabeth Bonneau sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquel y ont été mariés le dix huit Juin mil sept cens soixante seize. Premier témoin Augustin thierry Cabaretier. Second témoin genevieve + femme de Louis Gilles Legendre Cultivateur tous les deux majeurs et demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers Canton de Pantin. Département de la Seine par honoré Gilles Loiselet pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que le premier témoin, le second a déclaré ne savoir signer après lecture faite. — augustin thierry honoré gilles loiselet + Rayer. approuvé le renvoie

Hemez agent

95

Aujourd'huy dix sept thermidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible —

Acte de Naissance de Jean Louis — né d'hier au soir, fils de Jean Auvry Cultivateur et de Marie Poupart sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels ont été mariés à La commune de La Courneuve, Canton de Pierrefitte de ce Département, en Septembre mil sept cens quatre-vingt onze. Premier témoin Louis Boudier, charon demeurant à Crevecoeur hamaux dépendant de la Courneuve ci dessus. Second témoin Elizabeth Bardoux femme de Jean Victor chenneviere Cultivateur tous les deux majeurs, ce dernier demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin Département de la Seine par Jean Auvry pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le premier témoin, le second a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Louis Boudier

Jean Auvry Hemez agent

96

Aujourd'huy dix neuf thermidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Madeleine Esperance née aujourd'huy fille de Claude Laurent Bonneau Cultivateur et de Marie Laurence Boudier sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés

Mariés le vingt quatre Juillet Mil sept cens quatrevingt sept. Premier témoin Paul Bonneau, beau-frere de l'acouchée, second témoin Madeleine Delaitre femme de Claude Bordier, tous les deux majeurs Cultivateurs et demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de cette commune d'aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Laurent Bonneau pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que le premier témoin, le second a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

+ Claude — P Bonneau Hemes agent

Laurent Bonneau

97 Aujourd'huy vingt trois thermidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible.

Acte de Naissance de Jacques Laurent né d'hier fils de Nicolas Landry Cultivateur et de Marie-Anne Cochon sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt un Janvier Mil sept cens quatre vingt huit. Premier témoin Jacques Landry revendeur frere de Nicolas Landry ci dessus. Second témoin genevieve Meziere femme de Bon françois Cochon Cultivateur belle soeur de l'acouchée tous les deux majeurs. + Anne Rousselet fille demeurante chez le dit Nicolas Landry a aussi été présente audit acte. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin Departement de la Seine, par Nicolas Landry pere de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer ainsi

Cinq 208

que le premier ~~témoin~~ et le troisième témoin le second a signé avec moi après lecture ~~faite~~

+ et demeurants en cette commune. — un mot rayé et le renvoie aprouvé. — Hemes agent

Ymesiere

98 Aujourd'huy vingt huit thermidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible.

Acte de Naissance de Marie Victoire née d'hier fille de Jean Meziere fils de Louis Cultivateur et de Marie Anne gendarme sa légitime Epouse demeurants en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt cinq pluviose dernier. Premier témoin Paul Meziere. Second témoin Marie Victoire Bordier femme de Jean françois gendarme tous les deux majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration ~~de Jean Meziere pere de l'enfant qui a~~ faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jean Meziere pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer ainsi que les deux témoins, en foi dequoi j'ai signé après lecture faite. — huit mots rayé nul. —

Hemes agent

99 Aujourd'huy cinq fructidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible

Acte de Naissance de honoré Louis né d'hier fils de Pierre Victor Poisson Cultivateur et de Marie Marguerite Meunier sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés

Mariés le dix huit Vendemiaire de l'an quatre Premier témoin Louis fleury. Second témoin Mariet ~~Denise Poisson~~ fraude mere de l'enfant, ~~femme de Jean Sortais~~ tous les deux majeurs. Cultivateurs et demeurants en cette commune. Sur la declaration faite a moi Jean Louis hemet agent Municipal de la commune d'aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Pierre Victor Poisson pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que le second témoin le premier a signé après lecture faite

+ Madeleine hemet femme de Claude Poisson six mots rayés nul, et le renvoyé aprouvé.

Louis fleury Hemez agent

100 Aujourd'huy huit fructidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible.

Acte de Naissance de Louis Pierre né d'avant hier au soir fils de Louis Bonneau Cultivateur et de Marie Caterine hebert demeurant en cette commune lesquels y ont été mariés le cinq fevrier mil sept cens quatre vingt sept. Premier témoin Pierre Bonneau Lieutenant dans les veterans majeur demeurant en cette commune. Second témoin ~~Jeanne Gaillard~~ marguerite hermeine Epous de Jamme Gaillard, frateur demeurant à Paris rue Neuve Laurent Numeros quatorze section des graveliers, laquel est majeur. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent Municipal de la commune d'Aubervilliers Canton de Pantin, Département de la Seine par Louis Bonneau pere de l'enfant qui a signé avec moi les deux

Les deux témoins ont déclaré ne savoir signer après lecture faite + sa légitime Epouse deux mots rayés et le renvoie approuvé.

Pre haidon Louis Bonneau

Hemez agent

101 Aujourd'huy treize fructidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible.

Acte de Naissance de christophe Michel né d'hier au soir fils de michel Rayer Cultivateur et de Marie Madeleine hardy sa légitime Epouse demeurant en cette commune lesquels y ont été mariés le vingt quatre Octobre, mil sept cens quatre vingt cinq, Premier témoin Christophe hardy fils Second témoin Genevieve Rayer femme de Louis Gilles Legendre, tous les deux majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Michel Rayer pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer ainsi que le second témoin, le premier témoin a signé avec moi après lecture faite.

Christophe hardy fils

Hemez agent

102 Aujourd'huy quatorze fructidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible.

Acte de Naissance de Arnould honoré né aujourd'huy fils de Charles François Peront, pensionnaire de la Republique et de Agnés Petitjean sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels ont été mariés à Paris à la cidevant paroisse de Saint Sulpice

Sulpice, le premier mai mil sept cens quatre-vingt dix. Premier témoins Simon Arnould Collant Corroy=eur, demeurant à Paris rue Neuve martin, Numeros soixante dix sept, section des graveliers. Second témoin Caroline honorée Savary fille majeur demeurant aussi à Paris rue de Vallois Numeros quatre cens quatorze sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Can=ton de Pantin, Département de la Seine par Charles françois Peront pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que les deux témoins après lecture faite + majeur, le renvoi aprouvé. arnould Collant

Savary peuvont hemez agent

103 Aujourd'huy vingt trois fructidor l'an cinq de la Republique une et indivisible. —

Acte de Naissance de marie Elizabeth née hier fille de Jacques Trouet Cultivateur et de marie Catherine thiboust sa légitime Epouse demeu=rant en cette commune les quels y ont été mariés le six juillet mil sept cens quatre-vingt neuf. Premier temoin Baptiste Boucher Cultivateur. Second témoin marie Jeanne Elizabeth massier, femme de Alexis-Charles-Claude-Louis-françois-felix martin Cabaret tous les deux majeurs et demeurant en cette commune sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jacques Trouet pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, les deux témoins ont signé avec moi après lecture faite. —

Jean Baptis Boucher hemez agent

Marie Jeanne Elizabeth Mazier

Aujourd'huy trente fructidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible. — Sept.e 212

104 Acte de naissance de Genevieve Reine née d'avant hier fille de Jean Nicolas Bordier Cultivateur et de Marie Louise Oyon sa légitime Epouse demeurant en cette commune lesquels y ont été mariés le dix neuf aout mil sept cens quatre-vingt huit. Premier témoin Paul Bordier fils de défunt Pierre Bordier, second témoin marie Genevieve Demars fille de défunt Toussaint Demars, tous les deux majeurs cultivateurs et demeurant en cette commune, sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers Canton de Pantin, Département de la Seine par Jean Nicolas Bordier pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que les deux témoins après lecture faite. —

Paul Bordier Marie genevieve Demars

Jean Nicolas Bordier hemez agent

Répertoire ou Table Alphabétique des Naissances de l'an cinq republicaine

	A.		
Auvry	Jean Louis, fils de Jean et de Marie Poupart.	17	Thermidor
	B.		
Berciere	Marie Toussainte, fille de Denis-Etienne et de Marie Denise hemet.	9	Brumaire
Bonissant	Marie Marguerite, fille de Michel Jean Baptiste et de Marie Louise Cousin	30	Vendemiaire

Bonneau Louis Pierre, fils de Louis et de marie Caterine Hebert	8	Fructidor
Bonneau Madelene-Espérance, fille de Claude Laurent et de marie Laurence Boudier	19	Thermidor
Bonneau marie-Michelle, fille de Nicolas Paul et d'anne Elizabeth Bordier	20	Floréal
Bordier Enfant mâle, fils de Paul et de marie-marguerite Bordier	13	Pluviose
Bordier Genevieve Reine, fille de Jean Nicolas et de marie Louise Ojon	30	Fructidor
Bordier Marie-Caterine, fille de Jean Baptiste et de marie Caterine Bordier	29	Frimaire
Bordier marie Caterine, fille de Jean Laurent et de marie Elizabeth Cornu	25	Floréal
Bordier marie Madelene, fille de Claude et de marie Madelene Delaitre	30	Germinal
Boubert Marie Augustine, fille de Jean Baptiste et de Madelene Charlotte Leroi	29	Germinal
Boucher Jean Baptiste, fils de Jean Baptiste et d'anne Marie Blanche Tuniere	12	Frimaire
Boudier Louis, fils de Louis Guillaune et de marie Genevieve Lamarche	16	Brumaire
Boudier Marie Augustine, fille de christophe et de marie Jeanne Bordier	3	Floréal
Boudier Pierre-Philippe, fils de Simon Robert et de marie Jeanne Demars	6	Thermidor
Bregevin François Julien, fils de François-michel et de marie Caterine Lenoir	28	messidor
C		
Coquerel marie-Reine-Rose, fille de Pierre et de marie Genevieve Trouet	10	Prairial
Cousin Marie-Louise, fille de Jean Louis et de marie Claire Thibault	25	Vendemiaire

D

Dautier Jean Marie, fils de Jean Baptiste et de marie Leblois	26	Prairial
Davin Pierre François, fils de Claude et de marie Caterine Boudier	16	Nivose
Degrave Marie Caterine, fille de Jean Baptiste Toussaint et de marie michelle marteau	28	messidor
Degrave marie Michelle, fille de Jean Baptiste Toussaint et de marie michelle marteau	28	Messidor
Degrave marie Louise Caterine, fille de Jacques et de marie Caterine auvrij	6	messidor
Degrave Nicolas christophe, fils de christophe et de Jeanne Françoise hervé	26	Ventose
Delaitre Jeromette adelaide, fille naturelle de marie adelaide Delaitre	10	Prairial
Delanoue Pierre antoine, fils de Pierre et de marie Genevieve Monnot	1	Nivose
Demars Jean Claude, fils d'honoré Claude, et de Genevieve Caterine Rajer	15	Pluviose
Demars Joseph Paul, fils de Nicolas et de Marie Claude Meziere	15	Vendemiaire
Demars Marguerite Scolastique fille naturelle de marguerite Genevieve Demars	1	Pluviose
Demars Marie Joseph, fille de Nicolas et de marie Joseph Jouault	1	Pluviose
Demars Nicolas, fils de Nicolas et de marie Genevieve Bordier	4	Thermidor
Demars Thérese Genevieve, fille d'Etienne et de marie Genevieve Boudier	30	Frimaire
Descharmes Therese Reine, fille de Pierre et de marie Therese Martin	16	Prairial
Doublet Jacques christophe, fils de Jean Baptiste et de marie Bonneau	4	Ventose

Doux Jean Joseph, fils de Gerard et de Marie Cecile henault. . . .	19	Germinal
Dudret Marie Victoire, fille d'Alexis et de Marie Marguerite Plaisant. .	27	Messidor
Durand Marie Cecile, fille de Jean Pierre et de Marie Jeanne hotot. . . .	7	Nivose
Duval Marie Françoise, fille de Pierre et de Charlotte Doublet. . . .	9	Frimaire
E.		
Edme Louise Toussainte, fille de Charles et de Marie Denise Doublet. . . .	24	Ventose
F.		
Fleury honoré Toussaint, fils de Nicolas et de Marie Marguerite Bordier. .	3	Nivose
Fleury Marie-Caterine Antoinette, fille d'Antoine et de Marie Caterine Bordier. . .	22	Germinal
G.		
Grignon Benjamin Laurent, fils de Philibert et de Marie Agnès Rayer. . . .	11	Floréal
Grimprel Marie Madelene Elizabeth, fille d'Antoine Lucien et de Marie Madelene Lamarche.	21	Pluviose
h.		
hardy honoré-Louis-Vincent, fils de Louis Vincent et de Marie Claude Magnan. . .	23	prairial
haube François, fils naturel d'Agnèse haube	27	Frimaire
hebert Enfant femelle et naturelle de Marie Victoire hebert.	24	Ventose
hebert Guillaume Toussaint, fils de Jean Louis et de Marie Ursule Bonneau. .	11	Brumaire
hebert Marie Madelene fille de Jean Victor et de Marguerite hemet. . . .	10	Thermidor
hemet Jean Baptiste, fils de Jean Baptiste et de Marie Cecile Ledue. . . .	4	Nivose

Neuv.

216

hemet Jean Louis, fils de Jean Nicolas et de Marie Theres Degrave.	1	Nivose
hemet Laurence Louise, fille de Nicolas et de Marie Michelle hebert. . .	23	Brumaire
hemet Marie Laurence, fille de Jacques et de Marie Genevieve Ursule Cousin. . .	16	Pluviose
hemet Marie-Marguerite-Sophie, fille de Jean Louis et de Marie Théres Bonneau.	16	Nivose
heudes Elizabeth Alexandrine, fille naturelle de Caterine Elizabeth heudes. . . .	13	Prairial
huot François-Prudent, fils d'Etienne et de Françoise Colin.	21	Floréal.
L.		
Landry Jacques Laurent, fils de Nicolas et de Marie-Anne Cochon.	23	Thermidor
Landry Marguerite, fille de Jacques et de Nicole Guelley.	28	Brumaire
Leboue Marie Louise fille de Louis Dominique et de Marie Victoire cheneviere. .	4	Vendemiaire
Lecomte Louis, fils de feu Jean Louis et de Marie Angelique Bodiau. . . .	25	Nivose
Legendre Jean Baptiste, fils de Louis et de Marie Reine Bordier.	1	Ventose
Legendre Louis Joseph, fils de Louis et de Marie Therese Boucher.	15	Vendemiaire
Lemaitre Claude Antoine, fils de Nicolas et de Marie Reine Meziere. . .	4	Brumaire
Lenoir Marie Louise, fille de Guillaume et de Marie Caterine Dupuis. . .	21	Prairial
Lezier Marie Marguerite, fille de Jacques Louis et de Marie Therese Demars.	23	Pluviose

Loiselet Augustin, fils d'honoré Gilles et de marie Elizabeth Bonneau . .	10	Thermidor

M.

Marin Marie Caterine, fille de Guillaume et de Jeanne Veronique Bordier . .	7	Vendemiaire
Marin Marie Louise, fille de christophe et de Marie Félicité Vatteau . . .	21	Frimaire
Mauriy Enfant Jemelle, de Louis Martin et de Reine michelle henriy . . .	8	Frimaire
Mauriy Louis Paul, fils de Paul et de marie Nicole Bordier	21	Pluviose
Mauriy marie adelaïde, fille de Pierre christoph et de marie michelle Bereiere . . .	28	Floréal
Meziere Augustin Marie fils de Paul et de marie Anastasie Bordier	4	Vendemiaire
Meziere Blanche madelene, fille de Louis et de marie madelene Boucher . . .	20	Brumaire
Meziere Geneviere michelle fille de Louis charles et de marie Victoire Bordier	13	Ventose
Meziere Marie Claude fille de Jean Simon et de marie Therese Degrave . . .	25	Vendemiaire
Meziere Marie Victoire, fille de Jean et de marie Anne Gendarme	28	Thermidor
Milleret marie Clemence Désirée, fille de Germain et de Geneviere Caterine Clemence Caron	8	Frimaire

O.

Ojon, Enfant mâle, fils de Pierre Toussaint et de Marie-Victoire Nison . . .	9	Frimaire

P.

Pereij Pierre Augustin, fils de Pierre Augustin et de marie Victoire Paillié . . .	13	Pluviose

Dix.ième

Perond Arnould honoré, fils de charles françois et d'Agnès petit-Jean	14	Fructidor
Pingard Jacques, fils d'Antoine et de marie Jeanne Demars	16	messidor
Poisson christophe, fils de Claude et de Marie madelene hemet	10	Germinal
Poisson honoré Louis, fils de Pierre Victor et de Marie Marguerite Meunier . . .	5	Fructidor
Poisson Jean, fils de Jacques christophe et de marie Therese Demars	28	Pluviose
Poisson Jean Baptiste, fils de Louis Nicolas et de marie Louise Dupuis	17	Prairial
Poisson Marie Caterine Blanche, fille de Jacques christophe et de marie marguerite Gosse.	4	messidor
Poisson Marie Louise, fille d'Antoine et de Louise angélique Meny	26	Nivose
Poisson Marie Nicole, fille d'Adrien et de marie Cecile Poisson.	13	Ventose
Poquet Marie Geneviere, fille de Jean Baptiste et de Marie Louise Lapieque . . .	13	Ventose
Porchet Jean Simon, fils de Louis Claude et de marie Cecile Degrave	14	Floréal
Potrieux Tomas Juste, fils naturel de marie Jeanne Potrieux	8	Floréal.

R.

Rajer christophe michel, fils de michel et de marie madelene hardij . . .	13	Fructidor
Rajer Pierre Nicolas, fils de Claude Nicolas et de marie madelene Bonneau . . .	25	nivose
Rousseau marie Esther, fille de Nicolas et de marie Jeanne Plaisant	15	nivose

Rousselot	Louis-Germain, fils de Martin François et de marie marguerite Lamarche	23	Nivose
Rouveau	Jean-Baptiste-Louis, fils de Jean Louis et de marie Claude hemet	14	Vendemiaire
Ruelle	François Etienne, fils d'Etienne et de Cecile Emery	21	Pluviose
	S.		
Saloy	marie michelle-sophie, fille de Jacques Nicolas et de marie michelle Bonneau	5	Ventose
Sellier	marie Therese, fille de Claude et de marie Toussainte Bonissant	6	nivose
Sonto	marie marguerite, fille d'Etienne Gre=goire et de marie Genevieve Boudier.	14	Pluviose
	T.		
Trouet	marie Elizabeth, fille de George et de marie Rose Leboue	30	messidor
Trouet	marie Elizabeth, fille de Jacques et de marie Caterine Thiboust . . .	23	Fructidor
Trouet	Rose Désirée, fille de Jacques et de marie Caterine Thiboust	1	Vendemiaire
	V.		
Valade	anne Elizabeth, fille de Jean et d'anne alexandrine Lemaire	11	Frimaire

Le total des Naissances pour l'an cinq est de cent quatre, dont 48 garçons et 56 filles

Le présent Registre contient seize feuillets celui ci compris, a été cotté et paraphé par moi Pierre Marcel Cottereau Président de l'Administration Municipale du Canton de Pantin, Département de la Seine, pour servir à inscrire de suite et sans aucun blanc les actes de naissances qui auront lieu dans la commune d'Aubervilliers, pendant la cinquième année de la République française.

Fait en Administration ce quatrième jour complementaire an quatre de la République française une et indivisible.

Le fils à Pierre Grimpret a été marié, à la Courneuve, les 2 derniers jours de fructidor, an 6e.

Le présent Registre contient seize feuillets celui-ci compris, a été coté et paraphé par moi Pierre Marcel Cottereau président de l'administration Municipale du Canton de Pantin. Département de la Seine pour servir à inscrire de suite et sans aucun blanc les Actes de mariages qui auront lieu dans la commune d'Aubervilliers, pendant la cinquième année de la République française. —

Fait en Administration ce quatrième jour complémentaire, an quatre de la République française une et indivisible. —

Cottereau

1 Aujourd'huy vingt cinq Vendemiaire l'an cinq de la République Française une et indivisible à sept heures du soir, par devant moi Jean Louis Heinot Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin. Département de la Seine, Elu le quinze Brumaire d'après la loi du dix neuf Vendemiaire de l'an quatre, autorisé par ladite loi de recevoir les actes civils des citoyens, sont comparus en la maison commune et devant moi pour contracter mariage, d'une part: Gabriel Gilles Boudier agé de trente huit ans veuf de Marie Genevieve Guichard, Cultivateur, originaire et demeurant en cette commune. le futur conjoint était accompagné des citoyens George Boudier et Antoine Boudier ses frères, majeurs, Cultivateur et demeurants en cette commune, et du citoyen Amedé François chevassu, aussi majeur marchand Orfevre demeurant à Paris rue du Faubourg martin numeros soixante quatre, Section de Bondy. D'autre part Marie Françoise Godard, agée de cinquante deux ans. Veuve de Jacques François Leonard, Nourrisseuse de Bestiaux, demeurante en cette

En cette commune, la future conjointe était accom=
=pagnée des citoyens Claude Didier, Journalier, son beau
frere, de Pierre haidon notre Secretaire, amis de la future
tous les deux majeurs et demeurants en cette commune, et
du citoyen Sebastien Marie Lemoine Bijoutier, aussi
majeur et amis de la future, demeurant à Paris, même maison
que le citoyen Amedé François chevassu ci dessus. moi Jean Louis
hemet, après avoir fait lecture en présence des parties et des témoins
1°. de l'acte de Baptême de Gabriel Gilles Boudier du quatre Septem=
=bre mil sept cens cinquante huit, qui constate qu'il est né en
cette commune le trois dudit mois et an, du légitime mariage de
George Boudier et de Laurence Legendre son Epouse. 2°. de l'acte
de mariage du même Gabriel Gilles Boudier, du vingt cinq Septem=
=bre mil sept cens quatre-vingt six, tiré des Registre de cette comm
qui constate, que le dit jour il y a épousé Marie Genevieve Guichard
laquelle était veuve de défunt Claude chevau. 3°. de l'acte de déc
de la même Marie Genevieve Guichard, du seize Fructidor dernier
qui constate quelle est décédée en cette commune le quinze dudit
mois et an, comme Epouse de Gabriel Gilles Boudier. 4°. de l'acte
de Baptême de Marie Françoise Godard, qui nous a paru être en
bonne et due forme, délivré par le citoyen Boulanger Secretaire
greffier de la commune de Josy l'union le onze prairial de l'an
deux par les maire et officiers municipaux, qui constate que le
dix Juillet mil sept cens quarante quatre, est née Marie Franç
Godard du légitime mariage d'Etienne Godard et d'Antoinette
Tibeault son Epouse. 5°. de l'acte de mariage de la ditte
Marie Françoise Godard, du vingt trois Juillet mil sept
cens soixante dix qui constate quelle a été mariée en cette
commune, avec Jacques François Leonard. 6°. d'une Expé=
=dition d'un acte de Notorieté passé par le citoyen Codieu
Notaire public demeurant en cette commune le trois thermi=
=midor de l'an trois enregistré à Franciade le même jour
par Bruté, dans lequel les citoins Pierre toussaint Oyon
marchand de vin aubergiste, henry antoine houdet bourrelier
et Jean-Remy Joseph Delehel tailleur d'habits, tous
demeurants en cette commune; les quels ont par ces présentes
déclarés et attestés par notorieté à tous qu'il appartiendra
avoir parfaitement connu Jacques François Leonard,
Berger

page deuxième

Berger à Aubervilliers et qu'il est décédé en ce
lieu d'Aubervilliers le douze Octobre, mil
sept cens quatre-vingt neuf desquelles déclarations
et attestations ont requis acte, à eux octroyé pour servir
et valoir ce que de raison, la dite expédition a été délivrée
hier vingt quatre, par le même Codieu Notaire public en cette
commune, légalisée le même jour par le citoyen Jean Louis hemet
Agent, aussi de cette commune. 7°. de l'acte de publication de
promesses de mariage entre les futurs conjoints dressé par moi Jean
Louis hemet, publié le vingt trois du présent mois à huit heures
du matin, en suite affiché à la porte de la maison commune.
après aussi que Gabriel Gilles Boudier et Marie Françoise
Godard, ont eu déclarés à haute voix se prendre mutuellement
pour Epoux. J'ai prononcé au nom de la loi que Gabriel Gilles
Boudier et Marie Françoise Godard sont unis en mariage.
J'ai en vertu des pouvoirs qui me sont délégués rédigé le présent
acte, que les parties et témoins ont signé avec moi, après lecture
faite. le jour, mois et an ci dessus. —

+ légalisé. — — approuvé le renvoie —

Les futurs conjoints ni leurs témoins ne s'étant pas rendus
hier au soir à la maison communune, attendu que les Citoyens
Lemoine et Chevassus de Paris, dénommés et qualifiés dans
l'acte ci dessus, n'etaient pas arrivé, lesquels s'y sont rendus tous
ce dit jour vingt six Vendemiaire à dix heures du matin, lesquels
ont approuvé et ratifié l'acte datté d'hier, dans tout son
contenu, après que lecture en a été faite ainsi que des
pieces à l'apuis en foi de quoi ils ont signé, avec moi, après
que Gabriel Gilles Boudier et Marie Françoise Godard ont eut
déclaré à haute voix se prendre mutuellement pour Epoux,
J'ai prononcé au nom de la Loi que Gabriel Gilles Boudier
et Marie Françoise godard sont unis en mariage, en foi de quoi
nous avons signé. —

G. G. Boudier — George Boudier — Chevassus

A. Boudier — Lemoine

M. Godard — Didier

Hemet agent — Pre haidon

L'Administration Centrale du Département de la Seine, a, le neuf Brumaire dernier, arrêté, que des nouveaux modèles d'actes civils, seront envoyés aux Administrations Municipales, pour les remettres aux officiers ou agent Municipaux chargés de constater les actes civils; les dits modèles ne nous sont parvenus que le huit Nivose présent mois. En conséquence nous reformons l'ancien Stile pour nous conformer aux nouveaux modèles; fait à Aubervilliers le neuf Nivose l'an cinq Republicaine. — Jemez agent

Aujourd'huij vingt cinq Pluviose l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de mariage de ~~Louis~~ Meziere, agé de cinquante ans et cinq mois, né en cette commune le vingt un Septembre mil sept cens quarante Six, fils de Louis Meziere et de Marie thérese Olivier son Epouse, tous les deux décédés; Le dit Epoux marié en premiere noces en cette commune, le quinze Fevrier Mil sept cens soixante huit avec Catherine Angelique Hedelin, laquelle y est décedée le quinze Brumaire an cinq Republicain. —

Et de Marie Anne Gendarme travaillant aux légumes demeurante en cette commune, agée de vingt Sept ans ½ demij, y étant née le quatorze Aout mil Sept cens Soixante neuf, fille de Jean Gendarme et de Geneviève françoise Boudier son Epouse, le dit Gendarme existant dans l'une des maisons de Secours de Paris dite les Incurables, pour cause de caducité, Geneviève françoise Boudier décedée en cette commune, le neuf Octobre mil Sept cens quatre-vingt Sept. —

La publication du présent Mariage a eut lieu le vingt deux de ce mois, à dix heures du matin, et en Suite affiché au terme de la Loi, à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi que le Registre des publications de promesses de mariage l'atteste.

Les Actes de Baptemes, mariages et décès ci dessus datés et enoncés, le tout en bonne et due forme, Sont tirés des Registres Originaux qui Sont en dépos en cette commune. —

En Suite ~~Louis~~ Meziere Epoux a déclaré à haute voix prendre

Moi Jean Louis Hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, canton de Pantin, Département de la Seine, Ai prononcé que Jean Meziere et marie anne Gendarme sont unis en mariage. Jemez agent

Prendre en mariage Marie Anne Gendarme. Et Marie Anne Gendarme Epouse a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage ~~Louis~~ Meziere le tout en présence des témoins ci après dénommé, du côté de l'Epoux, de Paul Meziere et Jean françois Meziere ses Cousins germain. Du côté de l'Epouse, Jean françois Gendarme son frere, et de Pierre Victor Sivot son Oncle, tous majeurs, Cultivateurs et demeurant en cette commune. —

Moi Jean Louis Hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi, que les dits Epoux Sont unis en mariage. L'Epoux, l'Epouse, Paul Meziere, Jean françois Meziere et Pierre Victor Sivot ont déclaré ne Savoir Signer, Jean françois Gendarme a Signé avec moi après lecture faite. — —

+ Jean, Le renvoie approuvé —

Jean. ## Jean. trois mots rayés nul, et approuvé les renvoyé

Jean françois Geandarme Jemez agent

Aujourd'huij deux Ventose l'an cinq de la Republique française une et indivisible, à huit heures du matin. —

Acte de Mariage de Guillaume Fontaine, marechal agé de trente huit ans et neuf mois, né en cette commune le dix avril mil Sept cens cinquante huit, fils de Claude Fontaine marechal, et de Marie Madelene Marquian Son épouse, tous les deux décédés. Ledit Epoux marié en premiere Noces en cette commune, le vingt cinq Maij, Mil Sept cens quatre-vingt neuf, avec Marie Michelle Lemaître, laquelle y est décedée le vingt Nivose dernier. —

Et de Marie Laurence Bonissant revendeuse de légumes, agée de dix neuf ans ½ demi, née en cette commune le vingt Juillet mil Sept cens Soixante dix Sept, fille de Simon Bonissant Cultivateur et demeurant Marie Geneviève Leroux Son Epouse, tous les deux présent et consentant, lesquels ont Signé. —

La publication du présent mariage a eut lieu le trente Pluviose dernier à dix heures du matin, et en Suite affiché au terme de la Loi, à la porte extérieure de cette maison commune

Commune, ainsi que le registre des publications des promesses de mariage l'atteste. —

Les actes de Baptêmes, Mariages et décès ci dessus datés et ennoncés, le tout en bonne et due forme, sont tirés des Registres Originaux qui sont conservés en cette commune. —

En Suite Guillaume Fontaine Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie Laurence Bonissant. Et Marie Laurence Bonissant Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Guillaume Fontaine. Moi Jean-Louis hemet Agent Municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi que Guillaume Fontaine et Marie Laurence Bonissant sont unis en mariage. Le tout en présence des témoins ci-après dénommés, du côté de l'Epoux, de Claude augustin Fontaine son frere, marechal, de hilaire Delaitre son beau-pere, aussi marechal, et de Claude Bordier son beau-frere Cultivateur. Du côté de l'Epouse, de Simon Bonissant son pere, de marie Genevieve Leroux sa mere, de Claude Sellier son beau-frere, et de Gabriel François Boudier son Oncle maternele, tous Cultivateurs. —

Les parties et les temoins sont tous majeurs et demeurant en cette commune, à l'exception de l'Epouse qui est mineure, lesquels ont tous signé avec moi, à l'exception de Claude Augustin Fontaine qui a déclaré ne savoir signer, après lecture faite. — un mot rayé nul. —

Guillaume Fontaine — Simon Bonissant
Laurence Bonissant — C. Bordier
hilaire delaitre — Bordier
Claude Sellier — Gemez agent
Marie genevieve Gemez agent — Leroux

page quatrieme

1

Aujourd'hui trois Floréal, l'an cinq de la Republique Française une et indivisible, à onze heures du matin, Acte de mariage de Claude Maury, charetier, âgé de quarante ans et sept mois, né en cette commune le onze Septembre mil sept cens cinquante six, fils de défunt martin Maury, Menuisier et de marie Laurence Godefroy son Epouse, le dit martin Maury décédé en cette commune le dix sept Ventose dernier, comme il appert par nos Registres

Et marie michelle monnot, revendeuse de légumes, agée de vingt neuf ans, née en cette commune le vingt six mars mil sept cens soixante huit, fille d'antoine Monnot journalier, et de marie michelle Auvry son Epouse, tous les deux présent et consentant. —

La publication du présent Mariage a eut lieu le vingt neuf germinal dernier, à onze heures du matin, et ensuite affiché au terme de la Loi à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi que le Registre des publications des promesses de mariages l'atteste. —

Les actes de Baptêmes et décès ci dessus datés et ennoncés le tout en bonne et due forme, sont parties des Registres originaux à ce destinés, qui sont conservés en cette maison commune. —

En Suite Claude Maury Epoux, a déclaré à haute voix, prendre en mariage Marie michelle monnot. Et marie michelle monnot Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Claude Maury. Moi Jean Louis hemet agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi que Claude Maury et Marie michel Monnot sont unis en mariage. Le tout en présence des témoins ci après dénommés; du côté de l'Epoux, de Louis Martin Maury, christophe Maury et Paul Maury ses frers cultivateurs; du côté de l'épouse, d'Antoine Monnot son pere et Antoine Monnot son frere, tous les deux journaliers, de Jean Degrave son Oncle —

Journaliers ont

Journaliers et Jacques Salois, cousin germain Journalier
Les parties et les témoins sont tous majeurs et demeurans
en cette commune, à l'exception d'antoine Monnot frere
de l'Epouse qui est mineur, lesquels ont tous signé avec
moi à l'exception de l'Epoux et l'Epouse, chrisstophe Mauri
les deux antoine Monnot, Jean Degrave et Jacques Salois
qui ont déclarés ne Savoir Signer après lecture faite. —

Louis Mozy Gemez agent
Daumoy

Aujourd'huij Cinq Floréal l'an cinq de la Republique
Française une et indivisible, à Six heures du matin. —

Acte de Mariage de Jean Victor hebert charetier agé de vingt
huit ans et Sept mois, né en cette commune le onze de Sept-
=embre mil Sept cens Soixante huit, fils de Jacques guillaume
hebert et de Madelene mousset Sont Epouse, Cultivateurs,
présens et consentant. —

Et marie Marguerite hemet, agée de vingt trois ans,
et trois mois, née en cette commune le vingt deux Janvier
mil Sept cens Soixante quatorze, fille de Jean hemet
Cultivateur et de défunte marie Marguerite Poisson-
son épouse, cette derniere décédée en cette commune le vingt
Six décembre mil Sept cens quatrevingt dix. —

La publication du présent mariage a eut lieu le premier
de ce mois à huit heures du matin, et en Suite affiché au terme
de la Loi, à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi
que le Registre des publication des promesses de mariage l'attestent

Les Actes de Baptêmes et décès ci dessus dattés et enoncés
le tout en bonne forme sont parties des Registres originaux
à ce destinés, qui sont conservés en cette maison commune.

En suite Jean Victor hebert Epoux a déclaré à haute voix
prendre en mariage marie Marguerite hemet. Et marie
Marguerite hemet Epouse a déclaré aussi à haute voix
prendre en mariage Jean Victor hebert. moi Jean
Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Auberv-
=iers

Liers, Canton de Pantin, Département de la Seine
J'ai prononcé au nom de la loi que Jean Victor
hebert et marie marguerite hemet sont unis
en mariage. Le tout en présence des témoins ci après
dénommés; du côté de l'Epoux de Jacques Guillaume
hebert son pere, et de guillaume hebert son frere, Journaliers.
Du côté de l'Epouse, de Jean hemet son pere, de nicolas hemet,
Jean Nicolas hemet, Guillaume hemet et Jean Louis hemet
ses freres, tous Cultivateurs. Les parties et les témoins dénom-
=més au présent acte, sont tous majeurs et demeurants en cette
commune, lesquels ont Signé à l'exception de l'Epoux, l'Epouse
Jacques Guillaume hebert, Guillaume hebert, Nicolas hemet,
et Jean Nicolas hemet qui ont déclaré ne savoir signé après
lecture faite. — + et due. — guillaume hemet

C. Bordier Jean Louis hemet
Gemez agent

6

Aujourd'huij Cinq Floréal l'an cinq de la Republique
française une et indivisible, à onze heures du matin. —

Acte de mariage de Jean-Baptiste-Toussaint Degrave,
Journalier, âgé de vingt cinq ans et huit mois, né en cette commune
le vingt Six aoat mil Sept cens Soixante onze, fils de Jean Degrave
et de marie Caterine Auvrij son Epouse, Journalier demeurant
en cette commune, présens et consentant. —

Et marie Michelle marteau, fille, agée de vingt qua-
=tre ans onze mois et quelques Jours, née à la Courneuve de
ce Département, Canton de Pierre fitte, le Six mai, Mil
Sept cens Soixant douze, du légitime mariage de Guillaume
marteau et de Michelle Parquet son Epouse, Suivant son
acte de naissance sus dattés, qui nous a été représenté, Extrait
des Registres de la ditte Courneuve, déposés aux Archives du
Canton de Pierre fitte, délivré le vingt trois germinal dernier,
par le citoyen Cadmus Lahirlaye premier commis pour
l'absence du Secretaire, légalisé par les membres de
l'administration

L'Administration municipale du dit Canton, Signé Guyot et heude, auquel est apposé le Cachet de la ditte Administration; Laditte marie michelle marteau demeurante en cette commune depuis plusieurs années; nous a représenté l'acte de décès de Guillaume marteau son pere, du vingt deux aout mil sept cens quatre vingt-douze; Et aussi l'acte de décès de marie michelle Larguet sa mere du treize Juillet mil sept cens quatre vingt huit, en bonne et du formes, dont il appert qu'ils sont décedés aux dittes Epoques à la ditte Courneuve, dont les Registres sont déposés aux memes Archives que ci dessus, et les Extraits délivrés par les mêmes citoiens que son acte de naissance, et à la même Epoque. —

En Suite Jean-Baptiste Toussaint Degrave Epoux a déclaré, à haute voix prendre en mariage marie michelle marteau, Et marie michelle marteau Epouse a déclaré aussi à haute voix prendre en Mariage Jean-Baptiste Toussaint Degrave. Moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, Jai prononcé au nom de la Loi, que Jean Baptiste Toussaint Degrave et Marie michelle marteau sont unis en mariage, le tout en présence des témoins ci après denommés, du côté de l'Epoux de Jean Degrave son pere, de christophe Degrave son frere et de Antoine monnot, tous majeurs, Journaliers et demeurants en cette commune; du côté de l'Epouse, de Jean Louis Meziere son beau-frere Journalier demeurant en cette commune, et de Jacques médard marteau son frere Journalier demeurant à Franciade, tous les deux majeurs. L'Epoux, l'Epouse et les témoins ont déclarés ne Savoir signer, ainsi que les témoins Etienne huot Nicolas Degrave Gomez agent

Aujourd'huy dix Floreal l'an cinq de la Republique une et indivisible à l'heure de midi. —

Acte de mariage de Jean Louis Perdu, Cordonnier âgé de dix huit ans et cinq mois, demeurant à Franciade, fils mineur de défunt Etienne Perdu, Ecrivain et de défunte marie Judith Larue son Epouse, lequel nous a représenté son acte de Baptême en bonne et due forme, du vingt Sept Novembre mil Sept cens Soixante dix huit, qui constate qu'il est né à cette époque Sur la cidevant paroisse de Saint marcel le martir, à Saint Denis en France. le dit extrait est tiré de la premiere minute de l'un des dits Registres déposés aux archives de la maison commune de Franciade expédié le Sept germinal dernier Signé Lanneau. Legalisé le même jour par les Administrateurs municipaux de la ditte commune de Franciade, Signé Lorget et Moynier, revetus du Sceau de la ditte Administration. —

Le dit Jean Louis Perdu nous a également représenté l'acte de décès de marie Judith Larue, du vingt six aout mil Septcens quatre vingt huit, qui constate quelle est décedée à Saint Denis en France le vingt cinq du dit mois et an, Sur la cidevant paroisse de Saint marcel le martir, délivré et Legalisé le même Jour, par les mêmes citoyens que Son acte de Baptême, laquelle est dite Veuve en premiere Noces de Louis Devouge Volailler. et en Seconde d'Etienne Perdu, et agée denvirons cinquante ans. —

Le dit Jean Louis Perdu nous a aussi représenté l'acte de décès d'Etienne Perdu Son pere, huissier, du vingt un Aout Mil Sept cens quatre-vingt Sept qui constate qu'il est décedé à saint Denis en France le vingt du dit mois et an Sur la cidevant paroisse de Saint marcel le martir, délivré et legalisé le même jour, par les mêmes citoyens que Son acte de Bapteme, agé de Soixante quatre ans. —

Le dit Jean Pierre Perdu nous a également representé conjointement avec le citoyen Jean Pierre Gordierre son beau frere tailleur d'habits demeurant aussi à Franciade, présent et consentant, une Expédition d'un acte de tutelle fait le huit germinal dernier devant le citoyen Jacques François maillet Juge de paix de la commune de Franciade ici demeurant, enregistré à Franciade le neuf du même mois par lequel

Lequel, que le citoyen Jean Louis Perdu sest présenté chez le citoyen Maillet accompagné de ses plus proches parens et amis en nombre suffisant, à l'effet de faire un acte de tutelle pour quil lui soit nommé un tuteur adhoc, pour consentir à son mariage avec la citoyenne Joanne Francoise Potron agée de vingt deux ans, fille de François Potron Jardinier et de Jeanne Chalons son Epouse demeurant à Aubervilliers, que les dits parens et amis ont pensé quil était de leur Justice de ne point s'opposer au mariage projetté par le dit mineur, en conséquence ils ont nommé pour Curateur adhoc, le citoyen Jean Pierre Gordierre pour consentir au dit mariage. —

Et Joanne Francois Potron agée de vingt deux ans, trois mois, née à la chapelle Franciade le quatorze Janvier, mil Sept cens Soixante quinze, Suivant son acte de Baptême qui nous a été représenté en bonne forme, du dix huit du dit mois et an, délivré le trois germinal dernier, par Gaingot adjoint de la dite chapelle, laquelle est fille de François Potron Jardinier et de Jeanne Chalons son Epouse demeurant en cette commune, tous les deux présent et consentant. —

La publication du présent mariage a eut lieu en cette commune le Sept de ce mois à une heure après midi, en ensuite affiché au terme de la loi a la porte exterieure de cette Mai=maison commune, ainsi que le Registre des publications des promesses de mariage l'atteste. —

Vu le Certificat de la publication des promesses de mariage de la commune de Franciade délivré ce dit jour par l'officier public de la dite commune Signé Noel, qui atteste quelles ont été affichées pendant trois jours à la principale porte de la maison commune du dit Franciade, et quil n'i ai Survenu aucune opposition. —

En Suite Jean Louis Perdu Epoux a déclaré à haute voix prendre en mariage Joanne Francoise Potron. Et Joanne Francoise Potron Epouse a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Jean Louis Perdu. Moi Jean Louis Remet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin Departement de la Seine, J'ai prononcé au nom de la loi que

page 5 septieme

Que Jean Louis Perdu [illegible] et Jeanne Francoise Potron Sont unis en ma[illegible]riage; le tout en presence des témoins ci après [illegible] denommés du coté de l'Epouse de Joseph Perdu son pere tailleurs d'habits, de Jean Pierre Gordierre Son beau pere et Son tuteur, aussi tailleur d'habits, tous les deux majeurs et demeurant à Franciade. Du coté de l'Epouse de François Potron Son pere, de Jean Baptiste Olivier, amis Serrurier demeurant à la chapelle Franciade de Pierre Haidon notre Secretaire Amis, tous les deux majeurs ce dernier demeurant en cette commune, lesquels on tous — Signé avec moi, à l'exception de l'Epouse qui a déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. — un mot rayé nul —

jean louis perdu jean pierre gordierre
joseph perdu marié olivier
P. Prehaidon Ah. francois potron
jumeau agent

Aujourd'huij dix Floréal l'an cinq de la Republique Francaise une et indivisible, à Six heures du matin. —

Acte de mariage de Nicolas Demars agé de vingt deux ans et trois mois, né en cette commune le trente Janvier mil Sept cens Soixante quinze fils de Claude Demars Cultivateur et de marie michelle Rajer Son Epouse demeurants en cette commune, — tous les deux présent et consentant. —

Et Marie Genevieve Bordier, agée de vingt ans dix mois et quelques jours, née en cette commune le treize de Juin Mil — Sept cens Soixante Seize, fille mineure de Nicolas Bordier Cultivateur et de marie Caterine Coquerel Son Epouse, — demeurant en cette commune, tous les deux présent et — consentant. —

Les actes de Baptême ci dessus dattés et ennoncés, le tout en bonne et due forme, lesquels Sont partie des Registres originaux à ce destinés, qui sont conservés en cette maison commune. —

+ voyez le renvoi à la fin de l'acte. Ensuite

En suite Nicolas Demars Epoux a déclaré à haute voix, prendre en mariage Marie Genevieve Bordier. Et Marie Genevieve Bordier Epouse a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Nicolas Demars. Moi, Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé ++ que Nicolas Demars et Marie Genevieve Bordier sont unis en mariage; le tout en présence des témoins ci après dénommés; du côté de l'Epoux, de Claude Demars son pere, Jean Demars son frere, et Louis Pierre Bordier son beau frere. Du côté de l'Epouse de Nicolas Bordier son pere, Antoine Fleury son beau frere, Guillaume Marin son beau frere, et Nicolas Fleury aussi son beau frere, lesquels sont tous majeurs, Cultivateurs et demeurans en cette commune, l'Epoux, l'Epouse, Louis Pierre Bordier, Nicolas Bordier, Antoine Fleury, guillaume marin, et Nicolas Fleury fils ont signé avec moi, Claude Demars a déclaré ne savoir signer, après lecture faite.

+ La publication du présent mariage a eu lieu le sept de ce mois à une heure après midi, et en suite afiché au terme de la loi à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi que le Registre des publications des promesses de mariage l'atteste. — ++ au nom de la Loi. — approuvé les deux renvois. — Nicolas Demars

Nicolas Bordier
Antoine Fleury
Marie Genevieve Bordier
Benjamin Bordier
Jean Demars
Benjamin Bordier
Louis Pierre Bordier
Nicolas Fleury
guillaume Marin
Paulmoiry
hemet agent

9 Aujourd'huy doure Floréal l'an cinq de la Republique francaise une et indivisible à huit heures du matin

Acte de mariage de Jacques Christophe Poisson agé de vingt cinq ans et trois mois, né en cette commune le six Janvier mil sept cens soixante douze, du légitime mariage de Christophe Poisson Cultivateur, présent et de défunte Caterine Véronique Dupuis son Epouse, cette derniere décédée en cette commune le huit Avril mil sept cens quatre-vingt un. —

Et Marie Sophie Bonnissant, Veuve de Toussaint meziere Cultivateur, agée de vingt deux ans et trois mois, — née en cette commune le vingt neuf Janvier mil sept cens soixante quinze, du légitime mariage de Simon Bonissant et de Marie Genevieve Leroux son Epouse, tous les deux présent laquelle a été mariée en cette commune le vingt neuf — Pluviose de l'an second avec Toussaint meziere Cultivateur, lequel y est décédé le quinze Ventose de l'an quatre. —

Les Actes de Baptemes, mariages et décès ci dessus dattés et énnoncés, le tout en bonne et due forme, sont parties des registres originaux à ce destinés, qui sont conservés en cette maison commune. —

La publication du présent Mariage a eu lieu le dix de ce mois à onze heures du matin, et en suite affiché au terme de la loi à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi que le registre des publications des promesses de mariage, — l'atteste. —

En suite Jacques Christophe Poisson Epoux a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie Sophie Bonissant. Et Marie Sophie Bonissant Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Jacques Christophe Poisson. Moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi que Jacques Christophe Poisson et Marie Sophie Bonissant sont unis en mariage

Mariage. Le tout en présence des témoins ci après denommés; du coté de l'Epoux, de christophe Poisson son pere; Louis honoré Poisson son frere; Guillaume Magnan son beau frere; Antoine Poisson son Oncle. Du côté de l'Epouse de Simon Bonnissant son pere, de Claude Sellier son beau frere, et de Gabliel François Boudier son Oncle, les témoins dénommés au présent Acte, sont tous majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune; lesquels ont tous signé avec moi, ainsi que l'Epous et l'Epouse excepté christophe Poisson qui a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Boudier Poisson M. S. Bonnissant
Jean Houdet S. Bonissant
honoré Claude Sellier
Claude demars magnin
Hemet agent
A. Poisson

Aujourd'huy vingt six floreal l'an cinq de la Republique française une et indivisible.

Acte Mariage de Pierre Sivot Cultivateur agé de soixante huit ans, demeurant en cette commune lequel y est né le vingt un fevrier mil sept cens vingt neuf, comme fils de Pierre Victor Sivot et de Marie hardy son Epouse, lequel a été marié en cette commune le douze Novembre mil sept cens soixante cinq, avec Marie Jeanne Boudier, laquelle est décédée en cette commune le vingt huit ventose dernier. Les Actes de Baptêmes Mariages et décès ci dessus dattés et ennoncés, le tout en bonne et due forme, font partie des Registres originaux à ce destinés, qui sont conservés en cette

En cette maison maison commune.

Et Barbe Jaquey agée de quarante ans demeurante en cette commune depuis environs quinze ans, née à la commune de Colombier, District de Vesous, Département de la haute Saone, fille d'Antoine Jaquey et de Claude Ferry son Epouse. Suivant son Acte de Baptême qui nous a été représenté délivré par B. Blanquier qui a signé, ainsi que R. Deluray Maire, et h. f. Marischal ~~qui a signé, ainsi que R. Delauray~~ La ditte Barbe Jaquey nous a également représenté l'acte de décès d'Antoine Jaquey son pere, du vingt trois Novembre mil sept cens soixante, décédé au dit Colombier, même District et département que son Acte de Bapteme, délivré et signé par les mêmes citoyens. Enfin la ditte Barbe Jaquey nous a aussi représenté l'acte de décès de Pierrette Claudine Ferry sa mere du vingt sept aout mil sept cens quatre-vingt sept, décédée au dit Colombier, ou elle est dite Veuve d'Antoine Jaquey, agée d'environs soixante sept ans, le dit acte est signé des mêmes citoyens que ceux ci-dessus.

La publication du présent mariage a eut lieu le vingt quatre de ce mois à huit heures du matin, et en suite afiché au terme de la Loi, à la porte extérieure de cette maison commune ainsi que le registre des publications des promesses de mariage l'atteste.

En suite Pierre Sivot Epoux a déclaré à haute voix prendre en mariage Barbe Jaquey. Et Barbe Jaquey Epouse a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Pierre Sivot. Moi Jean Louis hemet Agent Municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la loi que Pierre Sivot et Barbe Jaquey sont unis en mariage. Le tout en présence des témoins ci après dénommés; du côté de l'Epoux de Pierre Sellier son beau frere, Claude Sellier et Paul Demars fils de Louis, ses Neveux, tous les trois majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune. du côté de l'Epouse de Joseph Mantelet, Boucher à la halle, son Cousin, demeurant à Paris rue de la Cossonnerie Numéros cinq cens soixante quinze, et christophe hardy

hardy, amis, Cultivateur, tous les deux majeurs, ce dernier demeurant en cette commune, lesquels ont tous signé avec moi, excepté l'Epoux et l'Epouse qui ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — Sept mots rayé nul —

Mantelet paul de mars

Claude Sellier jacques Degarve

Chardy Hemez agent

Pierre Sellier

Aujourd'huy treize thermidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de mariage de Jean Batiste Lemaitre, charetier agé de cinquante trois ans, demeurant en cette commune lequel y est né le vingt cinq Juin mil sept cens quarante quatre, du mariage de Gilles Lemaitre Cultivateur et de marguerite Françoise Lambin son Epouse, lesquels sont décedés en cette commune, ainsi qu'il appert par les Registres qui sont déposés en cette maison commune. —

Et marie Caterine Rayer agée de cinquante deux ans, demeurante en cette commune, laquelle y est née le vingt cinq Aout mil sept cens quarante cinq, du mariage de michel Rayer Cultivateur et de marie Genevieve Boucault son Epouse, lesquels sont décedés en cette commune. la ditte marie Caterine Rayer a été mariée en cette commune le vingt quatre Septembre mil sept cens soixante dix, avec Jean Demars, lequel y est décedé le deux Brumaire de l'an quatre; les actes de Baptemes, mariage et décès, cités ci dessus font partie des Registres originaux à ce destinés qui sont conservés en cette maison commune.

La publication du présent mariage a eut lieu le onze de ce mois à huit heures du matin, et en suite affiché au terme de la Loi à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi que le Registre des promesses de mariage l'atteste. —

En suite

En suite Jean Batiste Lemaitre, Epoux a déclaré à haute voix prendre en mariage marie Caterine Rayer. Et marie Caterine Rayer, Epouse a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Jean Batiste Lemaitre. Moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi, que Jean Batiste Lemaitre et marie Caterine Rayer sont unis en mariage. Le tout en présence des témoins ci après dénommés; du côté de l'Epoux, de Nicolas Lemaître son frere, Guillaume Fontaine et Louis Legendre ses beaux freres. Du côté de l'Epouse, de michel Rayer son frere, Claude Demars, honoré Claude Demars, et Etienne Pingard ses beaux freres, lesquels sont tous majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune, à l'exception de guillaume fontaine qui est marechal. L'Epoux l'Epouse, Nicolas Lemaître, Claude Demars, et Louis Legendre ont déclaré ne savoir signer, les autres témoins ont signé avec moi après lecture faite. — honoré Claude demars

G Fontaine E. Pingard

Toussaint Bordier Hemez agent

} }

— Répertoire, ou

Répertoire ou Table alphabétique des Mariages fait en l'an cinq. —

Boudier Gabriel Gilles, veuf de Geneviere Guichard, marié avec Marie François Godard, Veuve de Jacques François Leonard	25	Vendemiaire.
Degrave Jean Baptiste Toussaint, fils de Jean Degrave et de Marie Caterine Auvry; avec Marie Michelle Marteau, fille de guillaume Marteau et de michelle Parquet	5	Floréal.
Demars Nicolas, fils de Claude Demars et de marie Michelle Rajer, avec marie geneviève Bordier fille de Nicolas Bordier et de marie Caterine Coquerel	10	Floréal
Fontaine Guillaume, fils de défunt Claude Fontaine et de défunte marie Madelene Marquian Veuve de marie michelle Lemaitre; avec marie Laurence Bonissant fille de Simon Bonissant et de marie Geneviève Leroux.	2	Ventose.
hebert Jean Victor, fils de Jacques guillaume hebert et de madelene Mousset; avec Marie marguerite hemet, fille de Jean hemet et de défunte Marie marguerite Poisson . . .	5	Floréal.
Lemaitre Jean Baptiste, fils de défunt Gilles Lemaitre et de défunte marguerite françoise Lambin; avec marie Caterine Rajer fille de défunt Michel Rajer et de défunte marie Geneviève Boucault, Veuve de Jean Demars	13	Thermidor

page onzieme 241

Maury Claude, fils de défunt Martin Maury et de Laurence Godefroy; avec marie michelle Monaot fille d'antoine Monot et de marie michelle Auvry . . .	3	Floréal
Meziere Jean, fils de défunt Louis Meziere et de défunte marie Therese Olivier, veuf de Caterine hedelin; avec marie Anne gendarme, fille de Jean gendarme et de geneviève françoise Boudier	25	Pluviose
Perdu Jean Louis, fils de défunt Etienne Perdu et de défunte marie Judith Larue; avec Jeanne Francoise Potron, fille de françois Potron et de Jeanne Châlons	10	Floréal
Poisson Jacques Christophe, fils de Christophe Poisson et de défunte Caterine Veronique Dupuis; avec Marie Sophie Bonissant, fille de Simon Bonissant et de Marie geneviève Leroux, Veuve de Toussaint Meziere	12	Floréal.
Vivot Pierre, fils de défunt Pierre Victor et de défunte marie hardy, Veuf de Marie Jeanne Boudier; avec Barbe Jaquey, fille de défunt antoine Jaquey et de défunte Claude Ferry	26	Floréal.

Le total des Mariages de l'an cinq de la Republique, est de onze. —

— Tournez la page.

Table tirée du Registre des publications des promesses de Marige, de l'an Cinq, pour servir de Suite à la précedente. —

Dejardin	Louis augustin, fils de Jean Baptiste Dejardin et de marie Geneviere Rojer son Epouse; Avec Elizabeth fille naturelle de Nicolas Bordier, et de marguerite Durand pour être mariés à Franciade.	11	Thermidor
hemet	nicolas Louis, fils de défunt nicolas hemet et de marie Bordier son Epouse, et Veuf de marie Claude Meziere.; Avec Marie Louise chenneviere fille de défunt Antoine chenneviere et de défunte Marie Berthe son Epouse, pour être mariés à la Courneuve près franciade	3	Thermidor
Larcher	françois christophe, fils de François Alexandre Larcher et de marie Michelle Souhaite son épouse; Avec Marie Genevieve Rajer fille de Claude Rajer et de défunte marguerite Agnès Thierrij son Epouse, pour être mariés à Belleville près paris. . .	8	Floréal
Leduc	Jean-François-Noël, fils de défunt françois Simon Leduc et de Marie Anne chevet son Epouse; Avec Françoise Duzillet fille de Claude François Duzillet et de Marie Angélique chevance son Epouse, pour être mariés à Bains Sur Seine près Paris. .	14	Germinal
Sivot	antoine, fils de défunt Antoine Sivot, et de Toussainte Lezier son épouse Avec marie Genevieve Simone Thierrij fille de Nicolas Thierrij et de défunte Marie Leboue son Epouse, pour être mariés à La Courneuve près Franciade	2	Vendém
Thierrij	Lucien, fils de défunt Adrien Thierrij et de défunte marie Jeanne Cousin son Epous et Veuf de Marie Jeanne henaut; ~~Avec Jean Baptiste François Petrus~~ Avec marie-Caterine Lemaitre Veuve de Jean-Baptiste François Petrus, pour être mariés à la Courneuve près Franciade.	28	Floréal. —

Le présent Registre contient seize feuillets celui ci compris, a été cotté et paraphé par moi Pierre Marcel Cottereau Président de l'Administration Municipale du Canton de Lantin, Département de la Seine, pour servir à inscrir de Suite et sans aucun blanc les actes de naissances qui auront lieu dans la commune d'Aubervilliers, pendant la cinquième année de la République Française.

Fait en Administration ce quatrième jour complementaire an quatre de la Republique Française une et indivisible.

Le présent Registre contient seize feuillets celui ci com. pris, a été cotté et paraphé par moi Pierre Marcel Cottereau Président de l'Administration Municipal du Canton de Pantin, Département de la Seine, pour servir à inscrire de suite et sans aucun blanc les Actes de Décès qui auront lieu dans la commune d'Aubervilliers pendant la cinquième année de la République Française.

Fait en Administration le quatrième jour complementaire an quatre de la Republique Française une et indivisible.

1 Aujourd'huy quatre Vendemiaire l'an cinq de la Republique Française une et indivisible à onze heures du matin, par devant moi Jean Louis Hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, Elu le quinze Brumaire en vertu de la loi du dix neuf Vendemiaire de l'an quatre autorisé par la ditte loi de recevoir les Actes civils des citoyens sont comparus en la maison commune et de vant moi; Côme Nicolas Bodiau menuisier demeurant à Paris rue Aumaire Numero cinquante Sept. Section des graveliers; Louis Bodiau demeurant aussi à Paris Cour Martin; et Pierre Nicolas Codieu Notaire public demeurant en cette commune, lesquels sont tous majeurs. les deux premiers, beaux freres du décédé et le troisième Amis; lesquels Bodiau et Codieu m'ont attestés que Jean Louis Lecomte perruquier demeurant en cette commune est mort aujourd'huy à Sept heures du matin en sa maison agé de trente neuf ans, né à Villers-le-Sec, marié à Francia de avec marie Angelique Bodiau. D'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile je me suis assuré du décès dudit Jean Louis Lecomte. J'ai en vertu des pouvoirs qui me sont délegués rédigé le présent Acte que les trois témoins ont signé avec moi après lecture faite. —

+ Cordonnier, — tt Existante: deux renvois approuvés

Bodiau Bodiau Jennez agent

Aujourd'huij six Vendemiaire l'an cinq de la
Republique francaise une et indivisible, à onze heures
du matin, pardevant moi Jean Louis Remet Agent
municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de
Pantin. Département de la Seine, Elu le quinze Bru=
=maire en vertu de la loi du dix neuf Vendemiaire de
l'an quatre, autorisé par la ditte loi de recevoir les actes
civils des citoyens, sont comparus en la maison commune
et devant moi, les citoyens Jean Boudier, charetier et
Pierre honoré Bonneau Armerier, tous les deux majeurs
et demeurants en cette commune, le premier pere et le
second Amis du décédé, lesquels Boudier et Bonneau
m'ont attestés que honoré Marie Boudier est mort hier
en sa maison à neuf heures du soir, agé d'environs quinze
mois, né en cette commune du légitime mariage de Jean
Boudier avec Marie Laurence Poisson son Epouse, d'après cette
déclaration des citoyens Boudier et Bonneau, je me suis
sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis
assuré du décès du dit honoré Marie Boudier. J'ai en vertu
des pouvoirs qui me sont délegués rédigé le présent acte
que Jean Boudier pere de l'enfant et le second témoin ont
signé avec moi après lecture faite. — Pierre honoré Bonneau
Jean Boudier Jeunes agent

Aujourd'huij onze Vendemiaire an cinq de la Republique
une et indivisible, à neuf heures du matin, par devant moi Jean Louis Remet
agent municipale de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin,
Département de la Seine, Elu le quinze Brumaire en vertu de la loi du
dix neuf Vendemiaire de l'an quatre, autorisé par la ditte loi de recevoir
les actes civils des citoyens: Sont comparus en la maison commune
et devant moi, les citoyens Jean Nicolas Boudier Cultivateurs et
Ojon Marchand Epicier, tous les deux majeurs et demeurant en
cette commune, le premier pere, et le second grand pere du décédé
lesquels Boudier et Ojon, m'ont attestés que François Paul Boudier
est mort hier à huit heures du soir en cette commune en la maison
du citoyen Claude Boucher, chez lequel il était en nourrice

était agé de treize jours étant né le troisième jour complémentaire de l'an quatre, du légitime mariage de Jean Nicolas Boudier et de Marie Louise Ojon son Epouse; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du domicile, je me suis assuré du décès du dit François Paul Boudier. J'ai en vertu des pouvoirs qui me sont délegués rédigés le présent acte que Jean Nicolas Boudier pere de l'enfant, et Jean Ojon grand pere ont signé avec moi après lecture faite. — Jean Ojon Jean Nicolas Boudier
Jeunes agent

Aujourd'huij vingt huit Vendemiaire l'an cinq de la
Republique francaise une et indivisible, à cinq heures du soir
par devant moi Jean Louis Remet Agent municipal de la commune
d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine,
Elu le quinze Brumaire en vertu de la loi du dix neuf Vendemi=
=aire de l'an quatre, autorisé par la ditte loi de recevoir les actes
civils des citoyens. Sont comparus en la maison commune et
devant moi les citoyens François-Claude-Louis thibault horloger,
et Pierre honoré Bonneau Armeriez, tous les deux majeurs et
demeurants en cette commune, le premier Oncle et le second
Amis de la décédée, lesquels thibault et Bonneau m'ont
attestés, attendu l'absence de Jean Louis Cousin tambour
major au quatrième Bataillon de l'aisne actuellement à
son porte à Vienne au cidevant Dauphiné: que Marie
Louise Cousin agée de trois jours, est morte aujourd'huij
en sa maison à Sept heures du matin, étant née en cette
commune, le vingt cinq de ce mois du légitime mariage
de Jean Louis Cousin et de Marie Claire thibault, son
Epouse. D'après cette déclaration je me suis sur le champ
transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du
décès de la ditte Marie Louise Cousin. J'ai en vertu des
pouvoirs qui me sont délegués rédigé le présent acte que
François-Claude Louis thibault, Oncle de l'enfant et
Pierre honoré Bonneau ont signé avec moi après lecture
faite. —
Thibault P. h. Bonneau
Jeunes agent

Aujourd'huy onze Brumaire l'an cinq de la Repu=
=blique française, une et indivisible, à huit heures du matin,
par devant moi Jean Louis hemet Agent municipal de la
commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département
de la Seine, Elu le quinze Brumaire de l'an quatre en vertu
de la Loi du dix neuf Vendemiaire précedent, autorisé par la
ditte loi de recevoir les Actes civils des citoyens, sont comparus
en la maison commune et devant moi les citoyens Louis Charles
Meziere Cultivateur, Pierre haidon notre Secretaire et Pierre
honoré Bonneau armerier, tous majeurs et demeurants en cette
commune; le premier pere et les deux autres amis de la décédée
lesquels Meziere, haidon et Bonneau m'ont attestés que Louise
Désirée Meziere, fille agée d'environs huit mois, est morte
aujourd'huy en sa maison, étant née en cette commune le
premier Ventose dernier du légitime mariage de Louis Charles
Meziere, et de Marie Victoire Bordier son Epouse. D'après cette
déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de son
domicile, je me suis assuré du décès de la ditte Louise Désirée
Meziere, J'ai en vertu des pouvoirs qui me sont délégués rédigé
le présent Acte, que Louis Charles Meziere pere de l'enfant
et les deux témoins ont signé avec moi après lecture faite.

Pre. haidon Hemez agent

P. h. Bonneau Louis Charles Meziere

6 Aujourd'huy quinze Brumaire l'an cinq de la Republique
française une et indivisible, à cinq heures après midi, par devant
moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Auber=
=villiers, Cantan de Pantin, Département de la Seine, Elu le
quinze Brumaire de l'an quatre, en vertu de la loi du dix neuf
Vendemiaire précedent, autorisé par la ditte loi de recevoir les
Actes civils des citoyens, sont comparus en la maison commune
et devant moi les citoyens Jean Meziere fils de feu Louis Meziere
Nicolas houasse, tous les deux majeurs cultivateurs et demeurants
en cette

En cette commune, Nicolas Messier,
Jardinier demeurant à Dugny Canton de Pierre fitte
de ce Département, et Nicolas Delaplace Menuisier,
demeurant à Garge, Canton de Gonesse département de Seine
et Oise, tous les deux majeurs; le premier mari, le second beaufrere
le troisième cousin germain, et le quatrième aussi cousin germain
à cause de son Epouse de la décédée; lesquels Meziere, houasse,
Messier et Delaplace m'ont attestés que Catherine
Angelique hedelin est morte aujourd'huy en sa maison, à
deux heures après midi, agée de cinquante sept ans, laquelle
était naie à Gonesse sur la cidevant paroisse de saint Pierre,
mariée en cette commune le quinze fevrier mil sept cens
soixante huit, avec Jean Meziere sus dénommé. D'après cette
déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce
domicile, je me suis assuré du décès de la ditte Catherine
Angelique hedelin, J'ai en vertu des pouvoirs qui me sont
délégues, rédigé le présent Acte que Jean Meziere Epous de
la décédée, et Nicolas houasse ont déclaré ne savoir signer,
Nicolas Messier a déclaré ne pouvoir signer, attendu son incommo=
dité de la main droite, Nicolas Delaplace a signé avec moi
après lecture faite.

Jean le fort Laplace

N. p. Baffard

Hemez agent

7 Aujourd'huy vingt Brumaire l'an cinq de la Republique
française une et indivisible, à onze heures du matin, par devant
moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'Auber=
=villiers, Canton de Pantin, Département de la Seine. Elu le
quinze Brumaire de l'an quatre, en vertu de la Loi du dix neuf
Vendemiaire précedent, autorisé par la ditte loi de recevoir les
Actes civils des citoyens; sont comparus en la maison commune
et devant moi les citoyens Jean Philippe Beausse, Nicolas
Letremy

Letremy, Joseph Lebour, et charles Duchatel, tous majeurs et Vignerons demeurants à Montreuil près Vincennes, de ce Département, le premier fils, le Second gendre, le troisième beau-frere, et le quatrième feau-fils du décédé; lesquels Beausse, Letremy, Lebour et Duchatel, m'ont attestés que Simon Beausse vivant de ses revenus, est mort aujourd'huy en sa maison sise en cette commune, a quatre heures du matin, agé de soixante huit à neuf ans, lequel est né à Montreuil près Vincennes, marié audit Montreuil, en premiere noces avec françoise Savart, et en seconde noces en cette commune le vingt sept Janvier Mil sept cens quatre-vingt treize de l'an second Republicain, avec Marie Madelene Pesnon, existante, laquelle était veuve de charles-michel-Denis Duchatel; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès dudit Simon Beausse, J'ai en vertu des pouvoirs qui me sont délégués, rédigé le présent acte que Nicolas Letremy a déclaré ne savoir signer, les autres témoins sus dénommés ont signé avec moi après lecture faite. —

Lebour Beausse

Duchatel Pesnon J Lebour

Etienne pesnon Cornu

Hemez agent

8

Aujourd'huy vingt cinq Brumaire l'an cinq de la Republique française une et indivisible, à deux heures après midi, par devant moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers Canton de Pantin, Département de la Seine, Elu le quinze Brumaire de l'an quatre en vertu de la loi du dix neuf Vendemiaire précedent, autorisé par la ditte Loi de recevoir les actes civils des citoyens, sont comparus en la maison commune et devant moi les citoyens Nicolas Demars et Louis Demars, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurans en cette commune, le premier

~~pag~~ quatrième

Premier pere, et le Second oncle du décédé 750.
les quels Demars m'ont attestés que Nicolas Désiré Demars, est mort, aujourd'huy à trois heures du matin agé de six ans et deux mois, étant né en cette commune le vingt deux aout Mil sept cens quatre vingt dix, du légitime mariage de Nicolas Demars et de Marie Claude Meziere son Epouse. d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès du dit Nicolas Désiré Demars, J'ai en vertu des pouvoirs qui me sont délégués redigé le présent acte, que Nicolas Demars pere de l'enfant et Louis Demars Oncle, ont ~~déclaré ne savoir~~ signé avec moi après lecture faite. — trois mots rayés nul. —

Demars N. Demars

Hemez agent

9

Aujourd'huy treize Frimaire l'an cinq de la Republique une et indivisible, à deux heures après midi, par devant moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, Elu le quinze Brumaire de l'an quatre, en vertu de la Loi du dix neuf Vendemiaire précedent, autorisé par la ditte Loi de recevoir les actes civils des citoyens. sont comparus en la maison commune et devant moi, les citoyens Denis Etienne Berciere Cultivateur, Jean Michel Paquet maçon, Claude Poisson Cultivateur et Louis Charles Meziere aussi Cultivateur, et Denis David Cabaretier, tous majeurs et demeurants en cette commune; le premier maris, le second bel-Oncle, le troisième beau frere, le quatrième Cousin germain et le cinqième aussi cousin, les quels Berciere, Paquet, Poisson, Meziere et David m'ont attestés que Marie Denise hemet, femme de Denis Etienne Berciere, est morte hier au soir en sa maison agée de trente huit ans, étant née en cette commune le dix sept Septembre Mil sept cens cinquante huit, comme fille de Jean hemet et de Marie Madeleine Meziere son Epouse; laquelle a été mariée en cette commune le sept Novembre Mil sept cens quatre vingt onze, avec Denis Etienne Berciere ci dessus; D'après cette déclaration

Déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de la ditte Marie Denise Hemet, J'ai en vertu des pouvoirs qui me sont délégués rédigé le présent Acte, que Denis Etienne Berciere Epoux, Jean Michel Paquet et Louis Charles Meziere ont signé avec moi; Claude Poisson et Denis David ont déclarés ne savoir signer après lecture faite. —

Louis Charles Meziere Berciere
IMPAQVE Hemet agent

10 Cejourd'huy dix huit frimaire l'an cinq de la Republique française une et Indivisible, à neuf heures du matin, par devant moi Jean Louis Hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, Elu le quinze Brumaire de l'an quatre, en vertu de la loi du dix neuf Vendemiaire précédent autorisé par la ditte Loi de recevoir les Actes civils des citoyens, sont comparus en la maison commune et devant moi, les citoyens Jean Lapicque Cordonnier, Jean Baptiste Poquet et Antoine Sivot, majeurs Cultivateurs, tous les trois demeurants en cette commune et Jean Baptiste Lapicque aussi majeurs, doreur demeurant à Paris rue et section des graveliers, Pierre Benoit Lapicque et Jean Antoine Lapicque fils mineurs de Jean Lapicque ci dessus demeurants en cette commune; le premier Epoux, le second, le troisième et le quatrième neveux et les deux derniers fils de la décédée; Lesquels Lapicque, Poquet Sivot et Lapicque, m'ont attestés que Marie Brigitte Lezier Epouse de Jean Lapicque ci dessus, est morte hier en sa maison à onze heures du soir agée de cinquante un an, étant née en cette commune le onze de Juillet mil sept cens quarante cinq, mariée le trente un Aout mil sept cens soixante dix huit, aussi en cette commune, avec Jean Lapicque ci dessus; D'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile

Domicile, je me suis assuré du décès de la ditte Marie Brigitte Lezier, J'ai en vertu des pouvoirs qui me sont délégués rédigé le présent Acte que Jean Lapicque Epoux et les témoins ont signé avec moi, excepté Jean Baptiste Poquet qui a déclaré ne savoir signer après lecture faite. — Lapicque pierre benoit lapicque

Nicolas Salzard Jean Lapicque Jean Lapicque
George Bouvier antoine fleury
Hemet agent

11 Aujourd'huy vingt quatre frimaire l'an cinq de la Republique française une et indivisible, à dix heures du matin, par devant moi Jean Louis Hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, Elu le quinze Brumaire de l'an quatre en vertu de la loi du dix neuf Vendemiaire précédent, autorisé par la ditte loi de recevoir les Actes civils des citoyens, sont comparus en la maison commune et devant moi les citoyens Michel Cousin et Paul Heautot, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune; le premier pere et le second Oncle de la décédée; lesquels Cousin et Heautot m'ont attestés que Espérance Cousin est morte aujourd'huy en sa maison à deux heures du matin, âgée de neuf ans, six mois et quelques jours, laquelle est née en cette commune le vingt trois May mil sept cens quatre-vingt sept, comme fille de Michel Cousin et de Marie Louise Hauteau son Epouse; D'après cette déclaration, je me suis transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de la ditte Espérance Cousin, J'ai en vertu des pouvoirs qui me sont délégués rédigé le présent Acte, que Michel Cousin pere de l'enfant et Paul Heautot Oncle, ont signé avec moi après lecture faite. — Michel Cousin

Hemet agent Paul hauteau

L'Administration Centrale du Département de la Seine, a, le neuf Brumaire dernier, arrêté, que des nouveaux modèles d'actes civils, seront envoyés aux Administrations municipales, pour les remettre aux Officiers ou Agent municipaux chargés de constater les actes civils; Les dits modèles ne nous sont parvenus que le huit Nivose présent mois, En conséquence nous reformons l'ancien-Stile pour nous conformer aux nouveaux modèles; fait à Aubervilliers le neuf Nivose l'an cinq Republicain.—

Gennes agent

aujourd'huij onze Nivose l'an cinq de la Repu=
=blique française une et indivisible.—

Acte de décès de Laurence Louise Hemet, décédée en son domicile, aujourd'huij à quatre heures du matin, agée d'un mois et dix huit Jours, née en cette commune le vingt trois Brumaire dernier, fille de Nicolas Hemet et de Marie michelle Hebert, Sa légitime épouse, Cultivateurs demeu=
=rant en cette commune, Sur la déclaration faite à moi Jean Louis Hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers Canton de Pantin, Département de la Seine par le dit Nicolas Hemet et de Jean Louis Hemet, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune, le premier pere de la décédée qui a déclaré ne Savoir Signer, le Second Oncle, lequel a Signé avec moi après lecture faite.—

Jean Louis Hemet Gennes agent

aujourd'huij vingt Nivose l'an cinq de la Republi=
=que française une et indivisible.—

Acte de décès de Marie michelle Lemaitre, décédée en son domicile aujourd'huij à deux heures du matin, agée de quarante un an, étant née en cette commune le vingt un

page 5ième 954

un Janvier mil Sept cens cinquante Six du légitime mari age de Gilles Lemaitre et de michelle thierrij mariée en cette commune le vingt cinq Mai mil Sept cens quatre vingt neuf, avec Guillaume fontaine, Maréchal y ici présent demeurant en cette commune.— Sur la déclaration faite à moi Jean Louis Hemet Agent muni=
=cipal d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par le dit Guillaume fontaine, le déclarant a dit être veuf de la defunte, par Jean Lemaitre et Nicolas Lemaitre ses freres majeurs, Cultivateurs, et par Augustin fontaine son beau-frere, maréchal, aussi majeur, tous demeurants en cette commune, le dit Guillaume fontaine époux de la défunte a Signé avec moi, les autres témoins ont déclaré ne Savoir Signer après lecture faite.—

Guillaume fontaine hillave de laitre

Gennes agent

aujourd'huij vingt trois Nivose l'an cinq de la Repu=
=blique française une et indivisible.—

Acte de décès de Françoise Ursule Laval décédée en sa maison, aujourd'huij a onze heures du matin, agée de huit ans ½ demi, étant née en cette commune le dernier Juin mil Sept cens quatre-vingt huit, fille de Jaques François Laval et de Françoise haubert Son Epouse, Journalier demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par le dit Jaques François Laval, pere de l'enfant qui a déclaré ne Savoir Signer, et Pierre honoré Bonneau armerier, majeur ami de la ~~future~~ décédée demeurant en cette commune — lequel a Signé avec moi après lecture faite. — un mot de rayé nul.— Pierre honoré Bonneau

Gennes agent

15 Aujourd'huy vingt trois Nivose l'an cinq de la Republique française une et indivisible —

Acte de Décès de Marie Elizabeth Chapon décédée aujourd'huy à trois heures du matin en la maison du citoyen françois harchous charetier demeurant en cette commune chez lequel elle était en nourrice, agée de dix sept jour, étant née à Paris rue Maur Numerostrente deux Section du Temple, fille de Laurent christophe Chapon, Boulanger et de marie Pierrette Kierchanbachal son Epouse, suivant son Acte de Naissance qui nous a été représenté, lequel est du Sept Nivose présent mois, et délivré le lendemain Signé Lefebvre, et Galle Secretaire Commis de l'Etat civil pour le Sixième arrondissement. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Marie Caterine Claude Gravier femme dudit françois harchoux ci dessus, et marie Angelique Errard femme de Bernard Bordos Serrurier, toutes les deux majeurs et demeurantes en cette commune, lesquels ont signé avec moi après lecture faite. — catherine gravie

Marie angelique Erard bordos

hemez agent

16 Aujourd'huy vingt six Nivose l'an cinq de la Republique francaise une et indivisible. —

Acte de décès de Louis Lecomte décédé aujourd'huy, en sa maison, né d'hier en ~~légitime~~ cette commune, fils de défunt Jean Louis Lecomte peruquier et de Marie Angélique Bodiau sa légitime épouse demeurant en cette commune sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine; par la citoyenne Genevieve thérese Lecomte, tente de l'enfant, Institutrice, et Marguerite Benard Sage femme, épouse de Jean Pierre Opperfeld tailleur d'habits, toutes les deux majeures et demeurantes en cette commune

lesquelles

Lesquelles ont signé avec moi après lecture faite — un mot rayé nul — hemez agent

G. C. Le Comte

Marguerite Benard

REP. FRA. 50 centimes

page septième 256

17 Aujourd'huy vingt six Nivose l'an cinq de la Republique une et indivisible. —

Acte de décès de Marie Denise tondu décédée hier matin en la maison du citoyen François harchoux charetier demeurant en cette commune, chez lequel elle était en nourrice, agée de six mois, née à Paris rue du faubourg du Temple Numéros cinq, Division de Bondy, le vingt six messidor an quatre, fille de Pierre antoine Tondu et de henriette charlotte Becquet son Epouse, suivant son acte de naissance qui nous a été representé, délivré par le citoyen Mouchy, faisant pour l'officier public du cinqième arondissement, et plus bas signé Ricout Secretaire commis de l'Etat civil. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Marie Catherine Claude Gravier femme dudit françois harchoux ci dessus, et Pierre honoré Bonneau Armerier, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune, lesquels ont signé avec moi après lecture faite. — catherine gravie

Pierre honoré Bonneau hemez agent

18 Aujourd'huy deux Pluviose l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de décès de Pierre-Louis-Claude Lecomte décédé hier vers le soir, en sa maison agé de trois ans et neuf mois étant né en cette commune le six Avril mil sept cens quatre-vingt treize de l'an second Republicain, fils de défunt Jean Louis Lecomte et de Marie Angelique Baudiau son Epouse, demeurante en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean-Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton

de

De Pantin, Département de la Seine, par la citoyenne Genevieve thérese Lecomte Institutrice, tente de l'enfant, et Marie Louise Brunette, Amie. Couturiere, toutes les deux majeures et demeurantes en cette commune, lesquels ont signé avec moi après lecture faite. —

Marie Louisse Brunette Gemez agent

G. T. Lecomte

19 Aujourd'huy trois Pluviose l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de décès de Marie Claude Meziere, décédée aujourd'huy à midi, en sa maison, agée de quarante deux ans, suivant son Acte de Bapteme aux Registres de cette commune, du douze Janvier, mil sept cens cinquante cinq laquelle était fille de Charles Meziere Cultivateur et de Marie Nicole Boucault son Epouse, mariée en cette commune le deux Septembre = mil sept cens soixante dix neuf, avec Nicolas-Louis hemet Cultivateur. Sur la déclaration faite à moi Jean-Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par les citoyens Nicolas Louis hemet Epoux de la décédée, Louis-Charles Meziere son frere, et Nicolas-Denis Demars son cousin, tous majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune, lesquels ont signé avec moi après lecture faite. —

hemet

Louis Charles Meziere

Geoudier Jean Hemet

Louis Pierre C. Bordier

Demarz & Gemez agent

Aujourd'huy premier Ventose l'an cinq de la Republique française une et indivisible

20 Acte de décès de Jean Jacques Bonneau Cultivateur demeurant en cette commune, décédé aujourd'huy en sa maison, à quatre heures du matin, agé de soixante un an, suivant son acte de Baptême aux Registre de cette commune du vingt un Décembre mil sept cens trente cinq, lequel était fils de Claude Bonneau et de Suzanne Lemaire son Epouse. — marié en cette commune le huit mai mil sept cens soixante neuf, avec Marie therese Jaquemart, existante; sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Departement de la Seine par Jean Pierre Bonneau Cultivateur et Louis David Cabaretier, ses Neveux, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune lesquels ont signé avec moi après lecture faite. —

J. P. Bonneau Louis David

Gemez agent

21 Aujourd'huy trois Ventose l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de décès de Jacques Victor Porchel, fils de Jean Porchel Cultivateur, et de Marie françoise Leveau sa légitime Epouse demeurant en cette commune, décédé aujourd'huy à quatre heures du matin, agé de neuf mois et vingt deux jours, étant né en cette commune le douze floréal de l'an quatre. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de cette commune d'Aubervilliers Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jean Porchel pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, et de Pierre honoré Bonneau Armuriez, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune, lequel a signé avec moi après lecture faite. — Pierre honoré Bonneau

Gemez agent

22 Aujourd'huy quatre Ventose l'an cinq de la Republi=
=que française une et indivisible. —

Acte de décès de Jeanne Françoise Boudier Couturiere, décédée aujourd'huy en sa maison, à une heure du matin, agée de Soixante huit ans et quelques mois, suivant son Acte de Baptême aux Registres de cette commune du deux Octobre mil sept cens vingt huit, laquelle était fille de francois Boudier et de Blanche Marguerite Grimprel, mariée en cette commune le dix sept septembre mil sept cens cinquante trois, avec Antoine Paullard, lequel était veuf de Marie Marguerite harang, sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent muni=cipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Dépar=tement de la Seine, par Jean françois Gendarme Neveu de la décédée, et Pierre Victor Sivot son beau-frere, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurant en cette commune, Jean françois Gendarme a signé avec moi, Pierre Victor Sivot a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Geanfrançois Geandarme — Hemez agent

judas

23 Aujourd'huy cinq Ventose l'an cinq de la Repu=
=blique française une et indivisible. —

Acte de décès de Union Désiré fille de françois-Claude-Louis thibault horloger et de Marie Madelene Boucher sa légitime Epouse, décédée aujourd'huy en sa maison à huit heures du matin, agée de trois ans, suivant son Acte nais=sance aux Registres de cette commune, du trente Ventose l'an deux de la Republique. sur la déclaration faite à moi Jean-Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par françois Claude Louis thibault pere de l'enfant et Claude Boucher Cultivateur, grand-pere, demeurants en cette commune les quels ont signé avec moi après lecture faite. —

Claude Boucher — Thibault

Hemez agent

24 Aujourd'huy six Ventose l'an cinq de la Republique française une et indivisible. — neufième 260

Acte de décès de françoise Dumazeaux servientis, décédée aujourd'huy à quatre heures du matin, en la maison de Jean Baptiste hemet Journalier demeurant en cette commune, chez lequel elle était en nourrice, agée de neuf jours, suivant son acte de Naissance qui nous a été representé en bonne forme, en datte du vingt huit plu=viose dernier; laquelle est née à Paris rue des poulliers Numeros deux cens six, Division des gardes françaises, du quatrième arondissement délivré par le Secretaire en chef, signé Buisson, laquelle était fille de Jacques Louis Dumazeaux servientis, marchand, et de Marie Anne Desportes son Epouse, mariés à L'isle de france en germinal an quatre, suivant l'acte sus datté, sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, — par Jacques Louis Dumazeaux Servientis, pere de l'enfant, qui a signé avec moi, lequel demeure actuellement en cette commune et Marie Cecile Ledue mere nourrice, femme dudit hemet, majeure laquelle a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Hemez agent — Servientis

25 Aujourd'huy quinze Ventose l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de décès de marie thérese Jaquemart veuve de Jean Jacques Bonneau, agée de Soixante cinq ans décédée aujourd'huy en sa maison à huit heures du matin, originaire de cette commune, suivant son Acte de Baptême du six fevrier mil sept cens trente deux, laquelle était fille de Pierre Jaquemart et de marie Bonneau, laquelle a été mariée en cette commune le huit Mai mil sept cens soixante neuf, avec Jean Jacques Bonneau Cultiva=teur, sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par les citoyens — Simon David Cabaretier, Jean Pierre Bonneau Culti=vateur, et Louis David Cabaretier ses Neveux tous

Tous les trois majeurs et demeurants en cette commune, lesquels ont signé avec moi après lecture faite. — Louis David Simon David

Jean pierre Bonneau

Hemez agent

26 Aujourd'huy dix sept Ventose l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de décès de Martin Maury menuisier, décédé aujourd'huy en sa maison à deux heures du matin, agé de soixante onze ans et quelques mois, étant né à Epinay sur Seine, le douze Novembres mil sept cens vingt cinq, lequel était fils de Leonard Maury et de Marie-Anne Piasieux son épouse; marié en cette commune le dix neuf novembre mil sept cens cinquante trois, avec Marie Laurence Godefroy existante. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers Canton de Pantin, Département de la Seine. par Claude Maury charetier. Louis Martin Maury menuisier, Pierre Christophe Maury Cultivateur et Paul Maury aussi Cultivateur, tous les quatre majeurs et fils du décédé, demeurants en cette commune. Claude et Pierre-Christophe ont déclaré ne savoir signer. Louis Martin et Paul Maury ont signé avec moi après lecture faite. —

N. Bordier Louis Martin Mory

Louis Etienne Laurant

Jean hénaut Paul Bordier

Paul Mory Hemez agent

Aujourd'huy vingt neuf Ventose, l'an cinq de la dixieme Republique française une et indivisible. —

27 Acte de décès de Marie Jeanne Boudier, Epouse de Pierre Sivot Cultivateur demeurant en cette commune, décédée hier à dix heures du soir. en sa maison, agée de soixante trois ans et quelques mois, étant née en cette commune le vingt Janvier mil sept cens trente quatre, du mariage de François Boudier et de Blanche Marguerite Grimprel. Mariée en cette commune le douze novembre mil sept cens soixante cinq avec Pierre Sivot, Existant. Sur la declaration faite à moi Louis Demars Adjoint municipal en l'absence de l'agent de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Pierre Sivot, Epoux de la décédée, qui a déclaré ne savoir signer, Jean François Gendarme, Claude Sellier et Paul Demars fils Louis. ses Néveux, tous majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune, lesquels ont tous signé avec moi après lecture faite. —

Jean françois Geandarme Claude Sellier

Jacques Degarve P. Sellier

Demars adjoint Paul de mars

28 Aujourd'huy trente Ventose. l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de décès de christophe Claude hemet, décédé hier à onze heures du soir, en sa maison agé de six ans, étant né en cette commune le treize avril mil sept cens quatre vingt onze, du mariage de Jean Nicolas hemet et de Marie Genevieve Degrave, cette derniere décédée en cette commune, sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jean Nicolas hemet pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, et Jean Louis hemet fils de Jean, neveu du décédé qui

a

A Signé avec moi après lecture faite. —

Jean Louis hemet Hemez agent

29 Aujourd'huy treize Germinal l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Décès de Jean Meziere Cultivateur demeurant en cette commune, Veuf de Marie Bonneau, décedé aujourd'huy en sa maison à trois heures du matin, agé de Soixante douze ans et quelques mois, étant né en cette commune le trois Septembre mil sept cens vingt quatre, du mariage de Jacques Meziere et de Toussainte Poisson, lequel a été marié en cette commune le vingt deux Octobre mil Sept cens cinquante trois, avec Marie Bonneau, laquelle y est décedée le dix neuf nivose de l'an Second de la Republique. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par les citoyens Nicolas Lemaître, Nicolas Demars fils de Louis, et Louis Demars fils de Jacques, tous les trois gendre du décedé, et de Paul Bonneau son beau-frere, tous les quatre majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune, — les quels ont tous signé avec moi, à l'exception de Nicolas Lemaître qui a déclaré ne savoir signer après lecture faite. — P Bonneau

Louis demars Nicolas Demars

J de Mars Hemez agent

30 Aujourd'huy vingt sept germinal l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de décès d'Anne-Marie-Madeleine Douard, décedée aujourd'huy à midi en sa maison, agée de Soixante cinq ans, étant née en cette commune le onze Aout mil Sept cens trente deux du mariage de Jean Douard et de Jeanne Fremin laquelle a été mariée en cette commune le quinze Janvier mil

Mil sept cens cinquante neuf, avec Philippe Boudier Cultivateur, lequel est décedé en cette commune le dix Sept ~~Octobre~~ mil sept cens quatre vingt huit, sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par les citoyens Louis Guillaume Boudier Cultivateur fils de la décedée, thomas yves garde moulin, son gendre, demeurant à Franciade; Jean Baptiste Boudier ~~Nicolas~~ Claude Boudier et Jean-Pierre-Bonneau, neveux de la decedée, tous Cultivateur et demeurants en cette commune, lesquels ont tous signé avec moi, à l'exception de Louis guillaume Boudier qui a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

+ Nicolas deux mots rayés nul ~~ett~~ les renvois aprouvés

+ novembre

Jean Baptis Boudier Claude Nicolas Boudier

P Bonneau

Yves Hemez agent

31 Aujourd'huy trente Germinal l'an cinq de la Republique Française une et indivisible. —

Acte de décès de Marie Clemence Désirée Milleret décedée aujourd'huy en sa maison agée de quatre mois et vingt trois jours, étant née en cette commune le Sept frimaire dernier, fille de Germain Milleret garde-moulin, et de Genevieve-Catherine-Clemence Caron, sa légitime Epouse. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par les citoyens Germain Milleret pere de l'enfant, et Pierre haidon notre Secretaire, majeur et demeurants en cette commune, lesquels ont signé avec moi après lecture faite. —

Pre haidon Hemez agent

Germain milleret

Aujourd'huy quatorze Floréal l'an cinq de la Repu=
=blique française une et indivisible. —

32 Acte de décès de Benjamin Laurent Grignon décédé aujourd'hui en sa maison agé de trois jours, né en cette commune le onze de ce mois, fils de Philibert Grignon Tour=
=nalier et de Marie Agnès Rayer son épouse demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par les citoyens Philibert Grignon pere de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer, et Marie Laurence Demars, amie, femme de Nicolas Porchel, majeure et demeurant en cette commune laquelle a signé avec moi après lecture faite. —

marie laurience demars Hemet agent

Aujourd'huy trente floréal l'an cinq de la Repu=
=blique française une et indivisible. —

33 Acte de décès de Jeanne Claude Poïsserot, agée de cinquante deux ans. Veuve d'André Leboue Journalier — demeurant en cette commune, décédée aujourd'huy en sa maison, née à la commune de Colombier, District de ~~Besanson~~, Département ~~du Doubs~~, fille de Claude Poisserot et de Claude françoise Gourjon, laquelle a été mariée en cette commune le vingt deux Septembre — mil sept cens soixante douze, avec André Leboue, ce dernier est décedé en cette commune le vingt sept Juillet mil sept cens quatre-vingt onze. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune — d'Aubervilliers Canton de Pantin, Département de la Seine Seine par les citoyens Paul Bonneau l'ainé, Nicolas Demars et toussaint Boudier, ses cousins, à cause de son défunt mari, tous les trois majeurs, cultivateurs et demeurant en cette commune, lesquels ont tous signé avec moi après lecture faite. — + Vezoul — ++ de la haute Soone, trois mots raiés nul et deux renvoi approuvé —

P. Bonneau N. Bordier J. Mantelet
N. Demars Toussaint Boudier
Demars adjoint

34 Aujourd'huy dix neuf prairial douzieme l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de décès de Marie Anne Danquechin, agée de soixante neuf ans, décedée hier en sa maison., fille travaillant aux légumes, originaire et demeurante en cette commune, y étant née le vingt deux Mai mil sept cens vingt huit, du mariage de Pierre Danquechin et de Marie Anne Poisson ses pere et mere. Sur la déclaration faite à moi Louis Demars Adjoint municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Paul Bonneau l'ainé et Michel Legendre, beaux-freres de la décedée, tous les deux majeurs Cultivateurs et demeu=
=rants en cette commune, le premier a signé avec moi, le second a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

P. Bonneau J. Raulin Laurent Bonneau

Nicolas Bonneau Demars adjoint

35 Aujourd'huy vingt six messidor, l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de decès de Jean Pierre Dalençon, perruquier agé de soixante quatre ans, né à Orléans, marié à Passy près Paris, avec Marie Elizabeth Doré, elle existante — demeurants en cette commune depuis environs quinze ans, décédé aujourd'huy en sa maison, sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la com=
=mune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par les citoyens Nicolas Modeste Dalençon fils du décedé, marchand Vinaigrier demeurant à Paris. — rue des Vielles Etuves Saint Martin, Numéros Cinq — cens soixante onze, et Louis Charles Meziere Cultivateur amis et voisin du décédé, tous les deux majeurs, ce

dernier

Dernier demeurant en cette commune, lesquels ont
signé avec moi après lecture faite. —

Valenuy Merzère Vibert Schonen
Jacque Puigard Deschamps
Lorest Pre Haidon fils. Jemes agent

Aujourd'huij vingt Six messidor l'an cinq de la
Republique française une et indivisible. —

Acte de decès de Jean Christophe Petit décédé au-
=jourd'huij en sa maison, agé dun an et dix jours, étant
né en cette commune le Seize messidor l'an quatre, fils
de Nicolas Petit Cultivateur et de marie Anne
haidy son Epouse, demeurant en cette commune. Sur la
déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent munici-
=pal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin
Département de la Seine, par Nicolas Petit pere de
lenfant, et Pierre haidon notre Secretaire, tous les deux
majeurs et demeurants en cette commune, lesquels ont
signé avec moi après lecture faite. —

Pre P. haidon fils Nicolas petit Jemes agent

Expédition d'office. —

Extrait des Registres des actes de Décès de la
commune de charmes, Département des Vosges. —

Cejourd'huij vingt un Messidor an cinq de la
Republique Française une et indivisible, en la maison
Commune. —

Sont comparus les citoyens Mathias Chapatel tour-
=neur domicilié à charmes, et Louis Antigny natif
de Bone mantane Canton de Voniers Département de la
Vienne. Charetier d'artillerie au Dépot à Epinal Dépar-
=tement des Vosges actuellement en cette commune ayant
l'age

— Demars à jou

L'age requis par la loi, déclarent que francois
honoré Loiselot agé de vingt un an natif de la commune
d'aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la
Seine, fils légitime de honoré Gilles Loiselet et demarie
Elizabeth Bonneau Son Epouse. Et le dit françois honoré
Loiselot aussi charetier d'artillerie au dépot dudit Epinal,
lequel est décédé cejourd'huij à trois heures du matin au
domicil du dit Chopatet chez lequel il a été logé lejourd'hui
et dont il était en route pour se rendre à l'hopital à
Nancij et dont il était conduit par le dit Louis Antigny
laquelle déclaration faite en présence de charles
Antoine Simonin Agent de cette commune, y faisant
les fonction d'officier public, qui a vérifié la mort du
dit françois honoré Loiselot après setre transporté au
domicil dudit chopatet, et Seront les dits déclarants
Soussignés avec nous Agent, à la reserve dudit Louis
Antigny qui a déclaré ne Savoir écrire ni Signer de ce
Interpellé, les an et jour au ant dits et a fait Sa marque
ordinaire avec une Croix pour la marque dudit Louis
Antigny. Signé M. chopatet et Simonin Agent

Expédié d'office et délivré par moi Lofficier
public Soussigné. —

Je Soussigné Certifie l'extrait ci dessus conforme
à l'expedition qui ma été envoyée par le citoyen Agent
de Charmes, et dont j'ai en Suite remis la ditte expedition
au citoyen honoré Gilles Loiselet, pere du décédé. —

Jemes agent

38 Aujourd'huy sept thermidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de décès de Marie Michelle Degrave fille jumelle de Jean Baptiste Toussaint Degrave et de Michelle Marteau son Epouse, décédée aujourd'huy en sa maison agée de neuf jours étant née en cette commune le vingt huit Messidor dernier. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis Hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jean Baptiste Toussaint Degrave pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, et Pierre honoré Bonneau armurier ayant l'age requis par la loi demeurant en cette commune lequel a signé avec moi après lecture faite. —

Pierre honoré Bonneau Hemez agent

39 Aujourd'huy neuf thermidor l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de décès de Marie Caterine Degrave fille Jumelle de Jean Baptiste Toussaint Degrave Journalier et de Michelle Marteau son Epouse, décédée aujourd'huy en sa maison agée de onze jours, étant née en cette commune le vingt huit Messidor dernier. sur la déclaration faite à moi Jean Louis Hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin Département de la Seine, par Jean Baptiste Toussaint Degrave pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer. et Pierre honoré Bonneau, armeriez ayant l'age requis par la loi demeurant en cette commune, lequel a signé avec moi après lecture faite —

Pierre honoré Bonneau Hemez agent

Treizieme Bis 270

40 Aujourd'huy premier jour complementaire, l'an cinq de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Décès de Marguerite Genevieve françoise Papillon, Couturiere demeurante en cette commune gée de trente quatre ans, y étant née le vingt six avril Mil sept cens soixante trois, décédée aujourd'huy en la maison de ses pere et mere, fille de Joseph Papillon Cordonnier, et de Genevieve Benard sa légitime Epouse demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis Hemet Agent Municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Joseph Papillon pere de la décédée qui a déclaré ne savoir signer tt et Jean Pierre Opperfeld, Oncle de la décédée, à cause de son Epouse, majeur, tailleur d'habits demeurant en cette commune, lequel a signé avec moi après lecture faite. —

tt Nicolas Jacques Benard son Oncle. —

Nicolas Jacques Benard Jean pierre opperfeld

Hemez agent

Repertoire ou Table alphabétique des décès de la commune d'Aubervilliers pour l'an cinq de la Republique. —

Beausse, simon, Veuf en I.re noces de Françoise Savart, de montreuil près Vincenne, Epoux de Marie Madelene Pesnon, agé de 68 à 69 ans	20	Brumaire

Bonneau Jean Jacques, époux de marie Thérese Jaquemart, agé de 61 ans . . . 1 Ventose

Bordier François Paul, fils de Jean Nicolas Bordier et de marie Louise Ojon, agé de 13 Jours . . . . . 11 Vendemi.

Boudier honoré marie, fils de Jean et de marie Laurence Poisson, age de 15 Jours 6 Vendemiai

Boudier Jeanne Françoise, Veuve d'antoine Paillard, agée de 68 ans . . . . 4 Ventose

Boudier marie Jeanne, Epouse de Pierre Sivot agée de 63 ans . . . . . 29 Ventose

C.

Chapon marie Elizabeth, fille de Laurent christopha et de marie Pierrette Kier= thanbachal, de Paris . . . . . 23 Nivose

Cousin Espérance, fille de michel Cousin et de marie Louise Beautot, agée de 9 ans ½ - 24 Frimaire

Cousin marie Louise, fille de Jean Louis — Cousin et de marie Claire Thibault, agée de 3 Jours . . . . . 28 Vendémi

D.

Dalencon Jean Pierre, époux de Marie Elizabe Doré, agé de 64 ans . . . . . 26 messidor

Danquechin marie-Anne fille de feu Pierre Danquechin et de défunte marie Poisson agée de 69 ans . . . . . 19 prairial

Degrave marie Caterine fille de Jean Baptiste Toussaint Degrave et de michelle marteau, agée d'onze Jours . . . . 9 Thermidor

Degrave marie-michelle, fille de Jean Baptis Toussaint et de michelle marteau, agée de 9 Jours . . . . . 7 Thermidor

Demars Nicolas Désiré, fils de Nicolas Demars et de marie Claude meziere agé de 6 ans et deux mois . . . . 25 Brumaire

Douard.

Douard Anne-Marie-Madelene, Veuve de Philippe Boudier, agée de 65 ans . . 27 Germinal (quatorzieme)

Dumazeaux Servientis Françoise, fille de Jacques Louis Dumazeaux Servientis et de marie Anne Desportes agée de 9 Jours . . . 6 Ventose

G.

Grignon Benjamin Laurent, fils de Philibert — Grignon et de marie agnès Rajer, agé de 3 Jour 14 Floréal.

He

hedelin Caterine-Angelique, Epouse de Jean meziere agée de 57 ans . . . . . 15 Brumaire

hemet marie Denise, Epouse de Denis Etienne Bereiere, agée de 38 ans . . . . 13 Frimaire

hemet christophe Claude, fils de Jean Nicolas hemet et de marie-Genevieve Degrave 30 Ventose

hemet Laurence Louise, fille de Nicolas hemet et de marie michelle hebert agée d'un mois et dix huit Jours . . . . . 11 nivose

J.

Jaquemart marie Therese, Veuve de Jean Jacques Bonneau, agée de 65 ans . . . . 15 Ventose

L.

Laval Françoise Ursule, fille de Jacques Fran= =cois et de Françoise haubert, agée de 8 ans édemie . . . . . 23 Nivose

Lecomte Jean-Louis, époux de marie Angélique Bodiau, agé de 39 ans . . . . 4 Vendemiair

Lecomte Louis, fils de feu Jean Louis et de marie angelique Bodiau, agé d'un Jour . 26 Nivose

Lecomte Pierre-Louis-Claude, fils de feu Jean-Louis Lecomte et de marie Angélique Bodiau, agé de 3 ans et 9 mois . . . 2 Pluviose

Lemaitre marie michelle, épouse de Guillaume Fontaine, agée de 41 ans . . . . 20 Nivose

Lezier marie Brigitte, femme de Jean Lapierque, agée de 51 . . . . . 18 Frimaire

Loiselet.

Loiselet François Honoré, fils d'Honoré Gilles Loiselet et de marie Elizabeth Bonneau agé de 21 ans . . . . 21 messidor

M.

Meziere Louise Désirée fille de Louis charles meziere et de marie Victoire Bordier agée de 8 mois . . . . . 11 Brumaire

Maury Martin, Epoux de marie Laurence Godefroy, agé de 71 ans . . . . 17 Ventose

e Meziere Jean, Veuf de marie Bonneau agé de 72 ans . . . . . 13 Germinal

Meziere marie Claude, Epouse de Nicolas Louis hemet, agé de 42 ans . . . 3 Pluviose

Milleret marie-Clemence Désirée, fille de Germain Milleret et de Genevieve Caterine-Clemence-Caron, agée de 4 mois 23 Jou 30 Germinal

P.

Papillon marguerite Genevieve Françoise, fille de Joseph Papillon et de Genevieve Benard, agée de 34 ans . . . . . 1 Complemen

Petit Jean christophe, fils de Nicolas Petit et de marie-anne hardy, agé d'un an et dix Jours . . . . . 26 Messidor

Poisserot Jeanne Claude, Veuve d'André Leboue agée de 52 ans . . . . . 30 Floréal.

Porchet Jacques-Victor, fils de Jean Porchet et de marie Françoise Leveau, 9 mois 23 J. 3 Ventose

T.

Thibault Union Désiré fille de François-Claude Louis Thibault et de marie-madelene Boucher, agée de 3 ans . 5 Ventose

Tondu marie Denise, fille de Pierre Antoine Tondu et henriette charlotte Berquet de Paris, agée de 6 mois . . . . 26 Nivose

Le total.

Le total des Décès de l'an cinq de la quinzieme commune d'Aubervilliers, est de 40, dont 16 masculins et 24 feminins. —

Commune d'Aubervilliers — Naissances — 9 — Premier feuillet — 275

Registre pour constater les Naissances

Le present registre contenant quarante deux feuillets celui cy compris à été cotté et paraphé par moi Pierre Marcel Cottereau, President de l'administration Municipale du Canton de Pantin, pendant la Sixieme année de la Republique, pour lesdits actes être écrits de Suitte sans aucun blanc; les renvois et ratures, s'il y en a, seront approuvés et signés de la même maniere que le corps de l'acte, rien n'y sera écrit par abbréviation, ni aucune datte mise en chiffres, suivant et ainsi qu'il est prescrit par la loi du vingt Septembre mil Sept cent quatre vingt douze (vieux Style)

Pantin en administration ce quatrieme jour Complementaire an Cinq de la Republique françoise une et indivisible./.

Cottereau

Pour Servir aux actes de Naissances qui auront lieu

Cottereau

Dans la Commune d'Aubervilliers

Cottereau

1 Aujourd'huy premier Vendemiaire, l'an Six de la Republique française une et indivisible.

Acte de Naissance de Jean Pierre né d'avant hier au soir, fils de Louis Pierre Bordier Cultivateur et de Michelle Demars, sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le premier Octobre mil Sept cens quatre-vingt douze. Premier témoin Jean Demars. Second témoin Anne Elizabeth Bordier, sa soeur, femme de Paul Bonneau

Bonneau, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean-Louis hemet, agent municipal de la commune d'Auber=villiers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Louis Pierre Bordier pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que les deux témoins après lecture faite. —

Jean Demars Anne Elisabeth Bordier

Louis Pierre Bordier Jemez agent

2 Aujourd'huij cinq Vendemiaire l'an Six de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance d'un enfant mâle, né aujourd'huij, lequel est décedé aussi-tôt après sa naissance, fils de François Bonneau Journalier et de marie-michelle Haube sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le vingt Sept octobre mil Sept cens quatrevingt huit. Sur l'attestation faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Au=bervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par François Bonneau pere de l'enfant qui a déclaré ne Savoir signer, Jean Valade Officier de Santé et marie félicité Fourdoisson Sage femme, Epouse de Jean Remj Joseph Delehel tailleur d'habits, tous les deux demeurans en cette commune, lesquels ont signé avec moi après lecture faite. — Valade

marie félicité Fourdoisson Jemez agent

Aujourd'huij Sept Vendemiaire l'an Six de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Caterine née d'hier au soir fille de Etienne Jandarme Journalier et de Marie Victoire Poisson sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le Seize Fevrier mil Sept cens

deuxieme

Cens quatre-vingt neuf. premier
temoin, Paul meziere. Second témoin
Marie Caterine Rayer femme d'honoré
Claude Demars, tous les deux majeurs, Cultivateurs
et demeurants en cette commune, Sur la déclaration faite
à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Auber=
villiers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Etienne
Jandarme pere de l'enfant qui a déclaré ne Savoir Signer, —
ainsi que les deux témoins, en foi de quoi Jai Signé après lecture
faite. —

Pre Chaidon Jemez agent

4 Aujourd'huij huit Vendemiaire l'an Six de la
Republique française une et indivisible —

Acte de Naissance de Louise Antoinette —
née d'avant hier fille de François Claude Mazier, Boucher
et de Françoise Auger sa légitime Epouse demeurant en cette
commune, lesquels ont été mariés à Estampes le deux avril —
mil Sept cens quatre-vingt douze; premier témoin Antoine
Severe Lecousturier chef des Archives du ministere de la
Police générale, demeurant à Paris rue de Bourgogne Numeros
quatre cens vingt un Section de Louxt. Second témoin Anne
Louise Juillet demeurante aussi à Paris, rue neuve des Petits
champs Numeros Mille deux cens quatre-vingt huit Section
de la Butte des moulins, tous les deux majeurs, Sur la décla=
ration faite à moi Jean Louis hemet agent Municipal
de cette commune d'Aubervilliers Canton de Pantin, —
Département de la Seine, par François Claude Mazier
pere de l'enfant qui a Signé avec moi, ainsi que les
deux témoins après lecture faite. — + Jean —
H Bureau — approuvé les deux ratures —

Juillet Jemez Lecousturier
agent
François Claude Mazier

5 Aujourd'huij neuf Vendemiaire l'an Six de la Republique française une et indivisible —

Acte de Naissance de Marie Laurence née d'avant hier fille de Paul Hardij cultivateur et de marie Louise Legendre Son Epouse demeurant en cette commune, lequels ij ont été mariés le premier Septembre mil Sept cens quatre vingt treize de l'an Second. Premier témoin Nicolas Petit. Second témoin Laurence Legendre femme de Raimond Rajer, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurant en cette commune, Sur la declaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Paul Hardij, pere de l'enfant qui a Signé avec moi, ainsi que le premier témoin, le Second témoin a déclaré ne Savoir signer après lecture faite. —

Nicolas petit P. Hardon Paul Hardij

hemet agent

6 Aujourd'huij neuf Vendemiaire l'an Six de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Joseph. —

né d'hier fils de Antoine Boudier Cultivateur et de marie Elizabeth Auvrij Sa legitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le vingt un Brumaire de l'an Second republicain. Premier témoin Guillaume Caron fils, Cultivateur demeurant en cette commune, — Second témoin Madeleine Brassard, femme de Louis Boudier charon demeurant à Crevecoeur Commune de la Courneuve, du Canton de Pierre-fitte de ce Département. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, canton de Pantin, Département de la Seine, par Antoine Boudier pere de l'enfant qui a Signé avec moi ainsi que les deux témoins après lecture faite. — + tous les deux majeurs le renvoie approuvé. — A Boudier hemet agent

G. Caron M M Brassard

7 Aujourd'huij neuf Vendemiaire l'an Six de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Denise Eleonore. —

née d'hier, fille de Denis Simon David Cabaretier et de marie Denise Furiet Sa legitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le quinze Juin mil Sept cens Soixante dix huit. Premier témoin Etienne Julien Dupont, Cabaretier, majeur; Second témoin Marguerite Benard Sage femme, Epouse de Jean Pierre Opperfeld tailleur d'habits, tous les deux demeurants en cette commune. marie Caterine Rosalie David, fille de l'accouchée, a aussi été presente audit acte, Sur la declaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Denis Simon David pere de l'enfant qui a Signé avec moi, ainsi que les témoins après lecture faite. —

Rose David L Opperfeld hemet agent

Marguerite Benard

D.S. David

8 Aujourd'huij douze Vendemiaire l'an Six de la Republique française une et indivisible —

Acte de Naissance de Pierre Dominique —

né d'hier au soir fils de Pierre Claude Trouet Cultivateur et de marie Jeanne huon Sa legitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le vingt neuf Brumaire de l'an Second republicain. Premier témoin Pierre Coquerel fils. Second témoin marie Madeleine Poisson femme d'Antoine Trouet, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune; marie genevieve huon fille soeur de l'accouchée a aussi été présente au dit acte. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la

De la commune d'Aubervilliers Canton de Pantin, Depar=
=tement de la Seine par Pierre Claude Trouet pere de l'enfant
qui a déclaré ne savoir signer, les témoins ont signé avec
moi après lecture faite. — P. Coquerel

Mmpaisson Hemez agent

9 Aujourd'huy douze Vendemiaire l'an six de la Republi=
=que Francaise une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Claude née aujourd'huy
fille de Jean Demars Cultivateur et de Marie Madeleine
cheneviere sa légitime Epouse demeurant en cette commune,
lesquels y ont été mariés le vingt deux Octobre mil sept cens
quatrevingt douze. Premier témoin Jean Auvry. Second témoin
Marie Claude Demars, femme de Simon Robert Boudier,
tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette
commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet
agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton
de Pantin, Département de la Seine par Jean Demars pere
de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le premier témoin,
le second a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Jean Demars jeanauvry

Hemez agent

10 Aujourd'huy dix sept Vendemiaire l'an six de la
republique Française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Antoine né aujourd'huy fils
d'Antoine Sivot Cultivateur et de Marie Genevieve thierry
sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels ont
été mariés à la commune de la Courneuve, Canton de
Pierre-fitte, de ce Département, le quatre Vendemiaire
de l'an cinq. Premier témoin Nicolas thierry Cultivateur,
pere de l'acouchée demeurant à Creve coeur commune de
la Courneuve. Second témoin Toussainte Lezier Veuve d'An=
=toine Sivot Cultivateur, grande mere de l'enfant, —
demeurante

Demeurante en cette commune quatrieme
Sur la déclaration faite à moi Jean Louis
hemet agent municipal de la commune
d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de
la Seine par Antoine Sivot pere de l'enfant qui a signé
ainsi que les deux témoins après lecture faite. —

Simone Chier Nicolas thierry

Antoine Sivot Hemez agent

11 Aujourd'huy vingt deux Vendemiaire l'an six
de la republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Jacques. —
né d'hier, fils de Nicolas Lemaitre Cultivateur et
de Marie Reine Meziere sa légitime Epouse demeurant
en cette commune, lesquels y ont été mariés le quatre Octobre
mil sept cens quatre-vingt dix. Premier témoins Jacques
meziere. Second témoin Marie Caterine Rayer femme de
Jean Baptiste Lemaitre, bolle soeur de l'acouchée, tous les
deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune
Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent
municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de
Patin, Département de la Seine, par Nicolas Lemaitre
pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer ~~après lecture~~
ainsi que le second témoin, le premier témoin a signé avec
moi après lecture faite. — deux mots rayés nul. —

jacques mezieres. Pre. haidon

Hemez agent

12 Aujourd'huy vingt six Vendemiaire l'an six de la
republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Antoine Niolas —
né d'hier fils de Nicolas Petit Cultivateur et de Marie
anne

Anne hardy sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt sept fevrier mil sept cens quatre-vingt trois. Premier temoin Antoine Demars. Second témoin Marie Genevieve Demars fille de feu Toussaint Demars et de défunte Marie Bordier tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune. Antoine Demars fils d'Antoine ci dessus a aussi été présent au dit Acte. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Au=bervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Nicolas Petit pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que le second témoin, le premier témoin a déclaré ne ne savoir signer après lecture faite.

Marie genevieve Demars Pre. haidon

Nicolas petit Hemez agent

13 Aujourd'huy premier Brumaire l'an six de la repu=blique française une et indivisible.

Acte de Naissance d'un Enfant mâle né aujourd'huy fils de Jean Gosse Journalier et de Marie Louise Landry sa légitime Epouse demeurant en cette commune lesquels y ont été mariés le vingt trois Aout mil sept cens quatre vingt dix; lequel enfant est décedé un instant après sa naissance. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la com=mune d'Aubervilliers Canton de Pantin Département de la Seine par Jean Gosse pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, et Marie félicité fourdoisson sage femme, Epouse de Jean Remy Joseph Delchel tailleur d'habits demeurant en cette commune, qui a signé avec moi après lecture faite.

Marie felicité fourdoisson

Hemez agent

Cinquieme

14 Aujourd'huy six Brumaire l'an six de la republique française une et indivisible.

Acte de Naissance de Jacques André né d'hier, fils de Guillaume Marin Cultivateur et de Marie Jeanne Veronique Bordier sa légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le dix neuf frimaire de l'an second de la republique. Premier témoin André Marin revendeur de légumes. Second témoin Marie Caterine Bordier femme d'Antoine fleury Cultivateur, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Auber=villiers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Guillaume Marin pere de l'enfant qui a signé avec moi ~~après~~ ainsi que les deux témoins après lecture faite un mot rayé nul.

André marin guillaume Marin

15 M.C. Bordier Hemez agent

Aujourd'huy sept Brumaire l'an six de la Republique française une et indivisible.

Acte de Naissance de Louis Christophe né aujourd'huy, fils de Jean Louis Rouveau Cultiva=teur et de Marie Claude hemet sa légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt Vendemiaire de l'an quatre republicain. Premier témoin Jacques Christophe hemet frere de l'acouchée. Second témoin Marie Jeanne Bordier femme de Jean Baptiste hemet tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jean Louis

Louis Rouveau pere de l'enfant, qui a signé avec moi, ainsi que le Second témoin, le premier a déclaré ne Savoir Signer après Lecture faite. —

Marie Jeanne Bordier
Jean Louis Rouveau Gomes agent

16 Aujourd'huij neuf Brumaire l'an Six de la Repu=blique Française une et indivisible —

Acte de naissance de Jerome. —

né d'hier fils de Jacques michel Rouveau Cultivateurs et de marie Louise Bordier Sa légitime Epouse, demeurant en cette commune, lesquels ont été mariés à la Courneuve, Canton de Pierrefitte de ce département, en Janvier mil Sept cens quatre vingt quatorze. Premier témoin Simon martial Rouveau beau frere de l'accouchée, Second témoin marie Louise Chenevierre femme de Louis Nicolas Remet, tous les deux majeurs Cultiva=teurs et demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis Remot Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine. par Jacques michel Rouveau pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le premier témoin, Le Second a déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

Jacques Michell
Simon martial rouveau Gomes agent rouveau

17 Aujourd'huij onze Brumaire l'an l'an Six de la republique Française une et indivisible. —

Acte de naissance de Marie Toussainte

née d'hier, fille de Pierre Boucher charretier et de marie anne Cousin Sa légitime épouse demeurant en cette commune. lesquels ij ont été mariés le Sept Octobre mil Sept cens quatre-vingt treize. Premier témoin Laurent Cousin, frere de l'accouchée, Second témoin, marie

marie michelle Boucher. Sixième
belle Sœur de l'accouchée femme de
christophe Levasseur tous les deux
majeurs Cultivateurs et demeurant
en cette commune; Sur la déclaration faite à
moi Jean Louis Remot agent Municipal de la commune
d'Aubervilliers Canton de Pantin, Département de la
Seine. par Pierre Boucher pere de l'enfant qui a
déclaré ne Savoir Signer, ainsi que le Second témoin
le premier témoin a Signé avec moi après lecture
faite.

Gomes agent

18 Aujourd'huij douze Brumaire l'an Six de la republique française une et in divisible.

Acte de Naissance de Toussaint. —

né d'hier fils de Jean Gregoire Renaut, Cultivateurs et de marie therese Bonnissant Sa légitime Epouse, demeu=rant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le quinze Octobre mil Sept cens quatre-vingt douze. Premier témoin, Simon Bonnissant frere de l'accouchée, fils de Simon Bonis=sant Cultivateur et de marie Genevieve Leroux Son Epouse Second témoin Marguerite Sonto revendeuse de légumes, femme de Jean Adrien Bonneau, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis Remot Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Jean Gregoire Renaut pere de l'enfant qui a déclaré ne Savoir Signer, ainsi que le Second témoin, le premier témoin a déclaré Signé avec moi après lecture faite. un mot rayé nul. — J. Bonissans

Gomes agent

19 Aujourd'huij vingt trois Brumaire l'an six de la Republique francaise. — Acte de naissance de **Marie Félicité** née d'hier fille de Claude Thierrij maçon et de Marie-Félicité Coq demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le treize Ventose de l'an Second. Premier témoin Claude Poisson fils de Claude, Second témoin marie Caterine Cousin * femme de Jean françois Coq, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurant en cette commune. Marie Caterine Coq Soeur de l'accouchée a aussi été presente audit Acte. Sur la déclaration — faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Claude thierrij pere de l'enfant qui a Signé avec moi, les témoins ont déclarés ne Savoir Signer après lecture faite. — + mere de l'accouchée. — approuvé les renvoies. — # Sa légitime épouse. — Claude thierry

Hemet agent

20 Aujourd'huij vingt neuf Brumaire l'an Six de la Republique francaise une et indivisible. —

Acte de naissance de Louise Alexandzine née d'hier fille de Jean-Baptiste-Germain Gault — tailleur d'habits et de marie Charlotte Coq, Sa légitime épouse demeurant en cette commune; lesquels ij ont été mariés le trois frimaire de l'an Second. Premier témoin Jean Sulpice Vautrin Cordonnier, beau frere de l'accouchée Second témoin Marie Louise Ojon femme de Jean Nicolas Bordier Cultivateur, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Jean Baptiste Germain Gault pere de l'enfant, qui a déclaré ne Savoir Signer, les deux témoins ont Signé avec moi après lecture faite. Marie Louise Ojon Vautrin

Hemet agent

21 Aujourd'huij Six Frimaire l'an Six de la republique Française une et indivisible. —

Acte de naissance de Marie Paul. — né aujourd'huij, fils de Pierre Sipert Journalier et de Marie Caterine Demars sa légitime épouse, demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le neuf fructidor l'an Second republicain. Premier témoin Paul Bordier. Second témoin Marie hemet femme de Paul Demars, tous les deux majeurs Cultivateurs et demeurant en cette commune. Marie Marguerite Demars, fille de Paul Demars ci dessus a aussi été presente audit acte. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers Canton de Pantin, Département de la Seine par Pierre Sipert pere de l'enfant qui a déclaré ne Savoir Signer, ainsi que le Second témoin, le premier témoin a Signé avec moi après lecture faite. —

Hemet agent

22 Paul Bordiere

Aujourd'huij treize Frimaire l'an Six de la republique francaise une et indivisible. —

Acte de naissance de marie Claude née aujourd'huij fille de Louis Claude Didier, Journalier et de Marie-Adelaide Leonard, Sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le dix neuf pluviose de l'an quatre. Premier témoin Claude Didier Journalier, grand pere de l'enfant, Second témoin Marie Claude Demars femme de Nicolas Degrave Cultivateur, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Louis Claude Didier —

pere

Pere de l'enfant, qui a déclaré ne savoir Signer ainsi que les deux témoins, après Lecture faite —

Le haidon — Simon agent

20 Aujourd'huij dix Sept Frimaire l'an six de la republique francaise une et indivisible. —

Acte de Naissance de Antoine Louis né d'hier, fils de défunt Edme Isidore Cochu Journalier, lequel est décédé à Paris au grand hauspice d'humanité, le huit thermidor an cinq, suivant son acte de décés qui nous a été representé, et de marie Denise Antoinette Lepine sa légitime Epouse demeurante en cette commune, lesquels ont été mariés à la commune de La Villette — près Paris, dans le courant de Mil Sept cens quatrevingt treize. Premier témoin Antoine Patenaille tonnelier — demeurant à Crevecoeur, commune de la Courneuve de ce Département. Second témoin marie Caterine Poisson femme de Louis Fleurij Cultivateur, demeurant en cette commune, tous les deux majeurs, marie Louise Fleurij fille mineure de Louis Fleurij ci dessus, a aussi été presente audit acte. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par marie félicité Fourdoisson Sage femme, Epouse de Jean Joseph Remij Delehel, tailleur d'habits demeurante en cette commune, qui a Signé avec moi, ainsi que le premier témoin, le Second témoin a déclaré ne Savoir Signer après Lecture faite. —

marie félicite fourdoisson
antoine patenaille Simon agent

24 Aujourd'huij vingt cinq frimaire l'an Six de la republique francaise une et indivisible. —

Acte de Naissance de marie therese née d'hier, fille de Claude maurij charetier et de marie Michelle Monnot Sa légitime Epouse demeurant en cette commune. lesquels ij ont été mariés le trois Floreal de l'an cinq. Premier témoins Louis Martin maurij menuisier beaufrere de l'accouchée. Second témoin marie therese Bonneau femme de Jean Louis hemet agent municipal tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Louis Demars Adjoint municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Claude maurij pere de l'enfant qui a déclaré ne Savoir Signer, les deux témoins ont Signé avec moi après Lecture faite. —

Marietherese bonneau Louis Morey
Demars adjoint

25 Aujourd'huij trois Nivose l'an Six de la Republique francaise une et indivisible. —

Acte de Naissance de toussaint Simon — né d'hier fils de Claude Sellier Cultivateur et de marie Toussainte Bonissant Sa légitime Epouse, demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le treize Mai Mil Sept cens quatre-vingt treize, de l'an Second. Premier temoin Simon Bonissant frere de l'accouchée, charetier. Second témoin marie marguerite Sellier femme de Toussaint Bordier Cultivateurs, tous les deux majeurs et demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Claude Sellier —

Sellier pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que le premier témoin, le second a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

J. Bonissant

Gemez agent

Claude Sellier

26 Aujourd'huy trois Nivose l'an six de la Republi=
=que francaise une et indivisible, —

Acte de Naissance de Louis Charles —
né d'avant hier fils de Charles Nicolas Goulet, —
charon et de marie Victoire Leduc sa légitime épouse
demeurant en cette commune, lesquels ont été mariés à
la cidevant paroisse de Saint Laurent de Paris, le dix
huit septembre mil sept cens quatre-vingt douze. —
Premier témoin Louis Leduc marchand Boucher, frere
de l'acouchée. Second témoin Marguerite heautot —
marchande Epissiere, tous les deux majeurs et demeurant
en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean
Louis hemet Agent Municipal de cette commune —
d'aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la
Seine, par Charles Nicolas Goulet pere de l'enfant
qui a ~~déclaré~~ signé avec moi, ainsi que les deux témoins
après lecture faite. — un mot rayé nul. —

Goulet

Louis le Duc Gemez agent

M. Heautot

27 Aujourd'huy sept Nivose l'an six de la republique
française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Christophe —
né d'hier fils de Nicolas Rousseaux Cultivateur et de
marie Jeanne Plaisant sa légitime épouse demeurant
en

—

En cette commune, lesquels y ont été Neufvième
mariés le deux Aout mil sept cens quatre
vingt-quatre. Premier témoin Christophe
Grimpret. Second témoin marie Degrave
femme de Jean Meziere, tous les deux majeurs, Cultivateurs
et demeurans en cette commune. Sur la déclaration faite a
moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune —
d'aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine
par Nicolas Rousseaux pere de l'enfant qui a déclaré
ne savoir signer, ainsi que les ~~second témoin. le premier a~~
~~signé avec moi après lecture faite.~~ deux témoins, après
lecture faite — onze mots rayé nul. —

Pre haidon Gemez agent

28 Aujourd'huy quinze Nivose l'an six de la repu=
=blique Française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Claude —
né d'hier fils de Louis Martin Maury Menuisier
et de Reine michelle henry sa légitime Epouse demeu=
=rant en cette commune. lesquels y ont été maries le vingt
cinq Brumaire de l'an quatre. Premier témoin Claude
Maury beau frere de l'acouchée. Second témoin Marie
Caterine Audoix femme de Paul meziere, tous les deux
majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune
Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent
Municipal de la commune d'aubervilliers, Canton de
Pantin, Département de la Seine, par Louis Martin
Maury pere de l'enfant qui a signé avec moi, les deux
témoins ont déclaré ne savoir signer après lecture
faite. — Louis Martin Mory Gemez agent

29 Aujourd'huy dix huit Nivose l'an six de la Republique française une et indivisible.

Acte de Naissance de Baptiste Claude né d'hier fils de Paul Christophe Demars Cultivateur et de Pierette Antoinette Poisson sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le neuf Vendemiaire de l'an trois. Premier témoin Jean Baptiste Demars beau frere de l'acouchée. Second témoin Marie Caterine Porchel, fille de Louis Claude Porchel tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune. Marie Claude Porchel fille de Louis Claude Porchel ci dessus, a aussi été présente audit acte. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Paul Christophe Demars, pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que les témoins, après lecture faite. — Jean Baptiste Demars

paul christop demars

marie claude porchelle
marie catherine porchel
Jemez agent

30 Aujourd'huy dix neuf Nivose l'an six de la republique Française une et indivisible.

Acte de Naissance de Antoine Lucien né d'hier fils d'Etienne Demars Cultivateur et de Marie Genevieve Boudier sa légitime Epouse, demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt quatre Aout mil sept cens quatre-vingt treize. Premier témoin, Antoine Boudier Cultivateur, Oncle de l'acouchée. Second témoin Marie Toussainte Demars belle-soeur de l'acouchée, fille travaillant aux légumes; tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean

Jean Louis hemet agent dixieme municipal de la commune d'Aubervilliers Canton de Pantin Département de la Seine, par Etienne Demars pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que les deux témoins après lecture faite.

marie toussainte demars
Jemez agent

Etienne Demars A. Boudier

31 Aujourd'huy deux pluviose l'an six de la republique française une et indivisible.

Acte de Naissance de Marie Agnès née aujourd'huy fille de Jacques Christophe Poisson Cultivateur et de Marie Sophie Bonnissant sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le douze floréal de l'an cinq. Premier témoin christophe Poisson grand pere de l'enfant. Second témoin Marie genevieve Leroux, mere de l'acouchée, femme de Simon Bonnissant tous les deux Cultivateurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jacques Christophe Poisson pere de l'enfant, qui a signé avec moi, ainsi que le second témoin, le premier a déclaré ne savoir signer après lecture faite. — Marie genevieve Leroux

Poisson
Jemez agent

32 Aujourd'huy deux pluviose l'an six de la republique française une et indivisible.

Marin
Marie catherine

Acte de Naissance de Marie Caterine née aujourd'huy fille de Jean Baptiste marin Cultivateur et de Marie Marguerite Boudier sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le quatre

quatre Brumaire de l'an quatre, Premier témoin — Antoine Marin. Second témoin Marie Paterine Audois, femme de paul Meziere, tous les deux majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Auber=villiers, Canton de Pantin. Département de la Seine par — Jean Baptiste Marin, pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer ainsi que les deux témoins après lecture faite.

P.re Chaidon Off.e Jumes agent

Aujourd'huy trois pluviose l'an Six de la republique française une et indivisible. —

33 Acte de Naissance de Pierre Petletier né aujourd'huy fils de George Legendre charetier et de marie clotil Chapon sa légitime épouse, demeurant en cette commune, les quels y ont été mariés le vingt huit Septembre mil Sept cens quatre-vingt neuf. Premier témoin ~~Nicolas Louis hemet Cultivateur Secon~~. Pierre Toussaint Ojon Caba=retier. Second témoin Marie Marguerite Sonto revendeuse de légumes, femme de Jean Adrien Bonneau, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par George Legendre pere de l'enfant qui a déclaré ne Savoir Signer, ainsi que le Second témoin, le premier a Signé avec moi après lecture faite. — Cinq mots rayés nul. —

Pierre Toussaint Ojon
Jumes agent

34 Aujourd'huy Six Pluviose l'an Six de la republi=que française une et indivisible. —

Acte Naissance de Jacques Alexandre, né aujourd'huy fils de Alexis-Charles-Claude-Louis-François-Felix Martin. Cabaretier Et de marie Jeanne Elizabeth Mazier sa légitime Epouse demeurant en cette commune

Commune. lesquels ont été mariés à Besancourt le Onzieme Juillet Taverny. Département de Seine et Oise en mil Sept cens quatre vingt neuf, — Premier témoin Jacques Mezieres, Second témoin, Marie Joseph Demars, femme de Guillaume Caron, tous les deux majeurs Cultivateurs et demeurant en cette commune, Sur la déclaration fait à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Départe=ment de la Seine, par Alexis-Charles-Claude-Louis-François Felix Martin pere de l'enfant qui a Signé avec moi, ainsi que les deux témoins après Lecture faite. —

jacques mezieres Jumes agent
joseph demars martin

35 Aujourd'huy neuf Pluviose l'an Six de la republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Louis François né du Sept de ce mois fils de françois Christophe Larcher Journalier et de marie Geneviève Rayer sa légitime — Epouse demeurant en cette commune, Lesquels ont été mariés à la commune de Belleville près Paris dans le courant de floréal de l'an cinq, premier témoin Louis gilles Legendre Cultivateur, majeur demeurant en cette commune. Second témoin Marie Louise Larcher grande tante de l'enfant, fille majeure demeurant à Paris rue Victor, N.o 131. — Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par françois Christophe Larcher pere de l'enfant qui a déclaré ne Savoir Signer, ainsi que les deux témoins après lecture faite, en foi dequoi j'ai Signé. —

P.re Chaidon Off.e Jumes agent

Aujourd'huy onze Pluviose l'an six de la republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Louise Anastasie née d'hier, —
fille de Claude Davin Cultivateur et de Marie Caterine
36 Boudier, sa légitime Epouse demeurant en cette commune
lesquels ont été mariés à la commune de la Courneuve près
franciade le vingt six Janvier mil sept cens quatre vingt
deux. Premier témoin Nicolas Varenne Cabaretier. Second
témoin Louise Anastasie Bordier femme de Paul Meziere
Cultivateur, tous les deux majeurs et demeurant en cette
commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet
agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton
de Pantin, Département de la Seine, par Claude Davin
pere de l'enfant qui a signé avec moi, les deux temoint —
ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Claude Davin Hemez agent

Aujourd'huy onze Pluviose l'an six de la
republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Pierre ——
né aujourd'huy fils de Annet Michel Meurdefrois,
37 Boulanger et de Marie Gertude Bonneau, sa légitime
épouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été
mariés le vingt sept Pluviose de l'an second de la repu=
=blique. Premier témoin Pierre Meurdefrois Boulanger —
beau-frere de l'acouchée, majeur demeurant à Franciade
rue de l'Egalité, second témoin Marie therese Bonneau
soeur de l'acouchée, majeur, femme de Jean Louis hemet
Cultivateur, et agent municipal de cette commune y demeur=
=rant. Sur la déclaration faite à moi ~~Jean~~ Louis Demars Adjoint
municipal de la commune d'Aubervilliers Canton de Pantin.
Département de la Seine par Annet Michel Meurdefrois
pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que le second témoin,
le premier témoin a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —
un mot rayé nul. —

Demars adjoint
Meurdefroy Marit Theresebonneau

Aujourd'huy seize ~~Nivose~~ Douziem l'an
six de la republique française une et
indivisible. —

Acte de Naissance de Louis François né
d'hier fils de Louis Meziere Cultivateur et de Marie Madelene
Boucher sa légitime épouse demeurant en cette commune, —
38 lesquels y ont été mariés le seize Nivose de l'an trois republicain,
Premier témoin Alexis-Charles-Claude-Louis François-Felix
Martin, Cabaretier. Second témoin Marie Caterine Audois femme
de Paul Meziere Cultivateur, tous les deux majeurs et demeu=
=rants en cette commune; Sur la déclaration faite à moi —
Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Auber=
=villiers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par
Louis Meziere pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer,
ainsi que le second témoin, le premier témoin a signé avec moi.
après lecture faite. — + Pluviose. — un mot rayé nul —
et le renvoie aprouvé. — Martin
Hemez agent

Aujourd'huy dix sept Pluviose l'an six de la
republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Nicolas ——
né d'hier fils de Christophe Paul Grimprel Cultivateur
5fr. 1795 et de Marie Madelene Marguerite Paquet sa légitime
épouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été
mariés le dix neuf Aout mil sept cens quatre-vingt
39 treize de l'an second. Premier témoin Nicolas Rousseau,
Second témoin Marie Michelle Berciere femme de
Christophe Maury, tous les deux majeurs Cultivateurs
et demeurants en cette commune. Sur la déclaration
faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la
commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département
de la Seine par Christophe Paul Grimprel pere de l'enfant
qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que les deux témoins
après lecture faite. —

Pre. haidon Hemez agent

Aujourd'huy vingt un Pluviose l'an six de la
republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Louis Benjamin né aujour=
=d'huy fils de Paul Maury Cultivateur et de Marie
Nicole Bordier sa légitime épouse demeurant en cette
commune, lesquels y ont été mariés le vingt quatre
40 Janvier mil sept cens quatre-vingt douze. premier
témoin Nicolas Bordier Cultivateur, pere de l'accouchée
second temoin Elizabeth homée Brochet femme de
Pierre Penot, maçon majeur tous les deux demeurants en
cette commune, Michel Benjamain Bordier fils de Nicolas
ci dessus a aussi été présent audit Acte. Sur la déclaration
faite à moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la
commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Départe=
=ment de la Seine, par Paul Maury pere de l'enfant
qui a déclaré ne savoir signer, les témoins ont signé avec
moi après lecture faite. —

Benjamin Bordier Nicolas Bordier

Brochet Hemez agent

Aujourd'huy vingt deux Pluviose l'an six de
la republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Louise —
41 née d'hier fille de Pierre Sivot Cultivateur et de
Barbe Jaquey sa légitime Epouse demeurant en
cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt six
floréal de l'an cinq. Premier témoin Christophe
hardy fils. Second témoin Marie Louise Sellier
femme de Paul Demars, tous les deux majeurs, Culti=
=vateurs et demeurants en cette commune. Sur la
déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent
municipal

Municipal de la commune d'Aubervilliers Treizieme
Canton de Pantin Departement de la Seine
par Pierre Sivot pere de l'enfant qui a
déclaré ne savoir signer les deux témoins ont
signé avec moi après lecture faite. —

Christophe hady

Marie Louise Sellier Hemez agent

Aujourd'huy vingt trois pluviose l'an six de la
republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Laurence —
née d'hier, fille de Guillaume Fontaine, Maréchal et
de Marie Laurence Bonissant demeurant en cette commune
42 lesquels y ont été mariés le deux Ventose de l'an cinq. Premier
témoin Claude Bordier. Second témoin Marie Genevieve —
Leroux, mere de l'acouchée, femme de Simon Bonissant, tous
les deux majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune.
Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent —
municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin,
Département de la Seine, par Guillaume Fontaine pere de
l'enfant qui a signé avec moi ainsi que les deux témoins après
lecture faite. —
+ sa légitime Epouse. C. Bordier Fontaine

Marie Genevieve Leroux
Hemez agent

Aujourd'huy vingt neuf Pluviose l'an six de la
republique française une et indivisible. —

43 Acte de Naissance de Jean Antoine né d'hier fils de
Louis Garnier, compagnon serurrier et de Charlotte
françoise

Françoise Richon sa légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt sept Vendemiaire de l'an trois republicain. Premier témoin Antoine Pingard Cultivateur. Second témoin Marie Anne Marquian femme de Jean Michel Paquet, maçon, tous les deux majeurs et demeurant en cette commune. Jeanne Angelique Chibon Coutiriere, fille a aussi été présente audit acte. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Louis Garnier pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que les témoins après lecture faite. Janette angelique chibon

Antoine Pingard — Hemez agent

Marie anne marquian

Louis Garnier

Aujourd'huy neuf Ventose l'an six de la republique française un et indivisible. —

44 Boudier Louis Guillaume Jean Baptiste

Acte de naissance de Jean Baptiste né d'hier fils de Louis Guillaume Boudier Cultivateur et de Marie Genevieve Lamarche sa légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt deux Novembre mil sept cens quatre vingt onze. premier témoin Jean Baptiste Foret, péruquier Second témoin Marie Louise Landry ~~Journo~~ femme de Jean gosse Journalier, tous les deux majeurs et demeurant en cette commune. Sur la déclararation faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Louis Guillaume Boudier pere de l'enfant qui a

qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que le second témoin, le premier le moin a signé avec moi après lecture faite — un mot rayé nul. —

quatorze

75 centimes

Hemez agent

Jean Baptiste Forest

Aujourd'huy dix Ventose l'an six de la republique française une et indivisible. —

45

Acte de Naissance de Marie Genevieve — née aujourd'huy fille de Pierre Delanoue, Tailleur, et de Marie Genevieve Monnot, sa légitime épouse demeurant en cette commune, les quels y ont été mariés le vingt un fructidor l'an trois republicain. premier témoin Jean de l'anoue, beau frere de l'acouchée tailleur d'habits Second témoin Marie genevieve Bordier femme de Jacques Pingard cultivateur, tous les deux majeurs et demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'aubervilliers canton de pantin. Dépardement de la Seine par Pierre Delanoue pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que les deux témoins après lecture faite

Delanoüe Pierre delanoüe M. G. Bordier.

Hemez agent

Aujourd'huy ~~Seize sept~~ Ventose l'an six de la republique française une et indivisible. —

46

Acte de Naissance de Marie Laurence — née d'hier au soir fille de Nicolas Fleury Cultivateur et de Marie Marguerite Bordier sa legitime épouse demeurant —

Demeurants en cette commune, lesquels y ont été mariés le trois décembre mil sept cens quatre-vingt douze. Premier témoin christophe fleury beau-frere de l'acouchée. Second témoin Marie Laurence Demars femme de Nicolas Porchel tous les deux majeurs cultivateurs et demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Nicolas Fleury pere de l'enfant, qui a signé avec moi ainsi que les deux témoins après lecture faite. — un mot rayé nul. —

christophe fleury marie lauraince de mars
nicolas fleury hemez agent

Aujourd'huy ~~Seize sept~~ Ventose l'an six de la republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Jacques Antoine —

47 né d'hier au soir fils de Jacques Rousseau Cultivateur et de marie Caterine Bonneau sa légitime épouse demeurants en cette commune, lesquels y ont été mariés le Seize Octobre mil sept cens quatre-vingt six. premier témoin Antoine christophe Rousseau, beau-frere de l'acouchée. Second témoin Louis Claude Porchel, tous les deux majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune. Marie Marguerite Auvry femme de Nicolas christophe Porchel a aussi été présente au dit acte. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Jacques Rousseau pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que le Second témoin, les autres témoins ont signé avec moi après lecture faite. — un mot rayé nul. —

antoine c rousseau M. Mauvry
hemez agent

Aujourd'huy dix huit Ventose l'an ~~six~~ quinzieme
six de la republique française une et indivisible

Acte de Naissance de Nicole Seraphique —

48 née d'hier fille d'Etienne Gregoire Sonto, charetier et de marie Genevieve Boudier sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le dix sept pluviose de l'an quatre. Premier témoin Nicolas Petit, majeur Cultivateur et demeurant en cette commune. Second témoin Seraphique cheval femme du citoyen fournier Aubergiste demeurant à franciade, sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Etienne Gregoire Sonto pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, les deux témoins ont signé avec moi après lecture faite —

Nicolas petit E. L. S. cheval
hemez agent

Aujourd'huy trente Ventose, l'an six de la republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Laurence,

49 née aujourd'huy fille de Jacques Christophe Poisson Cultivateur, et de marie Therese Demars sa légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le trois Ventose l'an trois. premier témoin Jean Demars Second témoin marie Laurence hebert, grande mere de l'enfant femme de Jean Poisson, tous les deux majeurs, cultivateurs et demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jacques Christophe Poisson pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le premier témoin, le

second

Second temoin a déclaré ne savoir signer après lecture faite. — Jean Demars

Hemez agent

Jacque Christophe poisson

Aujourd'huy deux germinal l'an six de la repu=
=blique française une et indivisible —

Acte de Naissance de Marie Michelle
née d'hier fille de Nicolas Demars, Cultivateur et
de Marie Joseph Jouault sa légitime épouse demeu=
50 =rant en cette commune, lesquels y ont été mariés le quatre
Juin mil sept cens quatre vingt-sept. premier témoin —
Paul Demars Cultivateur, second témoin Michelle Lelievre
travaillant aux légumes, fille d'Alexis Lelievre, tous les
deux majeurs et demeurants en cette commune. sur la
déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal
de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Départe=
=ment de la Seine par Nicolas Demars pere de l'enfant
qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que le second témoin
le premier témoin a signé avec moi après lecture faite.
paul de mars Hemez agent

Aujourd'huy six Germinal l'an six de la
Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Paul Baptiste
né d'hier à trois heures du matin. fils de Jean-Baptiste
51 Louis Bordier Cultivateur, et de Marie-Caterine
Bordier, sa légitime épouse demeurant en cette commune
lesquels y ont été mariés le seize Frimaire de l'an quatre
premier témoin Paul Bordier. Second témoin Marie
Madelene Delaitre femme de Claude Bordier, —
tous

Tous les deux majeurs Cultivateurs Leizieux
et demeurants en cette commune, sur
la declaration, fait à moi Jean Louis hemet
Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers
Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jean —
Baptiste-Louis Bordier pere de l'enfant qui a signé avec
moi. ainsi que le premier témoin, le second a déclaré ne savoir
signer après lecture faite. —

Paul Bordiere Hemez agent Jean Baptiste Bordier

Aujourd'huy six Germinal l'an six de la
Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Reine —
52 née d'hier au soir, fille de Nicolas Demars Cultivateur
et de Marie Claude Meziere sa légitime épouse —
demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés
le vingt Septembre mil sept cens quatre-vingt neuf. Premier
témoin Christophe hardy. Second témoin Marie Reine Meziere
Soeur de l'acouchée, femme de Nicolas Lemaitre, tous les
deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune
sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent Municipal
de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département
de la Seine, par Nicolas Demars pere de l'enfant qui a signé
avec moi, ainsi que les deux témoins après lecture faite. —
Christophe hardy fils
Ma reine meziere Hemez agent
Nicolas Demars

Aujourd'huy treize Germinal l'an six de la republi=
=que française une et indivisible.

53 Acte de Naissance de Paul Laurent
né d'hier à onze heures du soir, fils de Charles Alexandre
dit

Dit Crevé, Journalier et de Marie Nicolle Auvrij sa légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels y sont été mariés le vingt quatre mars mil sept cens quatre vingt treize de l'an second républicain. Premier témoin Paul Meziere, fils de feu Claude Meziere. Second témoin Laurence Auvrij fille de feu ~~Guillaume~~ Auvrij, tous les deux majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers Canton de Pantin. Département de la Seine, par Charles Alexandre pere de l'enfant qui a déclaré ne Savoir Signer. ainsi que le Second témoin, le premier témoin a Signé avec moi après lecture faite. — Louis un mot rajé nul, et le renvoie approuvé. — Paul Merier

Jeunes agent

Aujourd'huij dix neuf germinal l'an Six de la republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Espérance Sophie

§4 née d'avant hier, fille de Jean Pierre Segard, Journalier et de Marie Marguerite Boudier Sa légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le quatre fevrier mil Sept cens quatre-vingt deux. Premier témoin Antoine Boudier fils d'Antoine Boudier Cultivateur. Second témoin Marie Michelle huet, Couturiere, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la ~~Meuse~~ Seine, par Jean Pierre Segard, pere de l'enfant, qui a Signé avec moi, ainsi que les deux témoins après lecture faite. — un mot rajé nul. —

jean pierre Segard Antoine Boudier

marie michelle huet Jeunes agent

Aujourd'huij dix Septidi vingt un germinal l'an Six de la republique française une et indivisible

§5 Acte de Naissance de Nicolas Eléonore

né d'avant hier a onze heures du Soir, fils de Pierre honoré Bonneau, armurier, et de marie Louise hardij Sa légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le vingt neuf aout mil Sept cens quatre-vingt onze. Premier témoin Nicolas Porchet Cultivateur, Second témoin Agathe Eléonore Arnthein femme d'Etienne Julien Duport Cabaretier tous les deux majeurs et demeurants en cette commune; Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Pierre honoré Bonneau pere de l'enfant qui a Signé avec moi, ainsi que les deux témoins après lecture faite. —

nicolas porchet agathe eleonor arnthein

Jeunes agent

Pierre honoré Bonneau

Aujourd'huij vingt un Germinal l'an Six de la republique française une et indivisible. —

§6 Acte de Naissance de Jean Antoine, né d'hier fils de Christophe marin Cultivateur et de marie Félicité Vat=teau, Sa légitime épouse demeurant en cette commune, — lesquels ij ont été mariés le deux floréal de l'an deux républicain. Premier témoin Antoine Marin, Oncle de l'enfant, Second témoin, Marie Sophie Bonissant femme de Jacques Christophe Poisson, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette com=mune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Christophe Marin pere de l'enfant qui a Signé avec moi, ainsi que le Second témoin, le premier témoin a déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

sophie bonnissant Christophe Marin

Jeunes agent

Aujourd'huy vingt sept germinal l'an six de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Genevieve

née aujourd'huy, fille de Jean Meziere Cultivateur et de Marie Louise Boudier sa légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le douze Nivose de l'an quatre republicain. Premier témoin Jean Baptiste Boudier Cultivateur. Second témoin Genevieve Boudier soeur de l'acouchée, travaillant aux legumes, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervil=liers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Jean Meziere pere de l'Enfant qui a signé avec moi ainsi que le premier témoins après lecture faite. — le second témoin a déclaré ne savoir signer —

57

Jean Baptiste Boudier

Jean Mézière hemez agent

Aujourd'huy vingt huit germinal l'an six de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Jean Pierre né aujourd'huy à une heure après midi, fils de Pierre Marchand, Vétérant et de Marie Denise hervé sa légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingthuit Janvier mil sept cens quatre-vingt treize, de l'an second republicain. Premier témoin Jean Pierre Requedat — marchand Boucher. Second témoin Denis Nicolas Demars Cultivateur, tous les deux majeurs; Jean Pierre Requedat fils de Jean Pierre Requedat ci dessus, et Marie Denise Demars fille de Denis Nicolas Demars ci dessus, ont aussi été présent audit acte, tous demeurants en cette commune sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet — Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, — Canton de Pantin, Département de la Seine, par pierre

58

Pierre Marchand — pere de l'enfant dix huitième qui a déclaré ne savoir signer, tous les témoins ont signé avec moi après lecture faite. — J Requedat

J Requedat Demars

hemez agent

Mrd demars

Aujourd'huy trois floréal l'an six de la Republique — française une et indivisible. —

Acte de naissance de Louis Guillaume né aujourd'huy à cinq heures après midy, fils de Marie-Anne-Anastasie Cousin agée de vingt huit ans, originaire et demeurante en cette commune, laquelle est fille de Jacques Antoine Cousin Cultivateur et de Marie Michelle Guibourget son Epouse demeurants aussi en cette commune. Et ledit Enfant fils de Louis Enault, Volontaire agé de vingt sept ans et trois mois, originaire de cette commune, lequel en est partis dans le courant de Nivose dernier. premier témoin, Guillaume Marin, Second témoin Marie Michelle Cousin soeur de l'acouchée, fille de Jacques Antoine Cousin, tous les deux majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commu=ne. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Marguerite Benard sage femme, Epouse de Jean Pierre Opperfeld tailleur d'habits demeurants en cette commune sur la décla=ration qui lui en a été faite par la mere de l'enfant, la ditte sage femme a signé avec moi, ainsi que le premier témoin, le second témoin a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

59

Marguerite Benard hemez agent

André marin

Aujourd'huy neuf Floréal l'an six de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Caterine

née ~~aujourd'~~ d'hier à une heure après midy, fille de Jean Boudier, charetier et de Marie Laurence Poisson sa légitime épouse demeurant en cette

60

En cette commune, lesquels y ont été mariés le six fevrier mil sept cens quatre-vingt sept. Premier témoin Nicolas Fleury, l'aîné, Cultivateur. Second témoin Marie Caterine Boudier, belle-soeur de l'acouchée, travaillant aux légumes, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Jean Fleury fils de Nicolas Fleury a aussi été present audit acte. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin. Département de la Seine, par Jean Boudier, pere de l'enfant, qui a signé avec moi, ainsi que Jean Fleury, les deux témoins ont déclaré ne savoir signer après lecture faite —

Jean Fleury Jean Boudier

Hemez agent

Aujourd'huy quatorze floréal l'an six de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Therese

née aujourd'huy fille de Toussaint Bonneau Cultivateur et de Marie Louise Fleury sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le six frimaire

61 de l'an second Republicaine. premier témoin Nicolas Fleury Cultivateur pere de l'accouchée. Second témoin Marie Therese Bonneau, belle-soeur de l'acouchée, majeure Epouse de Jean Louis hemet Agent municipal, tous les deux demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin. Département de la Seine, par Toussaint Bonneau pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le second témoin, le premier témoin a ~~déclaré ne savoir~~ signer après lecture faite. — Tous saint bonneau

aussi signé ~~[illegible]~~

Nicolas Fleury Marit heresbonneau

Hemez agent

Aujourd'huy dix sept dix neufvieme Prairial l'an six de la Republique française une et indivisible. —

75 centimes

Acte de Naissance de Jean Louis

né aujourd'huy, fils de Louis Dominique Leboue Cultivateur et de Marie Victoire Cheneviere sa légitime Epouse demeurants en cette commune; lesquels y ont été mariés le vingt Novembre mil sept cens quatre-vingt. Premier témoin Charles Antoine Gorin Menuisier, majeur; Second témoin Marguerite Benard Sage femme,

62 Epouse de Jean Pierre Opperfeld tailleur d'habits, tous les deux demeurants en cette commune; Jean Antoine Gorin fils de Charles Antoine Gorin ci dessus, et Marie Leboue fille de l'accouchée ont aussi été présent au dit acte. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Louis Dominique Leboue pere de l'Enfant qui a signé avec moi, ainsi que les deux témoins, les deux assistans ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — Marguerite Benard gorin

Hemez agent Louis Leboüe

Aujourd'huy trente prairial, l'an six de la republique française une et indivisible —

Acte de Naissance de Jean Baptiste, né d'avant hier au soir fils de Louis Christophe Jouault horloger et de Marie Jeanne Poquet sa légitime épouse demeurant en cette commune

63 lesquels y ont été mariés le douze Frimaire l'an six. Premier témoin Jean Poquet ancien Cultivateur, pere de l'accouchée demeurant en cette commune. Second témoin Marie Agnès Jouault femme d'Antoine Gaspart Amin Officier de Santé, majeure demeurante à Paris rue du faubourg Denis Numeros vingt. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Louis Christophe Jouault pere de l'enfant qui a

qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que le premier témoin, le second témoin a signé avec moi après lecture faite. —

Maticaignerfouault Hemez agent

Aujourd'huy trente prairial l'an six de la republi=
=que française une et indivisible. —

Acte de naissance de Marie Therese —
née aujourd'huy fille de Jean marie Decuillion, dit Valentin marchand Episcier et de marie Therese Oyon sa légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le quatre Floréal de l'an second de la Republique. Premier témoin Jean Baptiste hemet, majeur, Cultivateur demeurant en cette commune. Second témoin marie Genevieve Oyon, soeur de
64 l'acouchée, ~~femme de~~ aussi majeure, femme de Nicolas Denis menuisier demeurant à Emille Département de seine et Oise sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent muni=
=cipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Dépar=
=tement de la Seine par Jean-marie Decuillion pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que le ~~second~~ témoin, le premier témoin a déclaré ne savoir signer après lecture faite deux mots rayés nul. —

Decuillion dit valentin
marie genevieve oyon
Hemez agent

Aujourd'huy deux messidor l'an six de la republique Française une et indivisible. —

65 Acte de naissance de Jean Baptiste —
né d'hier à midy, fils de Jean Baptiste Toussaint Degrave Journalier et de marie michelle marteau, sa légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le cinq Floréal de l'an cinq de la republique.

premier

Premier témoin, Jean Louis Meziere Vingtième Journalier. Second témoin marie Genevieve Poisson, veuve d'alexandre Poisson Cultivateur, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin Département de la Seine, par Jean-Baptiste Toussaint Degrave pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que le premier témoin, le second témoin a signé avec moi après lecture faite. —

Pl 9 poisson Hemez agent

Aujourd'huy deux messidor l'an six de la république française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Pierre Nicolas —
né hier au soir fils d'Anne helene Duchauffour, âgée de
66 vingt quatre ans, et quatre mois, originaire et demeurante en cette commune, fille de défunt Pierre Duchauffour, et de marie Thérese Lenoir son Epouse. Le pere nous est inconnu. Sur la déclaration de la mere à nous attestée par marie félicité Fourdoisson sage femme, épouse de Jean-Remy-Joseph Delebel, tailleur d'habits demeurant en cette commune. Premier témoin, Pierre nicolas Vibert, Boulanger de son état, beau pere de l'acouchée second témoin marie Bonneau, fille, Blanchisseuse tous les deux majeurs et demeurants en cette commune, sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par la ditte marie ~~marie~~ Félicité fourdoisson sage femme qui a signé avec moi, ainsi que les deux témoins après lecture faite. — un mot rayé nul. —

+ marie felicité fourdoisson Vibert
Marie Bonneau Hemez agent

Aujourd'huij six messidor l'an six de la Republique
française une et indivisible. —

67 Acte de naissance de Marguerite Rose —
née aujourd'huij, fille de Claude Bordier, Cultivateur et
de Marie madelene Delaitre sa légitime épouse demeurant
en cette commune, lesquels ij ont été mariés le neuf messidor
de l'an trois de la republique. Premier témoin Guillaume
Fontaine, marechal, Second témoin Marie Marguerite Sellier
femme de Toussaint Bordier Cultivateur, tous les deux majeurs
et demeurant en cette commune, Sur la déclaration faite à
moi Jean Louis Hemet Agent municipal de la commune —
d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine
par Claude Bordier pere de l'enfant qui a signé avec moi,
ainsi que le premier témoin, le Second témoin a déclaré ne Savoir
Signer après lecture faite. — Fontaine C Bordier
Hemet agent

Aujourd'huij Sept messidor l'an Six de la republi-
=que française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Adrien —
68 né Aujourd'huij à neuf heures du matin, fils d'Antoine
Poisson, Cultivateur et de Louise angelique meny sa
légitime épouse demeurants en cette commune, lesquels ij
ont été mariés le trente Thermidor de l'an trois de la repu-
=blique. Premier témoin Adrien Poisson beau frere de l'enfant,
Second témoin Elizabeth Bardoux Soeur de l'accouchée, femme
de Jean Victor cheneviere. tous les deux majeurs, Cultivateurs
et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite a
moi Jean Louis hemet agent municipal de la commune
d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine
par Antoine Poisson pere de l'enfant qui a signé avec moi.
les deux témoins ont déclaré ne Savoir Signer, après lecture
faite. — Ct Antoine Poisson Hemet agent
+ marie —

Aujourd'huij dix messidor vingt unieme
l'an Six de la republique Française une Et indivisible
69 Acte de naissance de madelene Victoire
née d'hier fille de François Claude Louis Thibault, horloger
et de marie madelene Boucher, Sa légitime épouse demeurant
en cette commune, les quels ij ont été mariés le Six fevrier mil
Sept cent quatre vingt douze. Premier témoin Pierre Boucher
charetier, frere de l'accouchée. Second témoin marie Victoire
Dodue, femme de charles Goulet charon. tous les deux majeurs
et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à
moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Au-
=bervilliers. Canton de Pantin, Département de la Seine
par François Claude Louis Thibault pere de l'enfant, qui a
Signé avec moi. les deux témoins ont déclaré ne Savoir Signer
après lecture faite. —
hemet agent Thibault

Aujourd'huij douze messidor l'an Six de la
republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de marie Laurence —
70 née aujourd'huij fille de Guillaume hemet Cultivateur et de
marie Geneviere Poisson Sa légitime Epouse demeurant en
cette commune, lesquels ij ont été mariés le onze Vendemiaire
dernier. Premier témoin Jean hemet grand pere de l'enfant. Second
témoin marie Laurence hebert, mere de l'accouchée, femme de Jean
Poisson tous les deux Cultivateurs et demeurants en cette commune
Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal
de la commune d'aubervilliers, Canton de Pantin, Département
de la Seine, par Guillaume hemet, pere de l'enfant qui a Signé
avec moi, les deux témoins ont déclaré ne Savoir Signer après
lecture faite. —
guillaumehemet
hemet agent

Aujourd'huij treize messidor l'an Six de la repu=
=blique française une et indivisible. —

71 Acte de Naissance de Marie Caterine —
née d'hier fille de Nicolas Demars Cultivateur et de
Marie Geneviere Bordier, sa légitime épouse demeurant
en cette commune, les quels j'ont été mariés le dix floréal
de l'an cinq de la republique. Premier témoin Jean Demars
beau frere de l'accouchée. Second témoin Marie Caterine
Coquerel, mere de l'accouchée femme de Nicolas Bordier, tous
les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune
Sur la déclaration faite à moi Louis Demars adjoint municipal
(en l'absence de l'agent) de la commune d'Aubervilliers, Canton
de Pantin. Département de la Seine, par Nicolas Demars
pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que les deux témoins
après lecture faite.

Jean Demars
Marie catherine coquerel
Nicolas Demars Demars adjoint

Aujourd'huij dix-Sept Messidor l'an Six de la
Republique française une et indivisible. —

72 Acte de Naissance de Christophe Laurent.
né aujourd'huij à onze heures du matin, fils de Guillaume
Sebastien Magnan Cultivateur et de Marie Clotil de
Poisson sa légitime épouse demeurants en cette commune
lesquels j'ont été mariés le cinq Nivose de l'an quatre. Premier
témoin Christophe Poisson pere de l'accouchée, Cultivateur
Second témoin Laurence Magnan, épouse de Guillaume
Bonneau Journalier, majeure, tous les deux demeurants
en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Louis
Demars, adjoint Municipal, en l'absence de l'agent Mu=
=nicipal pour cause de maladie; de la commune d'auber=
=villiers, Canton de Pantin, Département de la Seine

par

Par Guillaume Sebastien Magnan, pere — Vingt deuxieme
de l'enfant qui a signé avec moi, les deux témoins
ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Demars adjoint guillaume sebastien
magnin

Aujourd'huij vingt quatre messidor l'an Six de la
republique française une et indivisible. —

73 Acte de Naissance de Jacques Victor —
né aujourd'huij, fils de défunt Jacques Landrij revendeur
de légumes décédé à Paris au grand haussepied d'humanité
il j'a environs Sept mois, et de Nicole Guilleij sa légitime
épouse demeurante en cette commune, lesquels j'ont été —
mariés le onze Juin Mil Sept cens quatre-vingt douze.
Premier témoin Julien Leveillé nourreur de Bestiaux
demeurant à La Pologne division du Roule Second
témoin Marie Victoire Nizon épouse de Pierre Ojon Cabare=
=tier demeurants en cette commune. Sur la déclaration —
faite à moi Louis Demars adjoint municipal de la com=
=mune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département
de la Seine, par Marie Felicité Fourdoisson sage femme
épouse de Jean Joseph Remij Delehet tailleur d'habits
demeurant en cette commune, laquelle a signé avec moi
ainsi que les deux témoins après lecture faite.

Demars adjoint L. M. V. Nizon Leveillé
Marie felicité fourdoisson
femme agent

Aujourd'huij vingt Sept messidor l'an Six de la repu=
=blique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Claude —
né d'hier, fils de Pierre Christophe maurij, Cultivateur
et de

Et de Marie Michelle Berciere sa légitime épouse demeurant
en cette commune, lesquels y ont été mariés le quatre décembre
mil sept cens quatre-vingt douze. Premier témoin Claude
74 Maury, charetier beau-frere de l'acouchée; second temoin
Marie Michelle huet, fille, Couturiere, tous les deux majeurs
et demeurants en cette commune, sur la déclaration faite
à moi Louis Demars Adjoint Municipal de la commune
d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine,
par Pierre Christophe Maury pere de l'enfant qui a déclaré
ne savoir signer, ainsi que le premier témoin, le second
témoin a signé avec moi après lecture faite. —

Marie Michelle huet Hemez agent

Demars adjoint

Aujourd'huy huit Thermidor l'an six de la republi=
=que Francaise une et indivisible. —

Acte Naissance de Marie Louise —
née d'hier fille de Nicolas hemet Cultivateur et de
Marie Michelle hebert sa légitime Epouse demeurant
en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt huit
75 Janvier mil sept cens quatre-vingt six. Premier témoin Jean
Victor hebert, charetier, beau-frere de l'acouchée. Second témoin
Marie Reine Demars femme de Jacques Zacharie Ferragus
Serrurier, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune,
Marie ~~Reine~~ Ferragus fille mineure de Jacques Zacharie ferragus
ci dessus, a aussi été présente audit acte. Sur la déclaration faite
à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Au=
=bervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par
Nicolas hemet pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer,
ainsi que le premier témoin, le second témoin et Marie Reine ferra=
=gus ont signé avec moi après lecture faite. — + Jeanne

Marie Feragus M. R. demars

Hemez agent

Aujoud'huy onze Thermidor l'an six Vingt troisième
de la republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Jean Baptiste, né aujourd'huy
fils de Jean Baptiste Poisson Cultivateur et de Marie Caterine
Fleury sa légitime Epouse demeurants en cette commune
lesquels y ont été mariés le vingt cinq Vendemiaire dernier.
Premier témoin Nicolas Fleury pere de l'acouchée. Second
témoin Marie Laurence hebert grande mere de l'enfant,
76 femme de Jean Poisson, tous les deux Cultivateurs et
demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à
moi Louis Demars Adjoint Municipal de la commune
d'Aubervilliers. Canton de Pantin, Département de la
Seine, par Jean Baptiste Poisson pere de l'enfant qui
a signé avec moi, les deux témoins ont déclaré ne savoir
signer après lecture faite. —

J. B. Poisson Demars adjoint

Aujourd'huy douze Thermidor l'an six de la
republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Pierre Nicolas —
né aujourd'huy à quatre heure du matin, fils de Philibert
Grignon Journalier et de Marie Agnès ~~Fleury~~ sa
légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels y
77 ont été mariés le vingt huit Fevrier mil sept cens quatre
vingt onze. Premier temoin Nicolas Demars Cutivateur,
Second témoin Marie Victoire Nizon femme de Pierre Oyon
Cabaretier, tous les deux majeurs et demeurants en cette
commune. Sur la déclaration faite à moi Louis Demars Adjoint
municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin
Département de la Seine, par Philibert Grignon, pere
de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, les deux témoins
ont signé avec moi après lecture faite. —
+ Rayer un mot rayé — N. Demars

Demars adjoint M. J. Nizon

aujourd'huij quinze Thermidor l'an Six de la republi=
=que française une et indivisible. —

78 acte de naissance de adelaide Claire —
née aujourd'huij, fille de Jean Louis Cousin Journalier et
de Claire-Marie Thibault sa legitime épouse demeurants
en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt huit
fructidor de l'an trois de la republique. Premier témoin —
Laurent Cousin Cultivateur. Second témoin adelaide Caterine
~~Jandotte~~ Lecuyer fille de defunt Etienne Lecuyer et de Caterine
Jandelle, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune,
sur la declaration faite a moi Louis Demars adjoint municipal
de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département
de la Seine, par Jean Louis Cousin pere de l'enfant qui a declaré
ne Savoir Signer, les deux témoins ont signé avec moi, après —
lecture faite. — un mot raijé nul. —

Demars adjoint

adelaide Lecuyer

aujourd'huij seize Thermidor l'an Six de la
republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Nicolas —
né d'avant hier à onze heures demie du Soir, fils de
Simon Robert Boudier Cultivateur ~~de leq~~ et de Marie
Claude Demars Son Epouse, demeurants en cette commune
lesquels y ont été mariés le quatre Octobre mil sept cens
quatre-vingt-dix. Premier témoin Nicolas Demars fils de
Claude. Second temoin Marie Nicole Gravier, femme de
Jean Baptiste Boudier, tous les deux majeurs, Cultivateurs
et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à
moi Louis Demars Adjoint Municipal de la commune
d'Aubervilliers, Canton de Pantin Département de la Seine
par Simon Robert Boudier pere de l'enfant qui a déclaré
ne Savoir Signer ainsi que les ~~[illegible]~~ témoins après lecture
faite

79 N Demars Demars adjoint

Faite en foi de quoi J'ai Signé vingt quatrieme
une rature aprouvée. — + derniers
puis un mot raijé — N Demars Demars adjoint

aujourd'huij vingt Thermidor l'an Six de la
republique française une et indivisible. —

acte de naissance de antoinette —
née d'hier à deux heures après midij, fille de Jean Antoine
Nicolas David charetier et de Marie Anne Vatteau sa
legitime épouse demeurant en cette commune, lesquels y ont
été mariés le deux Brumaire dernier, premier témoin Pierre
Vatteau Cultivateur pere de l'accouchée. Second témoin Marie
Genevieve Poisson grande tante de l'enfant, majeure, tous les
deux demeurants en cette commune. Sur la declaration faite
à moi Louis Demars Adjoint municipal de la commune
d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la
Seine, par Jean Antoine-Nicolas David, pere de l'enfant
qui a signé avec moi, ainsi que le Second témoin, le premier
témoin a declaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

80 m oj 1700 [illegible] L A M David

Demars adjoint

Aujourd'huij vingt Thermidor l'an Six de la republi=
=que française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Genevieve
née d'hier fille de Claude Poisson Cultivateur et de
marie madelene hemet sa legitime épouse demeurant en
cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt huit fevrier
mil Sept cens quatre-vingt Six. Premier témoin Jacques huon
batteur en grange. Second témoin Marie Genevieve Poisson
Soeure de l'Enfant, tous les deux majeurs et demeurants en cette
commune. Sur la déclaration faite a moi Louis Demars
Adjoint Municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton
de Pantin, Département de la Seine, par Claude Poisson
pere

81

Pere de L'enfant qui a déclaré ne Savoir Signer ainsi que les deux témoins après lecture faite en foi dequoi j'y Signé. — Demars adjoint

Aujourd'huij vingt neuf Thermidor l'an Six de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Marie Marguerite née aujourd'huij fille du citoyen Christophe Fleurij Cultivateur, et de Marie Marguerite Bonneau Son légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le quatre Vendemiaire l'an Six. Premier témoins Nicolas Fleurij grand-pere de l'enfant, Second témoin Marie hemet mere de l'accouchée, femme de Louis Charles Bonneau, tous les deux Cultivateurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par le citoyen Christophe Fleurij, pere de l'enfant qui a Signé avec moi, les deux témoins ont déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

82. Christophe Fleurij hemet agent

Aujourd'huij trente Thermidor l'an Six de la republique Française une et indivisible. —

Acte de Naissance d'un Enfant Male, né Aujourd'huij à une heure du matin, lequel est décedé un instant après Sa naissance, fils du citoyen Louis Boucher, charetier et de Marie Louise Trouet Sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le vingt cinq Octobre Mil Sept cens quatre-vingt dix. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers Canton de Pantin, Département de la Seine, par Louis Boucher pere de l'enfant qui a déclaré ne Savoir Signer, et marguerite Benard Sage femme, Epouse de Jean Pierre Opperfeld, tailleur d'habits demeurant en cette commune, laquelle a Signé avec moi après lecture faite. —

83 Marguerite Benard hemet agent

Aujourd'huij premier fructidor l'an Six Vingt cinquieme de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Louis Paul né d'hier fils du citoyen Paul hardij Cultivateur et de marie Louise Legendre Sa légitime Epouse demeurant en cette commune, les quels ij ont été mariés le premier Septembre mil Sept cens quatre-vingt treize de l'an Second de la republique. Premier témoin Louis-Gilles Legendre. Second témoin Marie Marguerite Sellier femme de Toussaint Bordier, tous les deux majeurs Cultivateurs et demeurant en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Paul hardij, pere de l'enfant, qui a Signé avec moi, les deux témoins ont déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

84 pour hardij hemet agent

Aujourd'huij deux fructidor l'an Six de la republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Paul Ciprien né d'hier fils du citoyen Jacques hemet revendeur de légumes et de Marie Geneviève Ursule Cousin Sa légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels ij ont été mariés le premier Octobre mil Sept cens quatre-vingt douze. Premier témoin Paul Demars, Second témoin marie Jeanne Bordier femme de Jean Baptiste hemet, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune. Paul Guillaume Demars fils de Paul Demars ci dessus et marie Scolastique hemet Soeur de l'enfant ont aussi été présent audit acte. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Jacques hemet pere de l'enfant qui a déclaré ne Savoir Signer, ainsi que le premier témoin et son fils; le Second témoin a Signé avec moi, ainsi que marie Scolastique hemet, après lecture faite. —

85 Marie Scolastique emet hemet agent

Marie jeanne bordier.

Aujourd'huy quatre fructidor l'an six de la Republique française une une et indivisible. —

Acte de Naissance de francoise Rosalie

décédée en l'an huit } née aujourd'huy fille du citoyen honoré Gilles houdet charron et de Marie Françoise Bidaut sa légitime Epouse, demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le deux Octobre Mil Sept cens quatre-vingt douze. Premier témoin, Denis Simon David Cabaretier. Second témoin Marie Nicole Trouet, femme de Nicolas Alexandre Poisson Cultivateur

86 tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Departement de la Seine, par le citoyen honoré Gilles houdet pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que les deux témoins, apres lecture faite. — honoré gillen houdet

simon david

marie nicolle trouet hemez agent

Aujourd'huy dix fructidor l'an six de la republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de francois Marie

né hier au soir, fils du citoyen Jean Nicolas hemet Cultivateur et de Marie Thérese Degrave, sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été maries le dix

87 neuf Pluviose de l'an quatre de la republique. Premier témoin Marie Marguerite Meziere Couturiere, Veuve Grigault. Second témoin, Marie Marguerite heautot, fille Episciere, tous les deux majeurs et demeurants en cette communes. Pierre françois Leroy maçon demeurant en cette commune a aussi été présent au dit acte Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin Département de la Seine, par Jean Nicolas hemet pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, tous les témoins ont signé avec moi après lecture faite. —

Pierre francois Leroy

Marguerite boto

Marguerite meziers

hemez agent

Aujourd'huy onze fructidor, l'an vingt Sixième six de la Republique française une et indivisible —

Acte de Naissance de Marie Reine

née d'hier à une heure après midy, fille du citoyen Antoine Pingard Cultivateur et de Marie-Jeanne Demars,

88 sa légitime Epouse demeurant en cette commune, lesquels y ont été mariés le treize Septembre Mil Sept cens quatrevingt dix. Premier témoin Nicolas Demars fils de Louis, frere de l'acouchée Second témoin Marie Reine Meziere femme de Nicolas Lemaitre, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune, Sur la déclaration faite à moi Jean-Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine par Antoine Pingard pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que les deux témoins après lecture faite. —

Reine meziere Demars

antoine Pingard hemez agent

Aujourd'huy quatorze Fructidor l'an six de la Republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Nicolas Laurent —

né d'hier fils du citoyen Pierre Augustin Percy Journalier et de Marie Victoire Caillié sa légitime Epouse demeurant

89 en cette commune, lesquels y ont été mariés le huit fevrier mil Sept cens quatre-vingt dix. Premier témoin, Nicolas Degrave fils de christophe, Second témoin Marie Laurence Demars, femme de Nicolas Porchel, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune, Sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Pierre Augustin Percy pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer ~~après lecture fait~~ les deux témoins ont signé avec moi après lecture faite. — trois mots rayés nul. —

Nicolas Degrave marie lauraince demars

hemez agent

Aujourd'huy quinze fructidor l'an six de la republique française une et indivisible.—

Acte de Naissance de Zéphire né d'hier fils de Jean Auvry Cultivateur et de Marie Madeleine Poupart, sa légitime épouse demeurant en cette commune, lesquels ont été mariés le trois Octobre mil sept cens quatre-vingt onze, à la commune de La Cour=neuve Canton de Pierre fitte, Département de la Seine. Premier témoin François Egret grenadier de la Convention, demeurant à la ditte Courneuve. Second témoin, Marie Nicole heautot femme de Nicolas Varenne Cabaretier demeurant en cette commune, sur la déclaration faite à moi Jean Louis hemet agent Municipal de cette commune, d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jean Auvry pere de l'enfant, qui a signé avec moi, ainsi que les deux témoins après lecture faite.—

90

marie nicole
jean auvry hautot hemet agent Egret

Aujourd'huy dix neuf Fructidor l'an six de la Republique française une et indivisible —

91

Acte de Naissance d'un Enfant mâle né aujourd'huy à huit heures du matin, fils de Jean-Baptiste Pierre Frederic Aloy Brigadier au dixième Regiment d'hussards, détenu es Prisons de la mairrie à Paris, et de Blanche Marguerite hemet son épouse demeurante en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt Fructidor de l'an quatre de la republique. Sur la décla=ration faite à moi Jean Louis hemet Agent Municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par la citoyenne Marie Félicité Fourdoissons, sage-femme, épouse de Jean Remy Joseph Delehel tailleur d'habits et la citoyenne Simonne Bouillard, belle mere de l'acouchée, femme de Jean Baptiste Aloy, toutes les deux demeurantes en cette commune, lesquelles m'ont attestées que le dit Enfant est décédé en naissant. la ditte Fourdoisson a signé avec moi, la ditte Bouillard a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

marie felicite fourdoisson
hemet

92

Aujourd'huy vingt deux Fructidor, l'an six de la republique française une et indivisible. — vingt Septième

Acte de Naissance de Marie Caterine née d'hier fille du citoyen Jean Doublet charretier et de Marie Bonneau son Epouse demeurants en cette commune, lesquels y ont été mariés le dix sept Janvier mil sept cens quatre-vingt onze, premier témoin Jean Laurent Bordier maçon. Second témoin marie michelle hardy femme de Paul heautot Cultivateur, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune. Jean Baptiste Bordier fils de Jean Laurent Bordier ci dessus, et Marie Caterine heautot fille de Paul heautot ci dessus, ont aussi été présent audit Acte. Sur la déclaration faite à moi Louis Demars Adjoint Municipal de cette commune d'Au=bervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Jean Doublet pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, les témoins ont tous signé avec moi après lecture faite. —

Jean Baptiste Bordier

M. Catherine hautobordier hemet agent

Demars adjoint M. hardy

93

Aujourd'huy trente fructidor l'an six de la republi=que française une et indivisible. —

Acte de Naissance de Paul Adrien né aujourd'huy a une heure du matin, fils du citoyen Adrien Poisson Cultivateur et de Marie Cecile Poisson sa légitime Epouse, demeurants en cette commune, lesquels y ont été mariés le neuf Vendemiaire de l'an second de la Republique. Premier témoin Paul christophe Demars beau-frere de l'acouchée, second témoin Antoinette Poisson, fille de Nicolas François Poisson, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune. Sur la déclaration faite à moi Louis Demars Adjoint Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par Adrien Poisson pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer. ainsi que le second témoin, le premier a signé avec moi après lecture faite. —

paul christophe demars

Demars adjoint

Aujourd'huij troisième jour des complementaires, l'an Six de la republique française une et indivisible. —

Acte de Naissance d'un enfant mâle, né à minuit de la nuit derniere, décédé aussi-tot après sa naissance, fils du citoyen Claude Alexandre Mille batteur en grange et de Marie Louise Renard sa légitime épouse demeurants en cette commune, lesquels ij ont été mariés le deux floreal an Six, sur l'attestation faite à moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, par les citoyens Claude Alexandre mille, pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, marie Félicité Fourdoisson Sage femme, épouse de Jean-Joseph-Remij Dolehel tailleur d'habits, et henrij Renard pere de l'accouchée tous demeurants en cette commune, ces deux derniers ont signé avec moi après lecture faite. — marie felicité fourdoisson —

Renard Hemet agent

Repertoire ou Table alphabétique des Naissances de l'an Six republicaine.

A.

Alexandre Paul Laurent, fils de charles et de marie nicole Auvrij . .	13	Germinal
Aloij Enfant mâle, fils de Jean-Baptiste-Pierre-Frederic et de Blanche magdhemet	19	Fructidor
Auvrij Zephire, fils de Jean et de marie madeleine Poupart	15	Fructidor

B.

Bonneau enfant mâle, fils de François et de marie Michellehaube . . .	5	Vendemi
Bonneau marie Thérese, fille de Toussaint et de marie Louise Fleurij	14	Floréal
Bonneau Nicolas Eléonore, fils de Pierre honoré et de marie Louise hardij.	21	Germina
Bordier marguerite Rose, fille de Claude et de marie madeleine Delaitre	6	messidor
Bordier Paul Baptiste, fils de Jean Bapte Louis et de marie Caterine Bordier	6	germinal
Bordier Jean Pierre, fils de Louis Pierre et de michelle Demars	1	Vendemi.
Boucher Enfant mâle, fils de Louis et de marie Louise Trouet	30	Thermido
Boucher marie Toussainte, fille de Pierre et de marie-anne Cousin	11	Brumai
Boudier Jean Baptiste, fils de Louis Guillaume et de marie Genevieve Lamarche	9	Ventose
Boudier marie Caterine, fille de Jean et de marie Laurence Poisson	9	Floréal.
Boudier marie Joseph, fille d'antoine et de marie Elizabeth auvrij . . .	9	Vendemi
Boudier Nicolas, fils de Simon Robert et de marie Claude Demars . .	16	Thermido

C.

Cousin adelaide Claire, fille de Jean Louis et de Claire marie Thibault	15	Thermidor Vendem
Cochu antoine Louis, fils de défunt Edme Isidor et de marie Denise Antoinette Lepine	17	Frimaire
Cousin Louis Guillaume, fils naturel de marie anne Anastasie Cousin, . .	3	Floréal

D.

D

David antoinette, fille de Jean Antoine nicolas et de marie anne Vatteau. 20 Thermi
David Denise Eléonore, fille de Denis Simon et de marie Denise Furiet. . . 9 Vende
David Louise anastasie, fille de Claude et de marie Caterine Boudier. . . 11 pluviose
Deullion marie Thérese, fille de Jean marie et de marie Therese Ojon. . . . 30 prairial
Degrave Jean Baptiste, fils de Jean Bapte Toussaint et de marie michelle auvrij 2 messid.
Delanoue marie Genevieve, fille de Pierre et de marie Geneviève monnot. . 10 Ventose
Demars antoine Lucien, fils d'Etienne et de marie Genevieve Boudier. . . 19 Nivose
Demars Baptiste Claude, fils de Paul-christophe et de Pierrette Antoinette Poisson 18 Nivose
Demars marie Caterine, fille de Nicolas et de marie Geneviève Bordier. . . . 13 messidor
Demars marie Claude, fille de Jean et de marie madeleine cheneviere. . . . 12 Vendemi
Demars marie michelle, fille de nicolas et de marie Joseph Jouault. . . . 2 germinal
Didier marie Claude, fille de Louis Claude et de marie adelaide Leonard. . . 13 Frimaire
Demars marie Reine fille de nicolas et de marie Claude meziere. . . . 6 germinal
Doublet marie Caterine, fille de Jean et de marie Bonneau. . . . . 22 Fructi.
Duchauffour Pierre nicolas, fils naturel d'Anne helene Duchauffour. . 2 messidor

F.

Fleury marie Laurence, fille de nicolas et de marie Marguerite Bordier- 16 Ventose

Fleury marie Marguerite fille de christophe et de marie Margte Bonneau 29 vingt neuf frime Thermi.
Fontaine marie Laurence, fille de Guillaume et de marie Laurence Bonissant. . . 23 Pluviose

G.

Garnier Jean Antoine, fils de Louis et de charlotte Françoise Richon. . . . 29 Pluviose
Gaut Louise Alexandrine fille de Jean-Bapte Germain et de marie charlotte Caat 29 Brumai
Gosse Enfant mâle, fils de Jean et de marie Louise Landry. . . . . 1 Brumai.
Goulet Louis charles, fils de charles Nicolas et de marie Victoire Ledue. . . 3 nivose
Grignon Pierre Nicolas, fils de Philibert et de marie Agnès Rajer. . . . . 12 Thermi.
Grimprel nicolas, fils de christophe Paul et de marie madeleine margte ~~Grimprel~~ Paquet. . . . . 17 Pluviose

H.

hardy Louis Paul, fils de Paul et de marie Louise Legendre. . . 1a 3bre 1 Fructi.
hardy marie Laurence, fille paul et de m. L. Legen 9 Vendemi
hemot François marie, fils de Jean nicolas et de marie Thérese Degrave. . . . 10 Fructido
hemot marie Laurence, fille de guillaume et de marie Geneviève Poisson. . . 12 messidor
hemot marie Louise, fille de nicolas et de marie michelle hebert. . . . 8 Thermid
hemot Paul Ciprien, fils de Jacques et de marie Geneviève Ursule Cousin. . 2 Fructi.
henaut Toussaint, fils de Jean Gregoire et de marie Thérese Bonissant. . 12 Brumai
houdet Françoise ~~marie~~ Rosalie fille de honoré Gilles, et de marie Franse Bidault. 4 Fructi.

J

Jandarme marie Caterine, fille d'Etienne et de marie Victoire Poisson . . . 7 Vendemi
Jouault Jean Baptiste, fils de Louis-Christophe et de marie Jeanne Poquet 30 prairial

L.

Landry Jacques Victor, fils de feu Jacque et de nicole Guilley . . . . . 24 messido.
Larcher Louis Francois, fils de François Christophe et de marie Genevieve Rajer . 9 pluviose
Leboue Jean Louis, fils de Louis Dominique et de marie Caterine Chenevriere . . 17 prairi.
Legendre Pierre Pelletier, fils de george et de marie Clotil Chapon . . . 3 Pluviose
Lemaître Jacques, fils de Nicolas et de marie Reine meziere . . . . 22 Vendem

M.

Magnan Christophe Laurent, fils de guillaume Sebastien et de marie Clotilde Poisson . . . . . 17 messidor
Marchand Jean Pierre, fils de Pierre et de marie Denise Hervé . . . . . 28 germinal
Marin Jacques André, fils de Guillaume et de marie Jeanne Veronique Bordier. 6 Brumai.
Marin Jean Antoine, fils de christophe et de marie Félicité Vatteau . . 21 germi.
Marin marie Caterine, fille de Jean Baptiste et de marie marguerite Boudier . . 2 pluviose
Martin Jacques alexandre, fils d'Alexis-charles-Claude-Louis-Francois-Felix martin et de marie Jeanne-Elizabeth mazier . . . . . 6 pluvio.

Mauruj Claude, fils de Louis martin et de Reine michelle henruj . 15 Pluviose
Mmauruj Claude, fils de Pierre christophe et de marie michelle Bercicre . . . 27 messidor
Mauruj Louis Benjamin, fils de Paul et de marie nicole Bordier . . . . . 21 pluviose
Mauruj michel Therese, fille de Claude et de marie michelle monnot . . . 25 Frimaire
Mazier Louise ~~Anastasie~~ antoinette fille de François Claude et de Françoise auger 8 Vendemi
Meuredefrois Pierre, fils d'annet michel et de marie Gertrude Bonneau . . . . 11 pluviose
Meziere Louis François, fils de Louis et de marie Madelene Boucher . . . 16 Pluviose
Meziere marie genevieve, fille de Jean et de marie Louise Boudier . . . . 27 germina
Mille Infant mâle, fils de Claude Alexandre et de marie Louise Renard. 3 Comple

P.

Pereu nicolas Laurent, fils de Pierre Augustin et de marie Victoire Caillié . . 14 Fructidor
Petit antoine nicolas, fils de nicolas et de marie Anne hardy . . . . . 26 Vendemi
Pingard marie Reine, fille d'antoine et de marie Jeanne Demars . . . . . 11 Fructi.
Poisson adrien, fils d'antoine et de Louise Angelique menu . . . . . 7 messidor
Poisson Jean Baptiste, fils de Jean Baptiste et de marie Caterine Fleury . . . 11 Thermidor
Poisson marie Agnès, fille de Jacques christophe et de marie Sophie Boissant. 2 Pluviose

Poisson marie Geneviere, fille de Claude et de marie madeleine hemet.	20	Thermi
Poisson marie Laurence, fille de Jacques christophe et de marie Therese Demars	30	Ventose
Poisson Paul Adrien, fils d'Adrien et de marie Cecile Poisson.	30	Fructdo

R.

Rousseau christophe, fils de Nicolas et de marie Jeanne Plaisant.	7	Nivose
Rousseau Jacques Antoine, fils de Jacques et de marie Caterine Bonneau.	16	Ventos
Rouveau Jerome, fils de Jacques michel et de marie Louise Bordier.	9	Brumai
Rouveau Louis christophe, fils de Jean Louis et de marie Claude hemet.	7	Brumai

S

Segard Esperance Sophie, fille de Jean Pierre et de marie marguerite Boudier	19	germi.
Sellier Toussaint Simon, fils de Claude et de marie Toussainte Bonissant.	3	Nivose
Sipert Pierre Paul, fils de Pierre et de marie Caterine Demars.	6	Frimai.
Sivot Antoine, fils d'Antoine et de marie Geneviere Simone Thierry.	17	Vendem
Sivot marie Louise, fille de Pierre et de Barbe Jaquey.	22	Pluviose
Sonto Nicole Seraphique, fille d'Etienne Gregoire et de marie geneviere Boudier	18	Ventose.

T

Thibault Madelene Victoire, fille de ~~Pierre~~ Francois Claude Louis et de marie Madelene Boucher.	10	Messid
Thierry marie Felicité, fille de Claude et de marie Felicité Caut.	29	Brumai
Trouet Pierre Dominique, fils de Pierre Claude et de marie Jeanne huon.	12	Vendemi

Le total des Naissances de l'an six est de 94 dont 55 garçons et 39 filles.

Commune d'Aubervilliers — Mariages — Premiere feuillet

16 — 336

Registre pour constater les Mariages

Le present registre contenant vingt feuillets celui cy compris a été cotté et paraphé par moi Pierre Marcel Cottereau, President de l'administration Municipale du Canton de Pantin, pendant la sixieme année de la Republique, pour lesdits actes être écrits de suitte sans aucun blanc; les renvois et ratures, s'il y en a, seront approuvés et signés de la meme maniere que le corps de l'acte, rien n'y sera écrit par abbréviation, ni aucune datte mise en chiffres, suivant et ainsi qu'il est prescrit par la loi du vingt septembre mil sept cent quatre vingt douze (vieux style)

A Pantin en Administration ce quatrieme jour Complementaire an Cinq de la Republique françoise une et indivisible.

Cottereau

pour servir aux actes de mariage qui auront lieu dans la Commune d'Aubervilliers

Cottereau

1 Aujourd'huy quatre Vendemiaire l'an Six de la Republique française une et indivisible.

Acte de mariage de Christophe Fleury, garçon majeur, agé de vingt quatre ans, lequel est né en cette commune le vingt huit Avril mil sept cens soixante treize du légitime mariage de Nicolas Fleury Cultivateur et de Marie Anne Porchel son Epouse, tous demeurans en cette commune, présens et consentant —

Et Marie Marguerite Bonneau, agée de vingt cinq ans, —

fille

fille majeure, laquelle est née en cette commune le neuf Septembre Mil Sept cens Soixante douze, du légitime mariage de Louis Charles Bonneau et de Marie hemet son Epouse demeurans aussi en cette commune, tous les deux présent et consentant.

La publication du présent mariage a eut lieu en cette commune le premier de ce mois, à onze heures du matin et ensuite affiché au terme de la Loi, à la porte extérieure de cette maison commune ainsi que le Registre des promesses de mariage l'atteste. —

En suite Christophe Fleury Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie-Marguerite Bonneau. Et Marie Marguerite Bonneau Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Christophe Fleury. Moi Jean Louis hemet Agent Municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi, que Christophe Fleury et Marie Marguerite Bonneau sont unis en mariage. Le tout en présence des témoins ci après dénommés: du coté de l'Epoux: de Nicolas Fleury son pere, de Nicolas Fleury et Antoine Fleury ses freres, et de Louis Fleury son ~~parain~~ Oncle et son parain. Du coté de l'Epouse de Louis Charles Bonneau son pere et de Louis Charles Bonneau son frere, demeurant à Crevecoeur, commune de La Courneuve, du Canton de Pierre fille de ce Département. lesquels parties et témoins sont tous majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune, à l'exception de Louis Charles Bonneau frere de l'épouse. Lesquels ont tous signé, à l'exception de Nicolas Fleury pere de l'Epoux, Et Louis Charles Bonneau pere de l'Epouse qui ont déclarés ne savoir signer après lecture faite, en foi dequoi j'ai signé. — un mot rayé nul. —

Antoine Fleury Christophe Fleury
C. Bordier Louis Fleury nicolas Fleury
mm bonneau
J. B. poisson Jean Fleury
Louis Charles Bonneau
Hemet agent

Aujourd'huy Six Vendemiaire Deuxieme
2 l'an Six de la Republique française
une et indivisible. —

Acte de mariage de Claude Toussaint Lairy Journalier agé de vingt sept ans, lequel est né en cette commune le quatorze Novembre Mil Sept cens Soixante dix, du légitime mariage de Claude Lairy et de marie michelle ~~Dauny~~ son Epouse, demeurants en cette commune, cette derniere décedée à Paris le neuf floréal de l'an quatre, à l'hospice de ~~Santé~~ l'Ecole de Santé, suivant son Acte de Décès qui nous a été représenté et en suite rendus, délivré le jour susdit, au deuxiéme arondissement, Section du théatre français, Enregistre à la Municipalité sous le Numeros cent quatre vingt douze, troisiéme Registre. Signé Coquereau —

Et Marie Louise Landry agée de vingt quatre ans, travaillant aux légumes, laquelle est née en cette commune le vingt huit Octobre Mil Sept cens Soixante treize, du légitime mariage de Jean Martin Landry Journalier et de charlotte Claude Douard son Epouse, tous demeurants en cette commune. —

La publication du présent Mariage a eut lieu en cette commune, le quatre de ce mois à neuf heures du matin, et en suite afiché au terme de la Loi, à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi que le Registre des promesses de Mariage l'atteste. —

Ensuite Claude Toussaint Lairy Epoux a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie Louise Landry. Et Marie Louise Landry Epouse a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Claude Toussaint Lairy. Moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi que Claude Toussaint Lairy et Marie Louise Landry sont unis en Mariage, le tout en présence des témoins ci-après dénommés; du coté de l'Epoux de Claude Lery son pere, de Michel Lery son frere, charetier, de

Jacques

Jaques Salois et christophe Salois, Journalier, Ses Oncles, tous majeurs et demeurants en cette commune, du côté de l'Epouse, de Jean martin Landrij son pere de Pierre Cousin Journalier et de Pierre Duval nourrisseur de Bestiaux, Ses beaux freres, les quels sont tous majeurs et demeurant en cette commune. L'époux, michel Lerij, et Pierre Duval ont Signé. L'Epouse et les autres témoins ont déclarés ne Savoir Signer, en foi dequoi Jai Signé après lecture faite. — deux mot rajé nul. —

Nota. Jai revisé les actes de Baptêmes et de mariages de Claude et de michel Lerij, pere et frere de l'Epoux, et j'ai été convaincu que leur vrai nom est Lerij. — Claude Toussaint Leïj
+ Donis. approuvé —

Jean Poisson Guinet agent

Duval michel Lerij

Aujourd'huij onze Vendemiaire l'an Six de la Repu=blique Française une et indivisible. —

Acte de mariage de Guillaume hemet agé de trente trois ans, lequel est né en cette commune le dix Sept Decembre mil Sept cens Soixante quatre du legitime ma=riage de Jean hemet Cultivateur et de marie marguerite Poisson Son Epouse, laquelle est décédée en cette commune le vingt Six Décembre mil Sept cens quatre-vingt dix-

Et marie Genevieve Poisson agée de trente ans la=quelle est née en cette commune le douze Septembre mil Sept cens Soixante Sept du legitime mariage de Jean Poisson Cultivateur et de marie Laurence hebert Son Epouse, présens et consentant, tous demeurans en cette commune. —

La publiation du présent mariage a eut lieu en cette commune le huit de ce mois à midi précis, et en suite affiché

Affiché au terme de la Loi — Troisieme
à la porte extérieure de cette
maison commune, ainsi que le registre
des promesses de mariage l'atteste. —

En Suite Guillaume hemet Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage marie Genevieve Poisson. Et marie Genevieve Poisson Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Guillaume hemet. Moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, Jai prononcé au nom de la Loi que Guillaume hemet et marie Genevieve Poisson Sont unis en mariage le tout en présence des témoins ci après dénommés, du coté de l'Epoux de Jean hemet Son pere, de Nicolas hemet, Jean Nicolas hemet et Jean Louis hemet Ses freres. Du côté de l'Epouse, de Jean Poisson Son pere, de Jean Louis Poisson, Alexandre Poisson, Jean Baptiste Poisson et Jacques christophe Poisson Ses freres, tous les sus dénommés Sont tous majeurs — Cultivateurs et demeurants en cette commune, à l'exception d'Alexandre Poisson qui est demeurant à Crevecoeur commune de la Courneuve de ce Département. L'époux a Signé, Son pere, Nicolas hemet et Jean Nicolas hemet ont déclaré ne Savoir Signer, Jean Louis hemet Son autre frere a Signé. L'Epouse et Son pere ont declaré ne Savoir Signer. Ses quatre freres ont tous Signé avec — moi après lecture faite. — un mot rajé nul. —

guillaume hemet Christophe poisson
Caul botot Guinez agent
Jean Louis hemet
Jean Poisson Alexandre poisson
jean Louis poisson

4

Aujourd'huy douze Vendemiaire l'an Six de la Republique francaise une et indivisible. —

Acte de mariage de Laurent Cousin agé de vingt neuf ans, dix mois, fils légitime de Guillaume Cousin Cultivateur et de Antoinette hursule Dhotel son Epouse demeurants en cette commune, tous les deux presens, lequel y est né le douze décembre mil sept cens soixante sept. —

Et Marie Claude Didier agée de vingt trois ans et dix mois, fille légitime de Claude Didier Journalier et de marie Godard son Epouse demeurant en cette commune tous les deux présens, laquelle est née en cette commune le premier Décembre mil sept cens soixante treize. —

La publication du présent mariage a eut lieu le sept de ce mois à midy, et en suite affiché au terme de la Loi, à la porte de cette maison commune, ainsi que le registre des promesses de mariage l'atteste. —

En suite Laurent Cousin Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie Claude Didier; Et marie Claude Didier Epouse, a déclaré aussi à haute voix, pren: en mariage Laurent Cousin. Moi Jean Louis hemet agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi que Laurent Cousin et marie Claude Didier, sont unis en mariage. Le tout en présence des témoins ci après dénommés, du coté de l'Epoux: de Guillaume Cousin son pere, de Jacques Cousin son Oncles, de Jean hardy, Marechal et de Pierre Bonneau. Du côté de l'Epouse de Claude Didier son pere, de Jean Baptiste Didier son Oncle, de Claude Trouet fils de Claude son Oncle, de françois Bregevin, de Louis Claude Didier son frere et de Gabriel gilles Boudier son Oncle; tous les sus dénommés sont tous majeurs, Cultivateurs et demeurant en cette commune, à l'exception de Jean hardy, de Claude Didier et Louis Claude Didier, dont ces deux derniers sont Journaliers. l'Epoux, Jean hardy, Jean Pierre Bonneau, Jean-Baptiste Didier, Claude Trouet, françois Bregevin

—

Bregevin, Gabriel ——— quatrième
Gilles Boudier et Louis ———
Claude Didier ont tous ——— signé avec moi, l'Epouse et les autres temoins ont tous déclarés ne savoir signer après lecture faite. — + Jean — aprouvé le renvoie. — Louis Claude Didier a dit ne savoir signer

Jean Baptiste Didier

Jhardy Boudier

Jean daniel J P Bonneau

Claude Trouet hemet agent

G. G. Boudier françois Brejevin

5

Aujourd'huy vingt cinq Vendemiaire l'an Six de la republique française une et indivisible. —

Acte de mariage de Jean Baptiste Poisson, agé de vingt huit ans et dix mois, fils légitime de Jean Poisson Cultivateur et de marie Laurence hebert son épouse demeurante en cette commune, tous les deux présent, lequel y est né le quinze Décembre mil sept cens soixante huit. —

Et marie Caterine Fleury, agée de vingt trois ans, édemi, fille légitime de Nicolas Fleury Cultivateur et de marie Anne Porchel son Epouse demeurant en cette commune, tous les deux présent, laquelle y est née le dix neuf avril, mil sept cens soixante quatorze. —

La publication du présent mariage a eut lieu en cette commune le vingt deux de ce mois à l'heure de midi et en suite

—

Suite affiché au terme de la Loi à la porte de cette maison commune, ainsi que le registre des promesses de mariage l'atteste. —

En suite Jean Baptiste Poisson Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage marie Caterine Fleury et marie Catérine Fleury Epouse a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Jean Baptiste Poisson. moi Jean Louis Hemet agent municipal de cette commune d'aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi que Jean-Poisson et Marie Caterine Fleury sont unis en mariage le tout en présence des témoins ci après denommés: du coté de l'Epoux, de Jean Poisson son pere, de Jean Louis Poisson, alexandre Poisson, et Jacques Christophe Poisson ses freres, et de Guillaume Hemet son beau frere. Du coté de l'Epouse de Nicolas Fleury son pere, de Louis Fleury son Oncle, de Nicolas Fleury et Antoine Fleury ses freres, tous les sus dénommés sont tous majeurs, Cultivateurs et demeurant en cette commune, à l'exception d'alexandre Poisson qui demeure à Creve coeur commune de La Courneuve de ce Département, l'Epoux, l'Epouse et tous les témoins ont signé avec moi, à l'exception de Jean Poisson pere de l'Epoux et Nicolas Fleury pere de l'Epouse qui ont déclaré ne Savoir Signer après Lecture faite. — Jean Baptiste poisson

Antoine fleury a marie catherine fleury
guillaume hemet alexandre poisson jean fleury
Louis fleury Christophe poisson
Jean Louis poisson hemet agent

314

6

Aujourd'huij deux Cinquieme Brumaire l'an Six de la republique francaise une et indivisible

Acte de mariage de Jean-Antoine-nicolas David, charetier agé de dix neuf ans et trois mois, originaire et demeurant en cette commune, lequel ij est né le Sept Juillet mil Sept cens soixante dix huit, du legitime mariage de Nicolas David Cultivateur et de marie Antoinette Poisson Son Epouse, lesquels sont décédés en cette commune; Le premier le deux maij mil Sept cens quatre-vingt, et la seconde décédée le quarorze Septembre mil Sept cens quatre vingt cinq, ainsi quil resultte des actes de Baptemes et décès qui sont conserves en cette maison commune. —

Et attendu la minorité de l'Epoux, il nous a été présenté un acte passé Le vingt trois Vendemiaire dernier devant le citoyen Claude Bordier demeurant en cette commune, Assesseur du Juge de Paix du Canton de Pantin, enregistré à Francade le vingt quatre du même mois, comprenant un avis des cinq plus proches parens et amis dudit David, lequel porte que le dit Jean Antoine Nicolas David, est dans l'intention d'épouser marie Anne Vatteau fille majeure de Pierre Vatteau et de marie ~~Jobie~~ Lavancier Son Epouse demeurant en cette commune, lesquels parens et amis autorisent le dit mineur de contracter mariage, le tout en forme. Nous avons rendu le dit acte. —

Et Marie Anne Vatteau âgée de vingt Six ans ½ demi fille légitime de Pierre Vatteau Cultivateur et de marie félicité Lavancier son Epouse demeurant en cette commune tous les deux présent, laquelle ij est née le cinq mars mil Sept cens Soixante onze. —

La publication du présent mariage a eut lieu en cette commune le vingt Sept Vendemiaire dernier à midj et en suite affiché au terme de la Loi à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi que le registre des promesses de mariage l'atteste. —

En suite Jean Antoine Nicolas David Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie Anne Vatteau,

Et

Et Marie-Anne Vatteau Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Jean-Antoine-Nicolas David, moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'Au=bervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine. J'ai prononcé au nom de la Loi que Jean-Antoine-Nicolas David et Marie Anne Vatteau sont unis en mariage, le tout en presence des témoins ci après: du côté de l'epoux de Guillaume Bonneau, son tuteur, Cultivateur, de Jean houdet Bourrelier, son parain, et de Jean Degrave l'aîné Journalier, lesquels sont tous majeurs et demeurants en cette commune. Du côté de l'Epouse, de Pierre Vatteau son pere, de Jean Pierre thierry son Oncle et de Jean-Baptiste Didier aussi son Oncle, lesquels sont tous majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune. L'Epoux, l'Epouse, guillaume Bonneau, Jean houdet et Jean-Bapaptiste Didier ont signé avec moi, le pere de l'Epouse Jean Degrave, et Jean Pierre thierry ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — + Publicité — un mot rayé nul. —

J. A. N. David M. A. Vatteaux

Jean houdet Guillaume Bonneau

Jean Baptiste Didier Gomez agent

Aujourd'huy deux Brumaire l'an six de la republique française une et indivisible. —

Acte de mariage de Toussaint Bordier Cultiva=teur, âgé de ~~vingt~~ trente neuf ans, originaire et demeurant en cette commune, lequel y est né le Sept Septembre mil Sept cens cinquante huit, du légitime mariage de Claude Bordier Cultivateur. et de

Et de Catherine Bonneau son Epouse, lesquels sont décédés en cette commune, le premier, le vingt quatre avril mil Sept cens Soixante treize et la Seconde le vingt quatre Juillet mil Sept cens Soixante neuf, ainsi quil resulte des actes de Baptemes et décès sus dattés lesquels sont sonservés en cette maison commune. —

Et Marie Marguerite Cellier agée de vingt huit ans et neuf mois, originaire et demeurante en cette commune laquelle y est née le Seize Janvier mil Sept cens Soixante huit, fille naturele de Marie Catherine Sivot; reconnue dans son acte de Bapteme par Pierre Cellier qui a reconnu en aître le pere, lequel a signé le dit acte; et en suite légiti=mée dans son acte de mariage avec la ditte Marie Cathe=rine Sivot, du dix Sept fevrier mil Sept cens Soixante dix, tous les deux présent. —

La publication du présent mariage a eut lieu en cette commune le vingt neuf Vendemiaire dernier à midy, et en suite affiché au terme de la Loi à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi que le registre des promesses de mariage l'atteste. —

En suite Toussaint Bordier Epoux, a décla[illegible] haute voix prendre en mariage Marie Marguerite [illegible]lier. Et Marie Marguerite Cellier Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Toussaint Bordier. Moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine. J'ai prononcé au nom de la Loi, que Toussaint Bordier et Marie Marguerite Cellier sont unis en mariage, le tout en présence des témoins ci après: du côté de l'Epoux de Claude Bordier et Paul Antoine Bordier ses freres, et d'Antoine Bordier son Oncle, lesquels sont tous majeurs, Cultivateurs et demeurant en cette commune. Du coté de l'Epouse de Pierre Cellier son pere, Pierre Sivot son Oncle, de Claude

Meyer C. Bordier Pierre Sellier Gomez agent

Claude Sellier et Paul Demars ses cousins germain. lesquels sont tous majeurs Cultivateurs et demeurant en cette communes, ont tous signé avec moi excepté l'Epouse et pierre Sivot qui ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — un mot rayé nul. —

Paul Bordier Claude Sellier
Bordier paul de mars
P. Sellier
C. Bordier Toussaints Bordier
Hennes agent

Aujourd'huy neuf Brumaire l'an six de la republique française une et indivisible. —

8 Acte de mariage de François Lazare Bonneau journalier, agé de quarante un ans, originaire et demeurant en cette commune, lequel y est né le trois Septembre mil sept cens cinquante six, du mariage de Pierre Bonneau Cultivateur et de marie marguerite Grelot son Epouse, cette derniere est décedée en cette commune dans le courant de l'an tois — lequel a été en cette commune le vingt sept octobre mil sept cens quatre-vingt huit, (auquel mariage son nom de Lazare a été ommis) avec Marie Michelle haube, laquelle est décedée en cette commune le huit Vendemiaire dernier. —

Et Marie Louise Meziere, fille travaillant aux légumes agée de vingt huit ans, originaire et demeurante en cette commune, laquelle y est née le sept Septembre mil sept cens soixante neuf, du mariage de Louis Meziere Cultivateur, lequel est décedé en cette commune le vingt six may mil sept cens quatre-vingt dix, agé de cinquante ans, sous le nom de Louis charles meziere, qui est son nom veritable; et Marie Victoire Grimprel son Epouse, existente, laquelle s'est rendue à l'hauspice d'humanité à Paris faubourg marceau, pour cause d'infirmités. —

Tous les actes de Baptêmes, mariages Septiemes et décès, énnoncés ci dessus, sont tous conservés en cette maison commune.

La publication du présent mariage a eut lieu en cette maison commune le quatre Brumaire présent mois, à l'heure de midi, et en suite affiché au terme de la Loi, à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi que le registre des promesses de mariage le constate. —

En suite François Lazare Bonneau; Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie Louise meziere; Et Marie Louise Meziere Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage François Lazare Bonneau. Moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi, que François Lazare Bonneau et Marie Louis meziere sont unis en mariage; le tout en présence des témoins ci après: du coté de l'Epoux, de Pierre Bonneau son pere, de Pierre françois Bonneau son frere et de Nicolas Claude Rayer son beau frere. Du côté de l'epouse, de Jean Louis Meziere son frere, de Jean meziere et Jacques Nicolas Degrave ses Oncles, tous les susdenommés sont tous majeurs, Cultivateurs et demeurants en celle commune. L'Epoux, l'Epouse, Jean Louis Meziere et Jacques Nicolas Degrave ont déclaré ne savoir signer, les autres témoins ont signé avec moi après lecture faite. — + marié. — aprouvé le renvoie. —

Jean Méziere Pierre Bonneau
Nicolas Claude Rayé Hennes agent
P. F. bonneau
Jean Baptis Bondier

9

Aujourd'huij Seize Brumaire l'an Six de la republique française une et indivisible. —

Acte de mariage de charles-Pierre Lefrancois, agé de quarante un an, charretier chez le citoyen Lecomte, platrier demeurant au petit charonne près Paris né à Saint Denis-près de Lions Département de l'Eure, le vingt trois Octobre mil Sept cens cinquante six, du legitime mariage de charles Lefrançois et de marie Gourmeaux son Epouse, tous les deux décedés, charles Lefrancois, le trente Aout Mil Sept cens soi-=xante deux. Et celui de Son Epouse, sous les prénoms de Marie francoise Gourmeaux, où elle est dite Veuve de charles Lefrançois agée d'environs soixante cinq ans, Son Acte de décès est du vingt Janvier mil Sept cens quatre-vingt deux, les susdits actes ont été délivré par le Secretaire en second de l'administration du Canton de Lions Département de l'Eure, bien et duement légalisés, le neuf Vendemiaire an cinq. —

Et Marie Jeanne Legrand agée de trente ans, demeurante en cette commune depuis environs Sept mois, chez le citoyen Edme Legrand Son Oncle, fille de Daniel Legrand, batteur en grange en cette commune, présent audit mariage, et de défunte Mar-=guerite Loupée Son Epouse, décedée en germinal de l'an quatre à la commune de Montbard, Département de la côte d'or, la future Epouse est née audit Montbard le vingt deux décem-=bre mil Sept cens Soixante Sept Suivant Son Acte de bap-=teme qui nous a été représenté, et que nous avons rendu ensuite, ainsi que les Actes dont nous avons fait mention ci dessus. — Le dit Acte de baptême a été délivré par charles guerard Secretaire adjoint de l'Administration du Canton de mont-=bard, bien et duement legalisé.

La publication du présent mariage a eut lieu en cette com-=mune le douze Brumaire présent mois à l'heure de midi, et en Sortie affiché au terme de la Loi à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi que le registre de publication de promesses de mariages le constate. —

Vu aussi la publication des promesses du présent mariage faite à la Division de la rue de Buitieme montreuil à Paris par l'officier publié pour le huitième arrondissement Signé Disnematin, délivré par le Secretaire commis de l'Etat civil, laquelle publication a eut lieu le douze du courant, Signé Pierat. —

En suite charles Pierre Lefrançois Epoux a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie Jeanne Legrand. Et Marie Jeanne Legrand Epouse a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage charles Pierre Lefrancois. Moi Jean Louis hemet Agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, j'ai prononcé au nom de la Loi que charles Pierre Lefrançois, et Marie Jeanne Legrand sont unis en mariage; le tout en présence des témoins ci après; du coté de l'Epoux, de Louis Lecomte et de Pierre Leclerc, tous les deux majeurs et platiers demeurants au petit charonne. Du coté de l'épouse, de Daniel Legrand Son pere, et d'Edme Legrand Son Oncle, majeur, Cultivateur et demeurant en cette commune. L'Epoux, l'Epouse, le pere de l'Epouse, et Edme Legrand ont déclaré ne Savoir Signer, Louis Lecomte et Pierre Leclerc ont Signé avec moi après lecture faite. —

pierre Bosselin

Lecomte Gomez agent

10

Aujourd'huij vingt trois Brumaire l'an Six de la republique française une et indivisible —

Acte de mariage de nicolas Bonneau, agé de vingt Six ans et neuf mois, originaire et demeurant en cette commune ij étant né le dix Fevrier mil Sept cens Soixante onze du légitime mariage de Pierre Bonneau, Cultivateur et de marie Louise Caterine Rouasse son Epouse, tous les deux présent audit mariage. —

Et Marie Agathe Didier, fille agée de vingt trois ans, originaire et demeurante en cette commune, ij étant née le neuf de Septembre, mil Sept cens Soixante quatorze du légitime mariage de Jean Didier Cultivateur et de marie Agathe

Lavancier

Lavancier son Epouse, tous les deux présent audit mariage.

La publication des promesses de mariage a eut lieu en cette commune le vingt de ce mois à l'heure de midi et en suite affiché au terme de la Loi à la porte de cette commune ainsi que le registre des publications de mariage le constate.

En suite Nicolas Bonneau Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie Agathe Didier, et Marie Agathe Didier, Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Nicolas Bonneau. Moi Jean Louis hemet Agent municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin Département de la Seine, j'ai prononcé au nom de la Loi que Nicolas Bonneau et Marie Agathe Didier sont unis en mariage, le tout en présence des témoins ci après; du côté de l'Epoux, de Pierre Bonneau son pere, d'Edme Legrand et christophe Bonneau ses Oncles. Du côté de l'Epouse de Jean Didier son pere, de Claude Trouet, Pierre Vatteau et Claude Didier, ses Oncles, lesquels sont tous majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune, à l'exception de Christophe Bonneau qui est tailleur d'habits, lesquels ont tous signé, à l'exception de Pierre Vatteau, Edme Legrand et Claude Didier qui ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — + avec moi — aprouvé

Jean Didier — Nicolas Bonneau
mari agathe didier
Jean Demars — pierre bonneau
claude trouet — Gemez agent — Grignon
christophe Bonneau

11 Aujourd'huy douze Frimaire l'an six de la repu=
=blique française une et indivisible. —

Acte de mariage de Louis christophe Jouault horloger, agé de trente cinq ans et trois mois, demeurant à La Villette près Paris, originaire de cette commune, lequel

Lequel y est né le quinze aout Neuf vingt mil sept cens soixante deux fils de Victor Jouault Cultivateur et de Marie Clotil de Gubillon son Epouse tous les deux décédés en cette commune, cette derniere le trente mars mil sept cens quatre vingt sept et Victor Jouault décédé le sept Octobre suivant. —

Et Marie Jeanne Poquet agée de trente ans, originaire et demeurante en cette commune, laquelle y est née le trente Octobre mil sept cens soixante sept, laquelle est fille de Jean Poquet travaillant aux légumes, et de Marie Jeanne Gosse son Epouse, cette derniere décédée en cette commune le vingt neuf Janvier mil sept cens quatre vingt treize de l'an second. —

La publication des promesses de mariage a eut lieu en cette commune le huit frimaire présent mois, à l'heure de midi en suite afiché au terme de la Loi à la porte de la maison commune, ainsi que le registre des publications des promesses de mariage le constate. —

Vu aussi la publication du présent mariage faite par le citoyen Denis Agent de la commune de la Villette près Paris, le neuf du présent mois de frimaire et délivrée le douze, sans qu'il soit survenu ni empêchement ni opposition; signé Denis Agent municipal. —

En suite Louis christophe Jouault époux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie Jeanne Poquet, et Marie Jeanne Poquet Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Louis Christophe Jouault. Moi Jean Louis hemet Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine. J'ai prononcé au nom de la Loi que Louis christophe Jouault et Marie Jeanne Poquet sont unis en mariage, le tout en presence des témoins ci après; du cote de l'époux de Jean houdet Bourelier et de Louis David Cabaretier, Amis, du coté de l'Epouse, de Jean Poquet son pere, et de Louis Legendre Cultivateur lesquels sont tous majeurs et demeurants en cette commune. l'Epoux l'Epouse, le pere de l'Epouse et Louis Legendre ont déclaré ne savoir signer les autres témoins ont signé avec moi après lecture faite. —

Jean houdet — Louis David — Lemaire
Gemez agent

12

Aujourd'huij vingt quatre Pluviose l'an six de la republique française une et indivisible. —

Acte de mariage de Jean François Mézière, agé de quarante trois ans, charetier, originaire et demeurant en cette commune, lequel y est né le huit Janvier mil sept cens cinquante cinq, du mariage de Jean Meziere et de Caterine Poquet son épouse, lesquels sont décédés en cette commune, le premier, le trente un mars mil sept cens soixante six et la seconde le quinze mars mil sept cens quatre vingt douze sous le nom de Marie Caterine Poquet, ce qui est une faute attendu quelle a été baptisée le vingt six mai mil sept cens vingt, sous le seul prénom de Caterine et mariée le vingt deux Septembre mil sept cens quarante quatre aussi sous le seul prénom de Caterine, avec Jean Meziere. —

Et Marie Anne marin revendeuse de légumes, Veuve de Jacques Cousin, lequel est décédé en cette commune le quinze germinal de l'an quatre de la republique, la ditte Marie Anne marin est agée de trente Sept ans édemie étant née en cette commune le onze Aoust mil Sept cens Soixante, du mariage de Nicolas François marin et d'Anne Millot son Epouse, tous les deux présent. —

La publication du présent mariage a eut lieu en cette commune le vingt deux de ce mois à l'heure de midi, et ensuite a affiché au terme de la Loi, à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi que le registre des promesses de mariage le constate. —

Tous les actes de Baptêmes, mariages et décès, cités ci dessus sont tous conservés en cette maison commune. —

En Suite Jean François Meziere Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie Anne Marin, Et Marie Anne Marin Epouse a déclaré aussi à haute voix prendre en Mariage Jean François meziere. Moi Jean Louis Chenet Agent Municipal de la commune d'Auber=villiers, Canton de Pantin, Département de la Seine J'ai prononcé au nom de la Loi que Jean François meziere et Marie-Anne marin sont unis en mariage, le tout

Tout en présence des témoins dixieme ci après: du côté de l'époux de Paul meziere et françois meziere ses freres, Cultivateurs; du côté de l'Epouse de Nicolas François marin son pere, et Claude marin son frere, revendeurs de légumes, les dits témoins sont tous majeurs et demeurants en cette commune, l'Epoux, ~~l'Epouse~~, et les témoins ont tous déclarés ne Savoir Signer, en foi dequoi Jai Signé après lecture faite. —

~~+ l'epouse a Signé.~~ aprouvé le renvoie ~~un mot rayé nul.~~ —

Bonnet

+ marianne marin michel jean Baptiste

Chenet agent

13

Aujourd'huij douze germinal l'an six de la republique française une et indivisible, à onze heures du matin, en notre Bureau civil séant à Aubervilliers. —

Acte de divorce de la citoyenne Marie Denise David agée de dix neuf ans née à Aubervilliers, Département de la Seine domiciliée au dit Aubervilliers, fille de Simon David marchand de vin à Aubervilliers et de Marie Denise Juriat son épouse.

Et Pierre françois Leroj Boucher demeurant à Auberville=liers agé de vingt ans, fils de défunt Pierre Leroj et de marie Marguerite meziere son Epouse, le dit Leroj non comparant. —

Les actes préliminaires sont trois procès verbaux de non conciliation des époux passés devant lun des membres Muni=cipal du Canton de Pantin, en datte des quatre Floréal, quatre Messidor an cinq et quatre Vendemiaire dernier, — précédés des citations ij annoncées: Vu la Requête à nous présentée par la ditte Marie Denise David le huit de ce mois enregistrée à Franciade le onze, au bas de laquelle est notre ordonnance qui indique à ce jours lieu et heure, à la Suite de laquelle est la Signification et Sommation

faite

faite par Lagoguée huissier à Franciade en datte du huit de ce mois, enregistré à Franciade le onze. faite au dit Pierre François Leroy de se trouver aujourd'huy lieu et heure à avec déclaration que faute de comparaitre il sera procedé en son absence, desquels procès verbaux il resulte l'incompatibilité d'humeure et de caractere des dits époux. —

L'Epouse seule présente a demandé à haute voix la dissolution de son mariage avec Pierre François Leroy, en présence de ses citoyens Jean Houdet Bourlier demeurant à Aubervilliers âgé de quarante trois ans Jean Valade officier de santé âgé de trente deux ans, Denis Nicolas Demars agé de quarante six ans et Claude Bordier agé de cinquante deux ans demeurants à Aubervilliers. —

Nous Jean Louis Remet Officier public ai prononcé que au nom de la loi le dit Mariage est dissous, et ai signé avec la partie requerante et les témoins.

Marie Denis David Demarez Valade

Jean Houdet C Bordier

Gomez

14 Aujourd'huy douze germinal l'an six de la republique française une et indivisible, à l'heure de midi, en notre Bureau civil séant à Aubervilliers. —

Acte de Divorce de la citoyenne Marie Marguerite Poisson veuve en premieres noces d'Elme Meunier actuellement femme de Jean Sortais Cultivateur demeurante à Aubervilliers ~~Département~~ de la Seine agée de quarante six ans. —

Et Jean Sortais Cultivateur demeurant à Aubervilliers agé de ~~trente~~ cinq ans, fils de Nicolas Sortais et de Marie Louise Driancourt son épouse, le dit Sortais ~~non~~ comparant. —

Les actes préliminaires sont trois procès verbaux de non conciliation

Conciliation des époux passés devant l'un des mem= Cuzieux
=bres municipal du Canton de l'Antin, en datte des quatre Floréal, quatre Messidor an cinq et quatre Vendemiaire dernier, précédés des citations y ennoncées; Vu la Requête à nous présen=
=tée par la ditte Marie Marguerite Poisson le huit de ce mois enregistré à Franciade le onze, au bas de laquelle est notre ordonnance qui indique à ce jour lieu et heure, à la suite de l'acte desquelles est la Signification et Sommation faite par Lagoguée huissier à Franciade, en datte du huit de ce mois, enregistré à Franciade le onze, faite au dit Jean Sortais de se trouver aujourd'huy lieu et heure, avec déclaration que faute de compa=
=raitre il sera procedé en son absence, desquels procès verbaux il resulte l'incompatibilité d'humeure et de caractere des dits époux. —

L'épouse présente a demandé à haute voix la dissolution de son mariage avec Jean Sortais en présence de Louis Fleury agé de cinquante six ans, Denis Nicolas Demars agé de quarante six ans, Elme Legrand agé de soixante cinq ans, Paul Bonneau agé de soixante sept ans demeurants à Aubervilliers. —

Nous Jean Louis Remet Officier public ai prononcé que au nom de la Loi le dit mariage est dissous et ai signé avec les témoins, la partie a déclaré ne savoir signer après lecture faite. Elme Legrand a déclaré ne savoir signer un mot rayé nul. —

Demarez

L Fleury Gomez

L Conneau

15 Aujourd'huy deux Floréal l'an six de la Republique française une et indivisible. —

Acte de mariage de Claude Alexandre Mille, Batteur en grange agé de dix sept ans et neuf mois, lequel est né à Gonesse Département de Seine et Oise, sur la cidevant paroisse de Saint Nicolas, le vingt un Aout Mil sept cens quatre vingt, fils légitime de Nicolas Louis Mille manouvrier ici présent et consentant, et de Marcelline Bouvier son épouse, cette derniere décédée

Décedée audit Gonesse le vingt un floréal de l'an quatrième republicaine suivant son Acte de déces qui nous a été représen=té en bonne et due forme, signé Détrée. et aussi l'acte de Bapteme du futur époux qui nous a également été représenté en bonne et due forme signé du même Détrée. —

Vu aussi un Extrait de la publication des promesses dudit mariage délivré à Gonesse le vingt neuf germinal dernier les trois Extrait mentionnés ci dessus sont revetus du Cachet de l'administration du dit Gonesse et signé par le Président, lesquels nous les avons rendus aux parties. —

D'autre part, marie Louise Renard, travaillant aux légumes, agée de vingt sept ans, née en cette commune le vingt cinq mars mil sept cens soixante onze fille de henry Renard manouvrier et de marie Joseph François, son Epouse, cette derniere décedée en cette commune le six septembre mil sept cens quatre vingt six, dont les Registres sont conservés en cette maison commune. —

La publication du présent mariage a eu lieu en cette commune le trente germinal dernier à midi, et en suite affiché au terme de la Loi à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi que le registre des promesses de mariages le constate. —

En suite Claude alexandre Mille Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage marie Louise Renard, Et marie Louise Renard a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Claude Alexandre Mille; moi Jean Louis hemet agent municipal de cette com=mune d'aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine J'ai prononcé au nom de la Loi que Claude Alexandre Mille et marie Louise Renard sont unis en mariage. Le tout en présence des témoins ci après dénommés du coté de l'époux de nicolas Louis mille son pere et de Pierre haidon ami, du côté de l'épouse de henry Renard son pere et de Denis Bonnard son parein, Cultivateur, son parein, l'Epoux et son pere sont

sont demeurants à Gonesse, l'Epouse et les douzieme autres témoins demeurent en cette commune, lesquels ont signé avec moi à l'exception ~~des citoyens~~ de le poux l'Epouse et le pere de l'Epoux qui ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — un mot rayé nul

Renard Denis Bonnard
Pre haidon
Hemet agent

16 Aujourd'huy quatre floréal l'an six de la republique française une et indivisible, à onze heures du matin. —

Acte de Mariage de Jean Louis Auvry, originaire et demeurant en cette, agé de vingt quatre ans et sept mois, lequel y est né le vingt quatre septembre mil sept cens soixante treize, fils de défunt Louis Auvry Cultivateur et de marie Gene=vieve hemet y ci présente: Louis Auvry est décedé en cette commune le neuf novembre mil sept cens quatre vingt six.

D'autre part: marie Denise Poisson Cuturiere, originaire et demeurante en cette commune, agée de vingt ans et sept mois, laquelle y est née le premier Décembre mil sept cens soixante dix sept. fille de Denis Poisson Journalier et de marie anne marechal son épouse cette derniere décedée en cette commune le vingt sept Juin mil sept cens quatre-vingt cinq. —

La publication du présent mariage a eu lieu en cette commune le premier floréal présent mois, à l'heure de midy, en suite affiché au terme de la Loi à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi que le Registre des publication de promes=ses de mariage le constate. —

En suite Jean Louis Auvry Epoux a Déclaré à haute voix prendre en mariage marie Denise Poisson. Et marie Denise Poisson Epouse a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Jean Louis Auvry. moi Jean Louis hemet agent municipal de cette commune d'aubervilliers, Canton de Pantin, Département

Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi, que Jean Louis Auvry et Marie Denise Poisson sont unis en mariage, le tout en présence des témoins ci-après dénommés; du côté de l'époux: de Jean hemet son Oncle maternele, et de Jean Victor Cheneviere, son Cousin germain et son parain, tous les deux majeurs, Cultivateur et demeurant en cette commune. Du coté de l'Epouse de Denis Poisson son pere et de Claude Luttin son Ami, Journalier, majeur et demeurant en cette commune. Lepoux, le pere de l'épouse Jean hemet et Claude Luttin ont déclaré ne savoir signer, Jean Victor Cheneviere et l'Epouse ont signé avec moi après lecture faite. — Jean vitore Cheneveire

Denise poissons Hemet agent

17 Aujourd'huy sept Messidor l'an six de la Republique française une et indivisible. —

Acte de mariage de Pierre Jean Baptiste Didier, agé de dix neuf ans huit mois et quelques Jours, fils mineur de Jean Didier Cultivateur et de Marie Agathe Lavancier son épouse, tous les deux présent et consentant, tous demeurants en cette commune, le futur époux y est né le vingt neuf Octobre mil sept cens soixante dix huit. —

D'autre part: Marie Thérese Lordier, agée de dix neuf ans, onze mois et quelques Jours, fille mineure de Claude Lordier, Journalier, lequel s'est rendu à la maison de secours dite de Bixsete, depuis quelques années, présent et consentant, et de défunte Anne Bredain son Epouse, laquelle est décédée en cette commune le cinq decembre mil sept cens quatre vingt onze. la future Epouse est née en cette commune le dix neuf Juillet mil sept cens soixante dix huit. —

La publication du présent mariage a eut lieu en cette commune le cinq de ce mois, en suite affiché au terme de la Loi à la porte extérieure de cette maison commune ainsi

—

Ainsi que le Registre des publications de Truizieme promesses de mariages le constate. —

Les Actes de Naissances et de décès cités ci dessus sont conservés en cette maison commune. —

En suite Pierre Jean Baptiste Didier époux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie Thérese Lordier, et Marie Thérese Lordier épouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Pierre Jean Baptiste Didier. Moi Jean Louis hemet agent Municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi que Pierre Jean Baptiste Didier et Marie Therese Lordier sont unis en mariage, le tout en présence des témoins ci après: du coté de l'époux, de Jean Didier son pere, de Jean-Pierre Thierry Cultivateur, et de Claude Didier Journalier ses Oncles, lesquels sont majeurs et demeurant en cette commune, Du coté de l'Epouse, de Claude Lordier son pere, honoré Gilles houdet charon, et Gabriel Gilles Boudier Cultivateur, lequel a été témoin à sa naissance, lesquels sont majeurs et demeurants en cette commune, lesquels ont tous signé à l'exception de Jean Pierre Thierry et Claude Didier qui ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — deux lettres rayées nul. —

Mariet herese lordier

Didier claude Lordier

Jean Didier honoré gilles houdet

G. G. Boudier Hemet agent

} }

18

Aujourd'huij vingt un messidor l'an Six de la
Republique française une et indivisible à onze heures du matin

Acte de mariage de Jacques Leboue Cultivateur,
demeurant en cette commune, agé de quarante deux ans, né en cette commune le trente décembre mil Sept cens cinquante cinq, fils de défunt Jacques Leboue, lequel est décédé en cette commune le premier Aout mil Sept cens quatre-vingt quatre, et de Martine Boudier son Epouse, présente. lequel a été marié en cette commune le vingt cinq Octobre mil Sept cens Soixante dix neuf, avec Marie françoise Rajer, laquelle ij est décédée le vingt Six Germinal dernier. —

D'autre part. Marie ~~Elizabeth~~ Boudier, fille majeure de défunt Jacques Boudier et de defunte Marie Rose Trouet Son Epouse, originaire ~~et demeurante~~ en cette commune, laquelle ij est née le trente Aout mil Sept cens Soixante douze le dit Jacques Boudier est décédé au grand haussepied d'humanité de Paris. lequel décès est attesté par le Second mariage de la ditte Marie Rose Trouet avec Pierre Meziere. le deux May mil Sept cens Soixante quinze, et par l'inventaire fait après le décès de la ditte Marie ~~Trouet~~ Rose Trouet, alors femme de Pierre Meziere, par le Juge de la cidevant mairie d'Aubervilliers le trente Octobre mil Sept cens quatre-vingt. La ditte Marie Rose Trouet est décédée en cette commune le vingt Octobre mil Sept cens quatre-vingt. —

En Suite Jacques Leboue Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie Isabelle Boudier, et Marie Isabelle Boudier Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en Mariage Jacques Leboue. Moi Louis Demars Adjoint Municipal, en l'absence du citoyen Agent [pour cause de maladie,) de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine; J'ai prononcé au nom de la Loi, que Jacques Leboue et Isabelle Boudier sont unis en mariage, le tout en présence des témoins ci après; du coté de l'Epoux, de Christophe Leboue Son frere, et de Christophe Degrave l'aine Son Oncle, tous les deux majeurs ~~quatorzieme~~ Cultivateurs et demeurants en cette commune. Du coté de l'Epouse de Paul Bonneau l'un des témoins qui ont attestés Sa naissance, Claude Trouet Son Oncle, et Toussaint Boudier Son Oncle, lesquels Sont tous majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune, lesquels ont tous signé avec moi, à l'exception de l'Epoux qui a déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. — + Isabelle. — aprouvé le renvoie, et un mot raijé nul. —

Marie Isabelle Boudier Demars
Louis Jean Boudier Christophe Leboue
Paul Bonneau Christophe Degrave
Nicolas Degrave Demars
Claude Trouet adjoint

19

Aujourd'huij vingt un messidor l'an Six de la republique française une et indivisible. à onze heures du matin. —

Acte de mariage d'honoré Théodore Morel, agé de vingt Sept ans, fils de Charles Vincent Morel Instituteur et de Marie Madelene Lucas Son Epouse demeurants à la commune de Neuilly près paris, le futur Epoux est instituteur en cette commune depuis environs quinze mois, lequel est né à Neuilly le Sept Fevrier mil Sept cens Soixante onze, Suivant Son acte de Naissance qui nous a été représenté en bonne et due forme.

D'autre part: marie Elizabeth Fabriot, agée de vingt quatre ans, originaire de la commune de Champigny Sur Marne Département de la Seine, mariée le vingt neuf Novembre mil Sept cens quatre-vingt onze. à la commune de Clichy en Launois, Département de Seine et Oise, Canton de Livry, avec Guillaume West, Suivant Son acte de mariage qui nous a été représenté en bonne et due forme, le dit Guillaume West est décédé en cette commune le vingt Vendemiaire de l'an trois de la Republique. La future épouse ij demeure depuis environs quatre ans.

En Suite honoré Théodore Morel Epoux, a déclaré à haute voix

Voix prendre en mariage Marie Elizabeth Cabriot, et Marie Elizabeth Cabriot, Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage honoré Théodore Morel. Moi Louis Demars Adjoint Municipal, en l'absence du citoyen agent [pour cause de maladie], de la commune d'Aubervilliers Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi, que honoré Théodore Morel et Marie Elizabeth Cabriot sont unis en mariage, le tout en présence des témoins ci-après; du côté de l'Epoux, des citoyens Charles Vincent Morel son pere, et Jean hardy, Marechal, majeur demeurant en cette commune. Du coté de l'Epouse des citoyens Etienne Julien Dupont son Oncle, Cabaretier, et de Louis Claude Porchel, ami, Cultivateur, tous les deux majeurs et demeurants en cette commune, lesquels ont tous signé avec moi, à l'exception de Louis Claude Porchel qui a declaré ne savoir signer après lecture faite. — + dudit Jour. — aprouvé le renvoie —

M E Cabriot — H E Morel

Morel — hardy Dupont

Demars adjoint

20 Aujourd'huy trente messidor l'an six de la republique française une et indivisible. —

Acte de mariage de Louis Bonneau, Jardinier marecher demeurant à Franciade, agé de trente deux ans édemie lequel y est né le treize fevrier mil sept cens soixante six, du légitime mariage de Paul Bonneau et de Marie Jeanne meziere son épouse, suivant son acte de naissance qui nous a été représenté en bonne et due forme, extrait d'un registre des naissances de la cidevant paroisse de Saint Pierre de Franciade

Franciade, délivré le vingt sept du courant, par quinzième Noel, pour le citoyen merillon Secretaire Greffier, legalisé par les citoyens Lorget et Grignon Administrateurs de la municipalité du dit lieu, le citoyen Louis Bonneau a été marié audit Franciade avec Marie Jeanne Martin, laquelle y est décédée le quatorze Germinal dernier suivant son acte de décès du dit jour en bonne et due forme, délivré le même jour que l'acte de naissance cité plus haut et par les mêmes citoyens. —

D'autre part: Marie Therese Boudier agée de vingt deux ans édemie, fille de George Boudier Cultivateur et de Marie Caterine Bordier son épouse, tous les deux présent et demeurants en cette commune, laquelle y est née le trois fevrier mil sept cens soixante seize, suivant son acte de naissance, inseré sur l'un des registres qui sont conservés en cette maison commune. —

La publication du présent mariage a eu lieu le vingt sept de ce mois, audevant de la porte de la maison commune, et en suite affiché au terme de la Loi à la porte extérieure de la ditte commune ainsi que le registre des publications de mariage le constate.

Vu aussi la publication des promesses du présent mariage faite audevant de la maison commune de franciade, par l'officier public et ensuite affichée pendant trois jours au terme de la Loi, délivrée ce dit jour par Noel officier public. Signé Noel. Legalisé par les citoyens Administrateurs Municipaux, Signé, Grignon et P. Guiard président. —

En suite Louis Bonneau époux a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie Therese Boudier, et Marie Therese Boudier épouse, a déclaré aussi a haute voix prendre en mariage Louis Bonneau. Moi Jean Louis hemet agent Municipal de la commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi que Louis Bonneau et Marie Thérese Boudier sont unis en mariage, le tout en présence des témoins ci après: du coté de l'Epoux, des citoyens Paul Bonneau son pere, et charles Denis Bonneau son frere majeur, Cultivateur demeurant à franciade, de + charles Bonneau et de Claude Demars ses Oncles, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune. Du coté de l'Epouse, de George Boudier son pere, d'Antoine Boudier et Gabriel Gilles Boudier ses Oncles, tous les deux majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune. Lesquels ont tous signé avec moi, ainsi que l'Epoux et l'Epouse, à l'exception de Louis charles

Charles Bonneau et Claude Demars qui ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — + Louis. — approuvé le renvoie. —

Louis Bonneau
Paul Bonneau A Boudier
Marie Therez boudier
George Boudier
Bonneau
G. G. Boudier
Gabriel Royer
Etienne Demars Hemez agent

21 Aujourd'huy huit Thermidor l'an six de la republique française une et indivisible à huit heures du soir. —

Acte de mariage de Louis Christophe meziere, agé de vingt deux ans, né en cette commune le onze Juin mil sept cens soixante seize, fils de Claude Meziere Cultivateur et de marie agathe Sivot son Epouse demeurants en cette commune, présent et consentant au dix mariage. —

D'autre part: marie Denise Loisselet, travaillant aux légumes agée de vingt un ans édemie, née en cette commune le neuf Décembre mil sept cens soixante seize fille de honoré-Gilles Loisselet Journalier et de marie-Elizabeth Bonneau son épouse, tous les deux éxistant et demeurants en cette commune. —

Les époques de Naissances des Epoux ont été extraites des registres d'actes Civils conservés en cette Maison commune.

La publication du présent mariage a eu lieu le six de ce mois à midi, au devant de la porte de la maison commune et en suite affiché au terme de la Loi, à la porte extérieure de cette commune, ainsi que le registre des publications de mariage le constate. —

en suite

En suite Louis christophe Meziere — Seizieme Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage marie Denise Loisselet, Et marie Denise Loisselet épouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Louis Christophe meziere. moi Jean Louis hemet agent municipal de cette commune d'aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi, que Louis Christophe Meziere et marie Denise Loisselet sont unis en mariage, le tout en présence des témoins ci après; du coté de l'époux, de Claude meziere son pere. Jean meziere et Pierre Meziere ses Oncles, et d'Antoine Tempier aussi son Oncle. Du coté de l'Epouse de Pierre François Bonneau, François Lazare Bonneau, et de Claude Nicolas Rayer ses oncles et de Jean auvry, amy, lesquels sont tous majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune. l'Epoux et l'Epouse ont signé ainsi que les témoins, à l'exception de Jean meziere, Pierre François Bonneau et françois Lazare Bonneau qui ont déclaré ne savoir signer, en fois de quoi J'ai signé après lecture faite. —

Louis meziere Claude Mezier
Pierre Meziere denise loiselet
N. C. Rayé Jean auvry Hemez agent
Antoine tingier

22 Aujourd'huy onze Thermidor l'an six de la republique française une et indivisible, à quatre heures du soir. —

Acte de mariage de Paul Bordier Cultivateur, agé de vingt deux ans et dix mois, né en cette commune le dix Septembre mil sept cens soixante quinze, y demeurant, fils de défunt Pierre Bordier et de défunte marie Elizabeth Bonneau son Epouse, tous les deux décédés en cette commune, le premier le dix décembre mil sept cens quatre-vingt onze et la seconde le neuf du même mois et an. —

D'autre part: marie Laurence Bordier, agée de vingt ans, onze mois et quelques jours, née en cette commune le dix Aout mil sept cens soixante dix sept, fille mineure de Nicolas Bordier Cultivateur et de marie-Caterine Coquerel son Epouse, tous les —

Les deux présens et consentans audit mariage. —

Les Epoques des Naissances et décès cités plus haut ont été extraites des registres des Actes Civils conservés en cette maison commune. —

La publication du présent mariage a eu lieu le Sept de ce mois à midj, au devant de la porte de cette maison commune, et en Suite affiché au terme de la Loi, à la porte extérieure de la ditte maison, ainsi que le registre des publications de mariage le constate. —

En Suite Paul Bordier Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie Laurence Bordier, Et Marie Laurence Bordier Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Paul Bordier. Moi Jean Louis Remot Agent municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi, que Paul Bordier et Marie Laurence Bordier Sont unis en mariage: le tout en présence des témoins ci après; du coté de l'Epoux, des citoyens Louis Pierre Bordier et Jean-Baptiste-Louis Bordier, Ses freres, et Paul Bonneau l'aîné Son Oncle, les quels Sont tous majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune. Du coté de l'Epouse; des citoyens Nicolas Bordier Son pere, Antoine Fleurij, Nicolas Fleurij, Guillaume Marin, Nicolas Demars, et Paul Maurij Ses beaux-freres, lesquels Sont tous majeurs, Cultivateurs et demeurants en cette commune, les Epoux et les témoins ont tous Signé avec moi après lecture faite

N. Bordier Paul Bordiere
N Fleurij marie Laurence Bordier.
J B Louis Bordier A Fleury
N. Demars guillaume Marij
Louis Pierre Bordier paul de mars
Paul Comeau N. Demars
Benjamin Bordier Paul maury
Paul Comeau Remot agent.

93

Aujourd'huij onze Thermidor l'an Six de la dix Septieme République française une et indivisible, à quatre heures du matin. —

Acte de mariage de Paul Meziere Cultivateur agé de dix neuf ans demie, originaire et demeurant en cette commune lequel j'est né le quatorze mars mil Sept cens Soixante dix neuf, fils de défunt Claude Meziere et de défunte marie Elizabeth Legendre Son Epouse, le dit Claude meziere est décédé en cette commune le Sept avril mil Sept cens quatre-vingt trois. Et la ditte marie Elizabeth Legendre décedée aussi en cette commune le trois Ventose de l'an quatre de la republique. —

D'autre part: Louise Françoise Fleurij agée de vingt un ans, originaire et demeurante en cette commune, laquelle j'est née le Six Juin Mil Sept cens Soixante dix Sept; fille de Louis Fleurij Cultivateur et de défunte marie Anne Bonneau Son épouse, décedée en cette commune le dix neuf mars mil Sept cens quatre-vingt cinq. —

Les époques des Naissances et décès cités ci-dessus ont été extraites des registres des Actes civils conservés en cette maison commune. —

La publication du présent mariage a eut lieu le Sept de ce mois à l'heure de midj, au devant de la porte de cette maison commune et en Suite affiché à la porte extérieure, ainsi que le registre des publications de promesses de mariage le constate.

Et attendu la minorité de l'époux, il nous a présenté un acte de tutel Extrait des minutes déposées au Greffe de la Justice de Paix du Canton de Pantin, du huit Thermidor présent mois, enregistré à Belleville le neuf, qui comprend un avis des Sept plus proches parens et amis dudit Paul Meziere, lesquels ont nommés les citoyens Louis Legendre Oncles maternel pour tuteur *ad hoc*, et paul meziere, aussi son Oncle, à l'effet de consentir audit mariage, les quels j'ont assistés et consentis. — nous avons remis aux parties le dit acte de tutel. —

En Suite Paul meziere Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Louise Françoise Fleurij, et Louise Françoise Fleurij Epouse a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Paul meziere. Moi Jean Louis Remot Agent Municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la

De la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi, que Paul Meziere et Louise Françoise Fleury sont unis en mariage, le tout en présence des témoins ci après dénommés; Du coté de l'époux, de Louis Legendre fils de Jean, et Paul Meziere ses Oncles, lesquels sont majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune. Du côté de l'Epouse de Louis Fleury son pere, charles François Fleury son frere, et Claude Bordier son Oncle, et l'un des témoins qui a été présent à son Acte de naissance lesquels sont majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune, lesquels ont signé avec moi, à l'exception de l'époux et l'épouse, Louis Legendre et Paul Meziere qui ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Louis Fleury C. Bordier
charles Fleury
Semez agent

24 Aujourd'huy quatorze Thermidor l'an six de la repu=
=blique française une et indivisible. —

Acte de mariage de michel Etienne Cousin, travaillant aux légumes, agé de dix huit ans moins moins deux jours, originaire et demeurant en cette commune, lequel y est né le trois Aout mil sept cens quatre-vingt, fils de défunt michel Cousin, en son vivant Cultivateur et de marie Louise heautot son Epouse, y ci présente et consententé au dit Mariage, Le dit michel Cousin est décédé en cette commune le trente Pluviose l'an six de la republique. —

D'autre part: Marie-Denise-Sophie Gosse, travaillant aux légumes, agée de vingt deux ans, originaire et demeurante en cette commune, laquelle y est née le premier Aout mil sept cens soixante seize, fille de Guillaume Gosse Journalier et de Marie-Louise Furiet son Epouse, tous les deux présent. —

Les Epoques des Naissances et décès cité ci dessus ont été extraites des Registres des Actes civils conservés en cette maison commune. —

La publication du présent mariage a eut lieu le onze de ce mois, à l'heure de midi, au devant de cette maison commune, et en suite afiché au terme de la Loi, à la porte extérieure, ainsi que le registre des publications de promesses de mariage le constate. —

En suite michel Etienne Cousin Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Marie-Denise-Sophie Gosse, et marie

Marie-Denise-Sophie Gosse Epouse, a déclaré dix huitieme aussi à haute voix prendre en mariage michel Etienne Cousin. moi Louis Demars Adjoint municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi, que michel Etienne Cousin et marie-Denise-Sophie Gosse sont unis en mariage. Le tout en présence des témoins ci-après dénommés. Du coté de l'époux, de Marie Louise heautot sa mere. Paul heautot son Oncle, majeur et Cultivateur, l'un des témoins qui a été présent à son Acte de naissance, tous les deux demeurants en cette commune, et d'Antoine Cousin, aussi son Oncle, majeur Cultivateur demeurant à Crevecoeur commune de la Courneuve de ce Département. — Du coté de l'Epouse de Guillaume Gosse son pere, Bazile Gosse et michel Gosse ses Oncles, Journaliers, majeurs et demeurants en cette commune. l'Epoux, l'Epouse et les témoins de l'épouse ont déclaré ne savoir signer, les témoins de l'époux ont signé avec moi, à l'exception de sa mere qui a aussi déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Demars adjoint Paul heautot antoine cousin

25 Aujourd'huy dix sept Thermidor l'an six de la republique française une et indivisible, à cinq heures après midy. —

Acte de mariage de Jean-Baptiste-Toussaint Duport agé de trente deux ans neuf mois, demeurant chez le citoyen Courtier à La Courneuve Canton de Pierre fitte, pour conduire son Cabriollet, né à la commune du Bourget près Paris, le premier novembre mil sept cens soixante cinq, fils de défunt Pierre Duport, en son vivant maraicher et de Marguerite Vilain son Epouse; cette derniere domiciliée à Paris faubourg antoine rue Basfroy numeros deux. Pierre Duport ci dessus est décédé au Bourget le dix Janvier mil sept cens ~~soixante cinq~~ quatre-vingt neuf, suivant son Acte de décès qui nous a été représenté ainsi que l'acte de naissance de l'Epoux le tout en bonne et due forme, delivrés le vingt un prairial dernier à l'Administration de Pierre fille signé Buffault. —

D'autre part: Genevieve Blaud, agée de vingt trois ans un mois et quelques jours, née à la commune de l'isle Adam Départe=
=ment de Seine et Oise le vingt cinq Juin, mil sept cens soixante quinze, fille naturelle de Marguerite Blaud demeurante à Frauville près l'isle-Adam, d'un pere inconnu, demeurante en cette commune

Commune depuis environs trois ans, laquelle nous a représenté son Acte de Naissance en bonne et due forme, délivré le onze Messidor dernier par le Secretaire Général de l'Administration Municipal de Lisle Adam, Signé Lauvray, légalisé le même jour par la ditte Administration, Signé Hadencours et Dambray. nous avons rendus les susdits Actes aux parties. —

La publication du présent mariage a eut lieu le quatorze de ce mois à midy au devant de cette maison commune, et en suite affiché à la porte extérieure, conformement à la Loy, ainsi que le registre des publications de mariage le constate. —

Vu aussi une Expedition de la publication du présent mariage délivré le quinze de ce mois par le citoyen Charles Leboue Agent municipal de la commune de la Courneuve, lequel atteste qu'il a été publié et affiché pendant trois jours sans opposition; Signé Charles Leboue Agent Municipal. —

En suite Jean-Baptiste-Toussaint Duport Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Genevieve Blaud, Et Genevieve Blaud Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Jean-Baptiste-Toussaint Duport, moi Louis Demars Adjoint municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la loi que Jean Baptiste Toussaint Duport et Genevieve Blaud sont unis en mariage, le tout en présence des témoins ci après: du coté de l'Epoux, des citoyens Claude Meziere Cultivateur demeurant en cette commune et de François Clairin Jardinier demeurant à la Courneuve, tous les deux majeurs. du côté de l'Epouse, des citoyens Adrien Clement Caron maréchal expert, majeur demeurant à la Villette près Paris, et de ~~Genevieve~~ Germain Milleret garde moulin, majeur demeurant en cette commune. l'Epoux et l'Epouse ont déclaré ne savoir signer, les témoins ont signé avec moi après lecture faite un mot rayé nul. —

Clau Mezier Germain Milleret
Adrien Cleman Caron Demars adjoint Pre haidon

26 Aujourd'huy dix sept Fructidor l'an six de la republique Française une et indivisible. —

Acte de Mariage du citoyen Jean Charles Vital Lemaire Batteur en grange, demeurant en cette commune depuis environs deux ans

Deux ans, agé de trente ans et dix mois, né dix neuf vingt à la commune de Stain le trois Novembre Mil Sept cens soixante Sept, fils du citoyen Pierre Lemaire manouvrier et de la citoyenne Charlotte Gromaire son Epouse, demeurants au dit Stain, Canton de Pierre-fitte, Département de la Seine, suivant son Acte de Naissance qui nous a été représenté, en bonne et due forme et que nous avons rendu aux parties, lequel est extrait du registre d'Actes Civils de la commune de Stain, déposé à la ditte Administration, et délivré par le citoyen Feetus Secretaire, légalisé le vingt huit Thermidor dernier, Signé Guyet et Gillet. —

D'autre part: Genevieve Poquet, fille travaillant aux légumes agée de trente deux ans et douze Jours, originaire et demeurante en cette commune, y étant née le vingt deux Aout Mil Sept cens soixante six, fille de Jean Poquet ancien Cultivateur et de défunte Marie Jeanne Gosse son Epouse, cette derniere décédée le vingt neuf Janvier Mil Sept cens quatre vingt treize de l'an second de la republique, l'Acte de Naissance et de décès cités ci dessus font partie des registres conservés en cette maison commune. —

La publication du présent Mariage a eu lieu le quinze de ce mois à l'heure de midy au devant de cette maison commune, et en suite affiché au terme de la Loi, à la porte extérieure de cette maison commune, ainsi que le registre des publications de mariage le constate. —

En suite Jean-Charles-Vital Lemaire Epoux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Genevieve Poquet, Et Genevieve Poquet Epouse, a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Jean Charles Vital Lemaire. Moi Louis Demars Adjoint Municipal de cette commune d'Aubervilliers, Canton de Pantin Département de la Seine, J'ai prononcé au nom de la Loi, que Jean-Charles Vital Lemaire et Genevieve Poquet sont unis en Mariage, le tout en présence des témoins ci après, du coté de l'Epoux: des citoyens Pierre Lemaire son pere, et de Jean Louis Hemet agent Municipal de cette commune y demeurant, Du côté de l'Epouse des citoyens Jean Poquet son pere et de Pierre Haidon, majeur, rédigeant les Actes civils pour et au nom du citoyen Agent. L'epouse, son pere, le pere de l'Epoux ont déclarés ne savoir signer, l'Epoux et les autres témoins ont signé avec moi après lecture faite. —

Lemaire Pre haidon Gosse
Paul Soto Demars adjoint

27

Aujourd'huy premier Jours complementaire l'an Six de la republique française une et indivisible. —

Acte de mariage du citoyen Louis-médard marechal agé de vingt Six ans trois mois et neuf jours, né à la commune de La Courneuve près Franciade, le huit Juin mil Sept cens Soixante douze, fils du citoyen Louis Marechal et de Marie Louise Cousin, sa légitime Epouse, demeurants à la ditte Courneuve, tous les deux présent. Suivant son acte de naissance qui nous a été déli=par le secretaire de l'administration du Canton de Pierre fitte, extrait d'un registre des Naissances Mariages et décès de la ditte Courneuve. l'Egalisé le vingt trois fructidor dernier, Signé Buffaut.

D'autre part, la citoyenne Brigitte Meziere, agée de trente deux ans huit mois et vingt Six Jours, née en cette commune le vingt deux décembre mil Sept cens Soixante cinq, fille du citoyen Jean Meziere Cultivateur et de défunte marie Laurence Leboue son Epouse, cette derniere décedée en cette commune le vingt neuf Juillet mil Sept cens Soixante neuf. comme il appert par nos registres. —

La publication du présent mariage a eu lieu au devant de cette maison commune, le vingt huit de fructidor dernier à l'heure de midy et en suite afiché à la porte extérieure de la ditte maison, ainsi que le registre des publications des promes=ses de mariage le constate. —

Vu aussi une expédition de la publication des promesses dudit mariage délivrée par le citoyen charles Leboue Agent municipal de la ditte Courneuve. dattée de ce jour, lequel atteste qu'il a été publié et ensuite affiché pendant trois jours, sans opposition; Signé charles Leboue Agent municipal, légalisé ce jourd'huy par l'administration municipal du Canton de Pierre fitte, Signé Gillet. Buffaut et fechot. —

En suite Louis médard marechal époux, a déclaré à haute voix prendre en mariage Brigitte Meziere, et Brigitte Meziere Epouse a déclaré aussi à haute voix prendre en mariage Louis médard Marechal. moi Louis Demars Adjoint municipal de cette commune d'aubervilliers, Canton de Pantin, Département de la Seine, j'ai prononcé que Louis médard Marechal et Brigitte Meziere sont unis en mariage, le tout en présence des témoins ci après du côté de l'Epoux, des citoyens Louis Marechal son pere. Jean Marechal son frere, et de Bazile Ropquin son cousin, lesquels sont

sont majeurs. Cultivateurs et demeurants en la ditte Courneuve. Du coté de l'Epouse, des citoyens Jean Meziere son pere, Jacques Meziere son frere, Claude Meziere et Pierre Meziere ses Oncles, lesquels sont tous majeurs Cultivateurs et demeurants en cette commune, l'Epoux, et le pere de l'Epouse, ont déclaré ne savoir Signer, l'Epouse et les autres témoins ont Signé avec moi après lecture faite. —

+ au nom de la Loi. — approuvé le renvoye. —

Louis Marechal — Claude Meziere
Jean Marechal — Pierre Mézier
Jacque mézieres
Brigite Mesieres
Louis Cousin — Demars adjoint — Ropquin

Répertoire ou Table alphabétique des Mariages fait en l'an Six. —

A.		
Auvry Jean Louis agé de 24 ans 7 mois, fils de défunt Louis Auvry et de marie Genevieve hemet; marié avec marie Denise Poisson, agée de 20 ans 7 mois. fille Denis Poisson et de defun=te marie anne marechal.	4	Floréal
B.		
Bonneau François Lazare, agé de 41 ans, fils de Pierre Bonneau et de défunte marie marguerite Grelot, veuf de marie michelle haube; marié avec marie Louise Meziere agée		

agée de 28 ans, fille de défunt Louis charles
meziere et de Marie Victoire Grimprel — 9 Brumaire

Bonneau Louis demeurant à Franciade agé de
32 ans ½. fils de Paul Bonneau et de
marie-Jeanne meziere; veuf de Marie
Jeanne Martin: marié avec marie Thérese
Boudier agée de 22 ans ½. fille de George
Boudier et de marie Caterine Bordier. — 30 messidor

Bonneau Nicolas agé de 26 ans 9 mois, fils de
Pierre Bonneau et de marie Louise Caterine
houasse; marié avec marie Agathe Didier
agée de 23 ans, fille de Jean Didier et de
marie Agathe Lavancier. — 23 Brumaire

Bordier Paul, agé de 22 ans et dix mois fils de
défunt Pierre Bordier et de défunte marie
Elizabeth Bonneau; marié avec marie
Laurence Bordier agée 20 ans onze mois, fille
de Nicolas Bordier et de marie Caterine
Coquerel . . . . . 11 Thermidor

Bordier Toussaint, agé de 39 ans, fils de défunt
Claude Bordier et de défunte Caterine Bon-
neau; marié avec marie marguerite Cellier,
agée de 28 ans, et 9 mois, fille de Pierre —
Cellier et de marie Caterine Sivot. . . 2 Brumaire

C.

Cousin Laurent âgé de 29 ans dix mois, fils
de Guillaume Cousin et d'Antoinette —
hursule hotel; marié avec marie
Claude Didier agée de 23 ans dix mois,
fille de Claude Didier et de marie
Godard . . . . . 12 Vendem.

Cousin Michel Etienne, âgé de 18 ans, fils de
défunt michel Cousin et de marie Louise
heautot; marié avec marie Denise Sophie
Gosse, agée de 22 ans, fille de Guillaume
Gosse et de marie Louise Furiet . . . 14 Ther.

David

D.

David Jean-Antoine-Nicolas agé de 19 ans
et 3 mois, fils de défunt Nicolas David et
de défunte marie Antoinette Poisson,
marié avec Marie-Anne Vatteau agée
de 26 ans ½. fille de Pierre Vatteau et de
marie Félicité Lavancier. . . . . 2 Brumaire

Didier Pierre-Jean-Baptiste âgé de 19 ans 8 mois,
fils de Jean Didier et de marie Agathe
Lavancier; marié avec marie Thérese
Lordiere agée de 19 ans onze mois, fille de
Claude Lordiere et de défunte Anne
Bredain. . . . . 7 messidor.

Duport Jean-Baptiste Toussaint agé de 32 ans
9 mois, né au Bourgot, fils de défunt Pierre
Duport et de marguerite Vilain; marié
avec Genevieve Blaud agée de 23 ans 1
mois, née à la commune de L'isle-Adam,
fille naturele de marguerite Blaud . . 17 Thermidor

F.

Fleury christophe agé de 24 ans, fils de Nicolas
Fleury et de marie-Anne Porchel; marié
avec marie marguerite Bonneau agée de
25 ans fille de Louis charles Bonneau et 4 Vendemi.
de marie hemet. . . . . .

H.

hemet Guillaume agé de 33 ans fils de Jean
hemet et de défunte marie Marguerite
Poisson; marié avec marie Geneviève —
Poisson agée de 30 ans, fille de Jean —
Poisson et de marie Laurence hebert. . 11 Vendemi.

J.

Jouault Louis christophe, âgé de 35 ans et 3
mois, fils de défunt Victor Jouault et
de défunte marie Clotilde Gubillon,
marié

Marié avec Marie Jeanne Poquet agée de 30 ans fille de Jean Poquet et de défunte Marie Jeanne Gosse . . . . . 12 Frimaire

L

Leboue Jacques, agé de 42 ans ½. fils de défunt Jacques Leboue et de Martine Boudier, veuf de Marie Françoise Rajer; marié avec Marie Isabelle Boudier agée de 26 ans, fille de défunt Jacques Boudier et de défunte Marie Rose Trouet 21 messidor.

Lefrançois charles Pierre agé de 41 ans né à Saint Denis près Lions Département de Leure, fils de charles Lefrançois et de Marie Gourmeaux; marié avec Marie Jeanne Legrand agée de 30 ans, née à Montbard, Département de la côte d'or fille de Daniel Legrand et de défunte Marguerite Poupée . . . . . 16 Brumaire

Lemaire Jean charles Vital, agé de 3 ans et 10 mois, né à Stain près francfade, fils de Pierre Lemaire et de charlotte Gromaire; marié avec Geneviève Poquet agée de 32 ans, fille de Jean Poquet et de défunte Marie Jeanne Gosse 17 Fructidor

Lerij Claude Toussaint, agé de 27 ans, fils de Claude Lerij et de défunte Marie Michelle Donis; marié avec Marie Louise Landrij agée de 24 ans, fille de Jean Martin Landrij et de charlotte Claude Douard. . . . . 6 Vendemi.

M.

Marechal Louis Médard, agé de 26 ans, né à La Courneuve, fils de Louis Marechal et de Marie Louise Cousin; marié avec Brigitte Meziere agée de 32 ans 8 mois 26 jours, fille de Jean Meziere et de défunte Marie Laurence Leboue I Complement

Meziere Jean françois agé 43 ans, fils de défunt Jean Meziere et de défunte Caterine Poquet, marié avec Marie Anne Marin agée de 37 ans ½ demie

—

½demie, fille de Nicolas François Marin et de Anne Millot; veuve de Jacques Cousin. 24 Pluviose.

Meziere Louis christophe agé de vingt deux ans fils de Claude Meziere et de Marie Agathe Sivot; marié avec Marie Denise Loisselet agée de 21 ans ½. fille de honoré Gilles Loisselet et de Marie Elizabeth Bonneau . . . 8 Thermidor

Meziere Paul agé de 19 ans ½demie, fils de défunt Claude Meziere et de défunte Marie Elizabeth Legendre; marié avec Louise Françoise Fleurij agée de 21 ans, fille de Louis ~~Thierrij~~ Fleurij et de défunte Marie Anne Bonneau. Un mot rajé. 11 Thermidor

Mille Claude Alexandre agé de 17 ans 9 mois, né à Gonesse, fils de Nicolas Louis Mille et de défunte Marcelline Bouvier; Mariée avec Marie Louise Renard agée de 27 ans, fille de henrij Renard et de défunte Marie Joseph François . . . . . 2 Floréal

Morel honoré Théodore agé de 27 ans né à Neullij près Paris, fils de charles Vincent Morel et de Marie madeleine Lucas; marié avec Marie Elizabeth Cabriot agée de 24 ans, née à champignij Sur marne, Département de Seine, Veuve de Guillaume Vest . . . . . 21 messidor.

Poisson Jean Baptiste, marié avec Marie Caterine Fleurij. . 25 Vendemiai

Le total des mariages de l'an Six est de vingt ~~quatre~~. — Cinq —

Table tirée du Registre des publications des promesses de mariages de l'an Six, pour servir de suite à la précedente.

Basset Jean Baptiste, agé de 48 ans, né à la commune de Gillés Département de Saone et Loire, fils de défunt

—

défunt pierre Basset et de Jeanne Lajard — marchand forain demeurant en cette commune depuis plusieurs années ; pour être mariés à la commune de Belleville dans le courant du mois de Ventose. avec marie Genevieve Binet agée de 42 ans. née à paris, fille de Jacques charles Binet et de marie Anne Boyeuvalle tous les deux décedés, Veuve d'ambroise Etienne Boucher, marchande mer=ciere demeurante à Belleville. . . . . 9 Ventose.

Bonnard Denis Louis, agé de 20 ans ½. fils de henry Etienne Bonnard et de marie marguerite Dudret son Epouse. marié avec anne charlotte mallard agée de 21 ans fille de françois mallard et de marie marguerite chenu son épouse, demeurante à Crevecoeur commune de la Courneuve, pour y être mariés le onze Vendemiaire an Sept. . . . . 11 Vendemiai

houdet henry agé de 20 ans et 8 mois. fils de henry — antoine houdet et de Laurence Genevieve Delanoue, pour aître marié avec Louise Elizabeth Bureau agée de 19 ans et cinq mois, fille de défunt Pierre Bureau et d'Elizabeth Parrein son épouse demeu=rante a Bondy pour y aître mariés le 4 floréal. 4 Floréal.

Milcent Jean agé de 22 ans 5 mois, fils de Jean Baptiste milcent et de Caterine Lecaux, au lieu de Coq et Geneviere Compoint agée de 19 ans 8 mois née à — montmartre, fille de René Compoint et de marie Barbe Bonneau son épouse, lesquels entendaient faire rediger l'acte de leur mariage dans le courant de Thermidor, à la Section de la rue Poissonniere à Paris. . . . . 15 Thermidor

Table des Divorces qui ont eut lieux en l'an Six.

David marie Denise, agée de 19 ans. fille de Denis Simon David et de marie-Denise. Juriet

Juriet, laquelle s'est divorcée davec Pierre François Leroy, agé de 20 ans, fils de défunt Pierre Leroy et de marie marguerite mezie=re son épouse, le dit Leroy non comparant. . 12 Germinal.

Poisson marie Denise, au lieu de marie Marguerite agée de 46 ans, Veuve en 1.re Noces d'Edme Meu=nier, remariée en 2.de Noces avec Jean Sortais — agé de 35 ans, laquelle s'est divorcée d'avec ledit Sortais, lequel est fils de Nicolas Sortais et de et de marie Louise Driancourt son épouse le dit Sortais — comparant. . . . . 12 Germinal.

Grimpret Pierre, fils de Pierre Grimpret et de marie Therese Bonneau, d'en cette commune le six aout mil Sept cens Soixante dix Sept. — et

Gosse marie Rose fille de michel gosse et de Françoise Bonneau, née en cette commune le 16 Janvier — mil Sept cens Soixante dix huit, ont été mariés à la Courneuve près franciade, dans le courant de fructidor an Six. . . . . fructidor